

M. de TOKARS

LE DIABLE ET SON ACTION

ses Complices -- sa Demeure

Ouvrage de Vulgarisation à l'usage des Gens du Monde



EDITIONS NOTRE-DAME
COUTANCES

Nihil obstat.

Constantiis, 13^e Novembris 1947.

G. LIOT
canon.

Imprimatur.

Constantiis, 15^e Novembris 1947.

L. LERIDEZ
V. S.

DU MÊME AUTEUR :

La Fin du Monde ou le Monde Chamboulé.

Vie de Rose Ferron, mystique du Canada.

Préface

Depuis quelques années, dans la lutte qui se manifeste contre le Christ, contre l'Eglise et plus particulièrement contre les âmes des enfants, on a constaté de telles marques d'habileté, de telles ruses ingénieuses dépassant les données de l'intelligence humaine, qu'on peut les attribuer à bon droit à l'influence diabolique.

D'autre part, puisque une possédée (dont nous parlerons au Chap. V.) affirmait que Dieu avait permis aux démons, à notre époque, de tenter les hommes d'une façon spéciale, il ne faut pas s'étonner des triomphes momentanés accordés à Satan par ses suppôts.

Aussi bien les Souverains Pontifes qui sont assistés du Saint-Esprit, comme Pilotes vigilants du Vaisseau de l'Eglise, ont stigmatisé toutes ces menées diaboliques. Le Pape Léon XIII entre autres, pour contrecarrer l'œuvre du démon, a prescrit aux Prêtres du monde entier, de réciter à la fin de la Messe la prière contre les mauvais Anges, adressée à saint Michel Archange. La voici :

« Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire. nous le demandons en suppliant. Et Vous, Prince de la Milice céleste, refoulez en enfer par la Vertu divine, Satan et les autres esprits mauvais qui sont répandus dans le monde pour la perte des âmes. Amen. »

De son côté, le Pape Pie IX a prononcé cette phrase que tous les prêtres devraient méditer : « Si le monde va mal, c'est que l'on ne parle plus ni du diable, ni de l'enfer. Parlez-en très souvent, ajoutait-il, et les choses iront beaucoup mieux. »

Notre-Seigneur n'en a-t-il pas parlé le premier, dans son Evangile ? N'a-t-il pas affirmé onze fois la réalité du feu de l'enfer, comme s'il eût voulu nous marteler ces vérités dans la mémoire ? Pourquoi l'a-t-il fait ? N'est-ce pas pour que nous en tenions compte et que nous l'évitons ? Aussi bien, c'est dans ce but, en suivant les directives des Papes, d'être utile aux chrétiens, que nous avons écrit ce petit ouvrage de vulgarisation sur le Diable, son influence, sa demeure.

Que la Vierge Marie, que l'on montre partout écrasant la tête du serpent infernal, bénisse ce travail et aide à sa diffusion.

CHAPITRE I

L'Existence des Anges - La Chute

Le Diable existe-t-il ? Drôle de question... Et pourtant elle se pose de jour en jour plus capitale, car la stratégie de l'enfer à l'heure actuelle, recommande partout le silence. C'est aussi le mot d'ordre des Francs-maçons : « Ne parlez ni du démon, ni de l'enfer, insistent-ils, si ce n'est pour nier leur existence ». Mot d'ordre fort génial d'ailleurs, car s'il n'y a pas de démon, la chute de nos premiers parents n'est qu'un mythe, la Rédemption et l'enfer sont inutiles, partant plus de crainte, plus de sanction ! Par de Satan, cela veut dire : pas de Jésus.

Mais le Diable existe, il n'y a aucun doute sur ce point, comme nous le verrons tout au long de ce livre. Il est partout, il est l'auteur de beaucoup de maux dont souffre l'humanité, entre autre des Révolutions, comme il l'affirmait lui-même dans un cas de possession dont parle le Père Sutter : « J'ai fait de bonnes affaires à la Révolution d'Espagne en 1865, disait-il, j'ai causé de nombreuses apostasies ». (1) Son rôle assurément a été tout aussi néfaste dans les autres Révolutions mondiales, où tant d'Evêques, de Prêtres et de Religieuses ont été massacrés, où tant d'églises furent incendiées.

Oui, Satan existe, il faut le répéter. Si en effet nier le démon fait nier le Sauveur, par contre prouver son existence mène à l'idée de Dieu, ainsi qu'on le voit par la conversion d'Eve Lavallière, qui s'étant adonné au spiritisme, (c. à. d. à la croyance au diable) fut amené par la réflexion à la croyance en Dieu et à la conversion chrétienne (2).

Les Anges A l'origine il n'y avait pas d'enfer, il n'y avait pas de démon. Dieu n'avait créé que de purs Esprits (des natures angéliques), lesquels vivaient heureux, jouissant de facultés supérieures aux nôtres, d'une intelligence plus pénétrante et d'une volonté plus puissante. Toutefois, ils ne possédaient pas encore la Vision béatifique. Le ciel ne se donne pas sans peine, il se gagne par l'obéissance et l'humilité. Il fallait passer par l'épreuve pour s'élever jusqu'à la gloire, jusqu'à Dieu.

Première Epreuve Dieu d'après les Décrets Eternels avait décidé le rachat de l'humanité coupable. Le Verbe, la Deuxième Personne de la Sainte Trinité s'unirait à notre nature humaine (et non à l'angélique) pour jouer le rôle de Sauveur. Et tous les anges devraient adorer Jésus-Christ, le Verbe fait chair, l'Homme-Dieu. (Opinion de Suarez).

Adorer Dieu soit, mais adorer l'Homme-Dieu, n'est-ce pas une humiliation pour ces anges, créatures si élevées au-dessus de notre humanité ? Car cet Homme-Dieu, non content de dominer la Création entière (Lui par qui tout a été fait) allait devenir encore la tête du corps mystique, dont tous les

(1) *Le Diable*. P. Sutter. p. 69...

(2) *Ami du clergé*, 1929, P. 479.

chrétiens, (des êtres humains) seraient les membres. Ainsi les hommes seraient les égaux des anges !

Et déjà un sentiment de jalousie envers l'homme pénétra certains esprits, assure la Sagesse (II, 24). Mais d'après la Genèse (III, 5) et l'Ecclésiastique (X, 15), idée que suit Saint Thomas, c'est surtout l'orgueil qui a été le principe de la chute des mauvais anges.. L'orgueil en effet est un des privilèges (1) des grands, et Lucifer est considéré par les Pères et les Docteurs de l'Eglise comme un des plus parfaits parmi les anges, un de leurs chefs.

« La raison, nous dit Saint Thomas (2) qui induisit en erreur les anges inférieurs, ce fut l'excellence de Lucifer ».

Les Mystiques appliquent d'ailleurs à Lucifer ces paroles d'Ezéchiel au Roi de Tyr : « Tu étais le sceau de la ressemblance divine, plein de sagesse et de beauté... Tu as été dans les délices du Paradis de Dieu. Ton vêtement était enrichi de pierres précieuses. Tu étais un chérubin qui étend ses ailes et protège. Tu étais parfait dans tes voies au jour de ta création, jusqu'à ce que l'iniquité ait été trouvée en toi ». (Ezech. XXVIII, 12).

D'après Denys le Cahrtreux, nous savons aussi que les anges des hiérarchies supérieures font descendre les lumières et connaissances divines sur les rangs des chœurs inférieurs. Et puisque Dieu avait commencé par créer les natures angéliques avant les natures inférieures comme l'homme, on suppose qu'il aurait aussi créé les anges des premières hiérarchies avant les autres. Cela nous fait un peu comprendre que ce Lucifer, le père du mensonge, éprouvant déjà dans sa demi-révolte comme un retrait de Dieu, et voulant entraîner ses compagnons dans le mal se proclama incréé et se prétendit indépendant.. (Chose plausible dans cette hypothèse, où il n'aurait pas eu de témoin de sa création). (3)

Des complices alors se détachèrent par colonnes entières des neufs chœurs des anges, surtout des chœurs inférieurs, jaloux de la gloire des hiérarchies plus élevées. On pense, d'après St Paul, que les anges rebelles faisaient partie des Principautés, des Dominations, des Puissances, des Princes de ce monde et des anges. (Rom. VIII, 38 et Eph. VI, 12).

Voici quel dut être, le raisonnement de ces orgueilleux : « Le Créateur ne peut avoir raison de préférer une créature inférieure (la nature humaine) à une supérieure, l'angélique. S'il n'a pas raison, il manque de justice, et s'il n'a pas de suite anéanti les révoltés c'est qu'il n'est pas Tout-Puissant ! ! » Certes, dit St Thomas, ces esprits supérieurs en se révoltant et Lucifer en disant : « je serai semblable à Dieu », ne pouvaient prétendre égalier Dieu en nature, ils ne pouvaient désirer être sans supérieur (ce qui est impossible aux créatures), mais ils voulaient par eux-mêmes parvenir à la béatitude naturelle et même à la surnaturelle, c'est-à-dire sans la grâce, sans l'aide de Dieu. « Je monterai au ciel ». (Is. 14, 13).

Deuxième Epreuve *La Sainte Vierge.* Or un autre tableau, celui décrit par l'Apocalypse au chapitre 12^e, fut présenté vraisemblablement aux esprits angéliques :

« un grand signe apparut dans le ciel, une Femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et autour de la tête une couronne de douze étoiles. » (4)

Tous doivent honorer comme leur Reine (les hommes comme les anges) l'humble Vierge Marie dans le sein de laquelle le Verbe allait s'unir à la nature humaine. Car après l'humanité du Verbe, il n'y a rien de comparable à Marie dans la création.

Mais quel affront intolérable ! pensait Lucifer. Quoi ? Voir une créature inférieure, une humble femme, la voir élevée par la grâce au-dessus de toute nature créée, immédiatement après l'Homme-Dieu, dont elle serait la Mère ! ! ! Lucifer protesta contre cette haute dignité conférée à un autre qu'à lui-même.

(1) L'Apanage des rois, des monarques et des dictateurs.

(2) Th. I. q. 63. a. 7. 9.

(3) Opinion de Rupert Abbé de Dentz.

(4) Marie, tel l'astre des nuits emprunte à Dieu (le divin Soleil de justice) son éclat et sa beauté.

C'était là, croyait-il, un outrage à sa propre excellence. Pourquoi lui, un des Princes de la création angélique serait-il soumis à cette Femme ? Et s'adressant aux anges rebelles : « Voilà s'écria-t-il une injure qui vous atteint, vous humilie et vous amoindrit ». Alors encourageant et fixant ses complices dans leur révolte, il railla et méprisa les bons Anges, qui aidés par la grâce se soumettaient avec joie et humilité à la plus humble des Vierges et applaudissaient au chef-d'œuvre du Tout-Puissant.

Lucifer croyait pouvoir entraîner plus tard, l'homme dans sa révolte contre Dieu, en le tentant par orgueil. (Il faut avouer qu'il réussit fort bien dans ce rôle de tentateur). Il croyait aussi qu'il viendrait facilement à bout de la Femme, en luttant contre elle et la vraincrait. Mais ici il reconnaîtra à sa honte que Marie lui écrasera sa tête (1) de serpent infernal, elle dont la beauté céleste émane de cette humilité qui éclate dans tout son être et fait un singulier contraste avec l'orgueil de Satan. Il nous semble voir comme un combat entre la Puissance de Dieu qui élève et l'humilité de Marie qui a le sentiment intime de son néant, de son rien. Plus Dieu l'exalte, plus Marie s'abaisse. Dieu l'a regardée (respexit) ; mais s'il regarde toutes ses créatures, Il a jeté sur la Vierge des regards d'amour et l'a élevée, parce que seule elle s'est humiliée : (respexit humilitatem). Si Dieu rabaisse les superbes, Il exalte les petits et les humbles.

Pourquoi à Lourdes Marie s'est-elle proclamée l'Immaculée-Conception, n'est-ce pas pour attester que par la grâce à Dieu, elle n'avait jamais appartenu au démon ?

Certes, si l'orgueil n'avait ensorcelé, obnubilé Lucifer, il aurait reconnu l'excellence et la grandeur de Marie, comme le faisaient les bons Anges acclamant leur Reine et combattant pour la gloire de l'Homme-Dieu et pour la gloire de Marie.. Voici en effet qu'éclatait et exultait, brillant comme l'éclair et descendant en cascade de lumière, (des chœurs angéliques supérieurs aux inférieurs) le premier de tous les saluts à Marie, le premier « Ave Maria ».

Alors la bataille fit rage entre les deux armées en présence, conduites par leurs chefs : Lucifer et Michel. Le cri de foi de celui-ci rayonnait de son intelligence comme un signe de ralliement : « Qui est semblable à Dieu ? »... Il s'agit d'une bataille spirituelle, plus terrible que les nôtres et où les armes sont empruntées aux idées, aux raisons et aux vérités qui jaillissent en éclairs et frappent dans l'intime de la pensée. La Justice proclame : tout à Dieu. Dieu seul est indépendant, la créature lui doit obéissance et soumission !

La force de la Vérité accable Lucifer, il reconnaît la folie de sa révolte et son intelligence le condamne mais l'orgueil qui le subjugué l'empêche de se ressaisir... il fut vaincu. Ce fut la déroute des rebelles. Ils devinrent pour eux-mêmes un objet d'horreur ; ils ont haï la lumière et voici qu'ils demandent aux ténèbres de les cacher et de les ensevelir... Dieu sépara la lumière des ténèbres. Et les phalanges maudites de Dieu, maudites de l'univers, s'abîmèrent dans le feu pour l'éternité.. Alors seulement fut créé l'enfer (2).

Ainsi à la question qui a créé les démons ? on doit répondre : Dieu n'a créé que les Bons Anges ; ce sont les mauvais anges qui se sont faits démons.

Les Docteurs de l'Eglise rapportent à Lucifer les paroles d'ironie adressées par Isaïe au roi déchu de Babylone : « Le séjour des morts s'émeut jusque dans ses profondeurs pour t'accueillir à ton arrivée.. Sous toi est une couche de vers et les vers sont ta couverture. Te voilà tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore... Tu disais en ton cœur : je monterai au ciel, j'élèverai mon trône au-dessus des étoiles de Dieu : je serai semblable au Très-Haut, mais tu fus précipité au séjour des morts. »

La malédiction de Dieu pénétra l'être de Lucifer et de ses complices. Au lieu de la Vision Béatifique, ce fut la séparation éternelle d'avec Dieu ; au lieu du bonheur, le supplice éternel du feu ; au lieu de la joie, le désespoir et la honte et le remords éternel ; au lieu de l'amour, la haine éternelle.

(1) C'est Jésus et sa race (dont Marie est le chef-d'œuvre) qui écrasera le serpent infernal.

(2) *Anges et Temps Présents*, par Grand-Clément.

Au moment de la défaite et du châtimeut de Lucifer et de son armée, les Bons Anges, eux, reçurent la récompense de leur fidélité. Il leur sembla qu'une nuée se dégageait, se dissipait petit à petit devant leur intelligence éblouie : les profondeurs de la Gloire s'ouvrirent à eux, et pour ne pas être aveuglés par l'éclat de la divinité, ils reçurent la Lumière de Gloire ou de Dieu, pour voir le Dieu de Lumière.

Nombre des Anges Saint Jean dans l'Apocalypse nous dit qu'un tiers des anges fut entraîné dans la révolte de Lucifer. C'est donc que la majorité des anges est restée fidèle à Dieu. (Apoc. XII, 4).

Nous savons aussi d'après un récit d'apparitions diaboliques (1) que les mauvais anges pullulent dans les airs. Si ces esprits de ténèbres, avouaient-ils, avaient pu s'unir à des corps, il nous serait impossible de voir la lumière du soleil, tant ils l'éclipseraient par leur nombre. Que dire alors du nombre des Bons Anges ! Ils se comptent par milliards !

Selon Daniel, les uns forment la cour du Très-Haut, et les autres sont les ministres de sa volonté. Chaque ange forme une espèce particulière. Il y a entre tous autant de différence qu'entre la rose et le lis, l'aigle et la colombe.

Saint Vincent Ferrier affirme que les Anges sont aussi nombreux que les gouttes d'eau de l'océan, et St Denys : que nul homme ne saurait les compter.

Sainte Angèle en voit une foule incalculable autour du Saint-Sacrement.

Sainte Brigitte assure que lors de l'Assomption de la Sainte Vierge, les Anges allaient de la terre au ciel, comme les myriades d'atomes qui flottent dans un rayon de soleil.

Sainte Jeanne d'Arc, à l'exemple du prophète Elisée, voyait autour d'elle des légions d'Anges combattant à ses côtés (2).

D'où nous concluons : que si les mauvais anges nous tentent en grand nombre, s'ils cherchent, selon l'expression si forte de Saint Pierre : à nous dévorer, par contre les Bons Anges sont plus nombreux : et dans nos églises, et dans nos maisons religieuses, et dans nos foyers chrétiens, et auprès de tout baptisé qui a reçu un ange gardien, au moment où la grâce sanctifiante revêtit son âme de clarté.

Remercions Dieu de nous avoir donné un Ange pour monter la garde auprès de notre âme et pour nous aider à faire notre salut. Vénérons, respectons et prions notre Ange, surtout au moment de la tentation.

Noms différents des Démons Connaître les noms sous lesquels nos ennemis se cachent, (ou par lesquels la Sainte Ecriture les désigne), est pour nous une force car chaque nom trahit un de leurs secrets, une de leurs ruses.

Diable : signifie tentateur, celui qui se met en travers de la voie droite, pour nous en détourner. C'est le trompeur qui promet ce qu'il n'a pas ; qui ne tient pas sa promesse et qui après nous avoir tentés et séduits nous accuse, grossit nos fautes et les fait croire trop grandes pour être pardonnées ! ! ! (Ce qu'il réussit avec Judas).

« Le diable tel un lion, rôde autour de nous, cherchant une proie à dévorer », dit Saint Pierre.

« Celui qui fait le mal est du diable, » affirme Saint Jean. Et Jésus a dit aux Pharisiens : « Vous êtes les fils de votre père le diable ». (3)

Démon : L'Evangile parle des possédés du Démon, celui qui veut dominer les âmes après avoir essayé en vain de dominer les anges ; celui qui veut détruire l'œuvre de Dieu ; celui qui est le maître de toutes les âmes tombées, ou en ruines.

Le Prince des démons, est sans doute Lucifer, qui est le chef des anges

(1) *Les Possédés d'Ilfurt*. P. Sutter. Ouv. cité.

(2) *Les Anges*, de Grand-Clément.

(3) Joan. VIII, 44.

révoltés et que cite Isaïe, (XIV. 12). Ce nom retenu par la tradition rappelle l'ancienne gloire de cet ange déchu. (Lucifer veut dire : porte-lumière).

Satan : est nommé au Livre de Job, c'est l'ennemi de Dieu, de son règne, de sa Gloire, de son œuvre ; l'adversaire aussi de l'homme, le dresseur d'embûches, l'être surhumain qui fait peur. (C'est le Sheï-tan des Arabes, le Mo-Keōi des Chinois). En Job, l'on voit qu'il ne peut tenter l'homme sans la permission de Dieu (1).

On le nomme encore le Serpent infernal : nom qui rappelle son rôle dans la chute de l'humanité au Paradis terrestre. Il glisse, rampe, se cache, fascine, s'enroule autour de sa victime après l'avoir piquée de son venin, l'enduit de sa bave, la souille et l'engloutit.

Il est plus habile que le serpent car il est l'Esprit mauvais ou impur, Esprit donc supérieur à l'homme ; agile comme la pensée ; puissant mais pour le mal qui couve sans cesse en lui. Déclassé du ciel et des anges, cet esprit veut nous rendre aussi mauvais que lui, et il met en œuvre pour y arriver : toute sa malice, toute son habileté, toute sa souplesse d'esprit. Il veut salir tout ce qui est beau, surtout l'image de Dieu en nos âmes. Il essaie de souiller, de flétrir toutes nos pensées pour les rendre hideuses comme des cadavres en putréfaction ; ce qu'il réalise quand il tue l'âme par le péché.

Jésus cite la puissance des ténèbres, qui opère de nuit comme les voleurs (2), qui a poussé Judas à sortir de nuit du Cénacle, à trahir son Maître de nuit. C'est la nuit qu'il opère en grand : théâtres, Cinémas louches, Cabarets, etc. Il cherche à faire la nuit dans nos pensées par l'incrédulité, l'impureté, l'insensibilité, l'endurcissement. Il attaque les fils de lumière pour les précipiter dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire l'enfer.

Saint Jean appelle Satan le père du mensonge, qui est menteur dès l'origine étant opposé à la Vérité éternelle (3). Il nous ment avec science, habileté, ruse et flatterie. Il mentit à Eve (et continue son rôle) pour aboutir à tuer, car il est homicide, non des corps qui doivent mourir, mais des âmes immortelles ; les tuer, c'est tuer en elles la vie de Dieu.

Par opposition au Prince du ciel, il est Prince de ce monde, de ceux qui l'ont pris pour leur maître : Serviteurs trop nombreux qui mettent leur âme à prix, qui en font marché... Il y a trop d'offres ; aussi le Maître a baissé ses prix, la marchandise étant dévalorisée. Pour un esclave qui émerge, combien d'autres qui rampent toute leur vie, toute leur éternité. Judas ne reçoit que trente deniers de ce prince ! ! ! puis la pendaison et l'enfer.

Dans la possession de Gérasa, le démon se nomme Légion, devant se mettre au pluriel (4) venir en bataillon pour nous combattre. Mais croyons avec Elisée que ceux qui luttent avec nous (les Anges) sont plus nombreux et plus forts, (5)

Raphaël a enchaîné Asmodée (le Cupidon des Romains) démon de la volupté (voir Tobie).

Les Prophètes qualifient les ennemis d'Israël de fils de Bélial (Bélus de Babylone). Ce nom est employé pour exprimer le génie du mal.

Du temps de Jésus, Béalzébuth prit la place de Bélus. Il est le Dieu du fumier, des mouches. Combien ces insectes diptères supplicient les pauvres humains, surtout les aveugles et les lépreux, s'accrochant à leurs yeux et à leurs plaies !

Voilà les dénominations diverses des démons. Mais veillons, car il est plus difficile de les reconnaître, lorsqu'ils se cachent sous la peau de brebis.

La Bible parle quatre-vingt fois du démon et cinquante fois de Satan.

(1) Job. I. 12. Satan méprisé dans Zacharie par Dieu (III, 1-2).

(2) Luc. XXII, 53. — (3) Jean. VIII, 44. — (4) Marc. V, 9. — (5) Roi. VI, 16.

CHAPITRE II

Le Diable dans la Sainte Ecriture

I. — L'Ancien Testament

Paradis Terrestre Au commencement Dieu créa le ciel et la terre : le ciel avec ses anges, la terre avec ses habitants, surtout l'homme.

Nous avons expliqué comment les Bons Anges méritèrent la Vision Béatifique, et comment les mauvais anges, devenus démons, tombèrent dans l'abîme infernal.

Nos premiers parents Adam et Eve avaient été placés dans un Paradis de merveilles. D'après la légende, ils cueillaient des fleurs aux splendides couleurs, au mirifique parfum, qu'ils suspendaient en guirlandes d'arbre en arbre, le long des allées, formant des nefs immenses, là où devait passer l'Eternel dans sa promenade du soir. (1) Ils appelaient tous les oiseaux chanteurs et tous les oiseaux, fleurs vivantes de beauté (lyres, paons, oiseaux de paradis) pour orner cette chapelle de la nature et la remplir de leurs chants.

Mais le démon fut jaloux de ce bonheur et résolut de le détruire. Ayant entendu apparemment les recommandations divines à propos de l'arbre, de la science du bien et du mal, il se cacha sous la forme du serpent et vint tenter Eve, la femme, parce que plus faible que l'homme. (2)

« Pourquoi ne mangez-vous pas du fruit de cet arbre ? dit-il ; il a l'air pourtant bien bon, comme tout ce qui est créé par Dieu ».

Eve aurait dû fuir la tentation et ne pas discuter avec le tentateur, car, souvent, hélas ! il suffit de regarder l'objet de la tentation pour en être fasciné et pour succomber ! ! ! Eve de répondre :

« Dieu nous l'a défendu, si nous en mangions, nous mourrions. »

— « Pas du tout, reprit le semeur de mensonge, non, vous ne mourrez pas... Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal... »

Alors, ce fut la chute lamentable : chute de l'intelligence qui aura à lutter contre l'ignorance dans sa recherche de la vérité ; chute de la volonté qui sera en butte à la concupiscence de la chair, avant d'obtenir le bien ; chute dans la douleur et la mort qui détruit la vie.

Adam et Eve furent chassés du Paradis, non pas toutefois sans avoir reçu la promesse d'un Rédempteur, quand Dieu dit à Satan : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et la sienne, elle t'écrasera la tête et toi tu essayeras de la mordre au talon ». (3)

Une légende rapporte que nos premiers parents, dans leur exil, les jours de Sabbat (jours de prière et de repos) allaient en pèlerinage jusqu'aux limites de leur ancien séjour de délices. Ils n'osaient en approcher, car un ange armé

(1) Gen. III, 8.

(2) Gen. 3, 1. On répondait à un père de famille critiquant la faiblesse d'Eve : « Adam fut encore plus faible, car il tomba tenté non par un esprit, mais par une femme.

(3) Il s'agit du Sauveur et de sa corédemptrice.

d'un glaive de feu y montait la garde. Un jour cependant, après avoir longuement médité sur les promesses du Rédempteur et de la Femme qui devait écraser la tête du démon, Adam et Eve avançant vers l'ange lui demandèrent à genoux le nom de cette Femme bénie. Et l'ange levant les yeux au ciel et joignant les mains sur la garde de son glaive, prononça ces paroles : « et le nom de la Vierge est Marie ». Alors le premier *Ave Maria* de la terre fut balbutié par des lèvres humaines.

Il y avait dans le pays d'Ur, un homme intègre et droit qui s'appelait Job. Il craignait Dieu et se détournait du mal. Job était riche, mais il n'oubliait pas de servir le Seigneur et de lui offrir tous les jours des sacrifices pour chacun de ses fils, car, peut-être, pensait-il, ils avaient offensé Dieu dans leur cœur.

Or, les esprits célestes vinrent un jour se présenter devant l'Eternel, et Satan vint aussi au milieu d'eux. L'Eternel, ou l'ange qui le représentait, demanda à Satan d'où il venait. Et Satan répondit :

« Je viens de parcourir la terre et de m'y promener.. »

— As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a personne comme lui sur la terre ; c'est un homme juste et droit.

— Est-ce d'une manière désintéressée, reprit le démon, que Job craint Dieu ? Ne l'as-tu pas protégé, lui, sa maison et tout ce qui est à lui ? Tu as béni l'œuvre de ses mains ; et ses troupeaux couvrent le pays. Mais, étends ta main, touche à tout ce qui lui appartient, et je suis sûr qu'il te maudira en face.

— Voici, dit l'Eternel, tout ce qui lui appartient, je te le livre ; seulement, ne porte pas la main sur lui ». Et Satan se retira devant l'Eternel.

Lucifer et ses légions, privés du bonheur éternel, par leur désobéissance, jalourent les hommes, surtout les serviteurs de Dieu. Or, puisque eux-mêmes avaient subi une épreuve, ils trouvaient tout naturel d'en demander une semblable pour Job, et l'ayant obtenue, ils allaient se servir de leur puissance pour la réaliser. Ils peuvent, en effet, parcourir le monde aussi rapides que la pensée ; la foudre n'est rien comparée à leur célérité. Ils se donnent des rendez-vous, se communiquent leurs actions, prennent des décisions et s'entraident. Ils peuvent mouvoir rapidement des corps étrangers d'une masse énorme, abattre des maisons, tarir des fleuves, gonfler des océans, déchaîner des tempêtes, précipiter des étoiles, etc.. (1) Toutefois, ils ne font rien sans la permission de Dieu.

Donc, toutes les richesses de Job périrent par le fait du démon. Tous les malheurs fondirent sur lui, sa famille et ses biens. Il perdit ses troupeaux, ses maisons, ses enfants. Il ne lui restait que sa femme, mais cette femme revêche l'engageait à maudire l'Eternel.

Pourquoi cette seule vie épargnée, demandent les Pères ?

— Parce que, nous disent-ils, de même que le démon n'avait osé s'attaquer à Adam que par Eve, ainsi il crut pouvoir vaincre plus facilement la constance de Job par sa femme. Comme Job, par suite du pacte qu'il avait fait avec ses yeux, était à l'abri du piège de toute femme étrangère, il ne lui restait à craindre que le danger permanent de la femme légitime, laquelle, dit St Jean Chrysostôme, est la plus terrible des armes du démon.

Or Job répondit tranquillement à sa femme : « Dieu m'a tout donné, Dieu m'a tout repris.. Tout lui appartient ; je n'ai rien à moi.. Que son saint Nom soit béni.. » En tout ceci, Job ne pécha point et ne se plaignit point.

Mais cette épreuve ne suffit pas à Satan.

« As-tu vu mon serviteur Job, lui demanda Dieu de nouveau, après son retour du pays des hommes ? Comme il demeure ferme dans son malheur. Et toi, tu me pousses à le perdre sans raison.

« Peau pour peau, répartit Satan. Tout ce que possède l'homme, il le

(1) *Les Possédés d'Illyfurt*, op. cit.

donne pour sa vie. Mais étends ta main, touche à ses os et à sa chair et je suis sûr qu'il te maudira en face. »

« Voici, dit l'Éternel, je te le livre, seulement épargne sa vie. »

Satan frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. Et Job sortant de sa demeure, alla s'étendre sur un monceau de cendres, et se servant d'un tesson d'argile, il raclait ses ulcères et le pus de ses plaies. St François de Sales parlant de ce malheureux, disait : « Il était sur un fumier, lui fumier vivant qui se décomposait, à tel point qu'on ne savait pas où commençait la pourriture et où se cachait l'homme.

Or sa femme le tentant de nouveau, dit : « comment peux-tu demeurer ferme dans ton malheur. Maudis donc Dieu et meurs. »

« Tu parles comme une femme insensée, repartit Job. Eh quoi, nous recevons de Dieu le bien, pourquoi ne recevrons-nous pas aussi le mal ? Dieu m'a donné la santé, Dieu me l'a ôtée, que son saint Nom soit béni. »

Ainsi Job par sa patience vainquit le démon. Il ne succomba pas à la tentation de l'épreuve. Qu'il nous serve d'exemple dans les tribulations. (1)

Le vieux Tobie, comme Job est un modèle de patience, son fils **Tobie.** un modèle de continence. En effet, ce livre inspiré nous apprend que le jeune Tobie partant en voyage, fut accompagné par l'archange Raphaël, grâce que lui mérita la sainteté de son père. Arrivé chez Raguel son parent, voici que l'ange lui conseilla d'épouser sa cousine Sara, fille unique de Raguel.

Ignorez-vous donc, lui dit Tobie, que Sara a déjà épousé successivement sept maris, et on affirme qu'un démon les a tous tués. Je crains moi aussi le même sort, et ma mort attristerait fort mes bons parents.

« Satan, répondit Raphaël, est seulement puissant contre ceux qui entrent dans le mariage en bannissant Dieu de leur cœur et de leurs pensées, pour se livrer à leurs passions comme des animaux sans raison. Pour toi, reste trois jours dans la continence, et prie Dieu avec Sara ta cousine. La première nuit le démon s'enfuiera, la deuxième, tu seras admis dans la société des saints Patriarches, et la troisième enfin, tu recevras la bénédiction promise à leur postérité... Tu te marieras avec le désir d'avoir des enfants et non avec le désir de satisfaire ta passion ».

Oh ! comme cet enseignement devrait être répété à tous les chrétiens qui désirent fonder un foyer !

Or la première nuit, Tobie, suivant le conseil de l'ange pria Dieu en ces termes : « Nous sommes les enfants des saints et nous ne pouvons pas nous unir comme les nations qui ne connaissent pas Dieu. Seigneur, vous savez que ce n'est pas pour satisfaire les désirs de la chair que je prends une épouse, mais dans le désir de laisser des enfants qui bénissent votre nom en tous temps. » (2)

Et tandis que l'Ange, dès la première nuit, avait saisi le démon et l'avait enchaîné dans le désert de la Haute-Egypte, Raguel, lui, avait fait creuser une tombe et avait dit à sa femme : « Envoie la servante pour voir si Tobie est mort »... Mais Tobie était en vie. On fit un banquet, et l'on glorifia Dieu qui sauve du démon ceux qui mettent en lui leur confiance.

II. — Nouveau Testament

I. Evangile

Jésus étant venu en ce monde pour détruire les œuvres du démon, (3) l'Evangile nous montre souvent la puissance de l'Homme-Dieu vainquant Satan. Mais ne pourrait-on pas supposer, d'après l'Evangile, que le diable croyait en la Divinité de Jésus-Christ, puisque quand on amenait des possédés à Jésus, on entendait Satan s'exprimer ainsi : « Vous êtes le Saint de Dieu... Qu'y a-t-il entre nous ! »

St Paul cependant assure que le Diable ne pouvait posséder cette connais-

(1) Voir le *Livre de Job*. — (2) Voir le *Livre de Tobie* dans la Bible.

(3) Ep. Joan. III, 8.

sance, car s'il avait su que Jésus était le Fils de Dieu, il n'aurait jamais poussé les Pharisiens à le crucifier, à contribuer ainsi à réaliser la Rédemption du genre humain et à détruire son propre royaume.

Si Satan affirmait la sainteté de Jésus et même sa Divinité, c'était pour entendre des lèvres du Christ la confirmation de ses assertions, or jamais il n'obtint de réponse claire et probante sur ce point.

Sans doute le diable connaissait la prophétie de Daniel, annonçant la venue du Messie après soixante-dix-sept semaines d'années ; il avait été également témoin des merveilles accompagnant la naissance de Jésus à Bethléem. Il se doutait de quelque chose, mais en voyant fuir la Sainte Famille devant Hérode, en voyant Jésus mener une vie humble et pauvre à Nazareth, il ne comprit rien à ce Christ, parce que comme les Juifs il attendait un Messie glorieux et conquérant.

Jésus, de plus, n'affirmait pas sa divinité ouvertement, mais discrètement, afin de ne pas heurter de front les préjugés de ses compatriotes ; surtout il ne voulait pas se servir d'un héraut aussi vil et méprisable que Satan pour proclamer sa messianité, et c'est pourquoi il faisait taire le démon et lui ordonnait de s'enfuir.

Si enfin Lucifer s'est trompé sur la personne de Jésus, c'est aussi disent les mystiques parce qu'il ne voit rien dans les âmes des justes, dans les cœurs purs, d'où ne s'élèvent aucun indice de passion. Il n'y a que les mauvaises pensées qui laissent des traces dans le cœur et sur les visages. Le démon a donc cru que Jésus n'était qu'un prophète.

Tentation de Jésus

Au début de sa vie publique, Jésus ayant jeûné pendant quarante jours dans le désert, vit le tentateur s'approcher de lui et lui dire : « Si tu es le Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent du pain ».

Jésus répondit : « Il est écrit que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole exprimée par Dieu. » Or la nourriture de Jésus était de faire la volonté de son Père. (1)

Satan n'ayant pas réussi à connaître la divinité de Jésus par le miracle qu'il réclamait, osa se saisir de lui et le transporter sur le pinacle du temple, lui disant : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit : il t'a confié à ses anges et ils te porteront dans leurs mains « de crainte que tu ne heurtes ton pied contre la pierre. »

« Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu », répliqua Jésus, c'est-à-dire il n'est pas permis de tenter Dieu en demandant des miracles par vaine gloire.

Satan alors, sans se décourager de cette résistance, rassembla dans une dernière tentation de cupidité, toutes les séductions des sens et de l'esprit qu'il fit miroiter à ses yeux : « Si tu veux m'adorer, assura-t-il, je te donnerai une puissance et une gloire universelle ; toutes ces richesses que je te montre sont à toi, je les donne à qui je veux. Il te suffit de te prosterner pour m'adorer et tout cela t'appartiendra. »

Jésus qui voyait sans cesse la Face de son Père, écarta d'un mot le menteur et sa vision d'orgueil : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : Tu n'adoreras que le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul. » (2)

Satan, obligé de se retirer pour un temps, revint plus d'une fois, surtout à la Passion, tenter Jésus.

Ainsi à la Synagogue de Capharnaüm, quand on amena à Jésus un possédé, le démon ou l'esprit immonde criait d'une voix forte : « Laisse-nous, Jésus de Nazareth, es-tu venu pour nous perdre ?... Tu es le saint de Dieu... »

Mais Jésus le réprimandant le fit taire : « Tais-toi et sors de cet homme ». On vit alors le possédé jeté à terre, tandis que l'esprit impur s'enfuyait en poussant un grand cri.. et l'homme se releva guéri. (3)

Dans une autre circonstance, Jésus après avoir apaisé la tempête, aborda au pays de Gêrasa, de l'autre côté du lac de Génésareth, et voici que se présenta à lui un possédé sorti d'entre les tombes où il faisait sa demeure. Il avait l'air sauvage et terrible, et il brisait les liens et les chaînes dont on voulait le lier. On le voyait se frappant la poitrine avec une grosse pierre, nu et poussant d'affreux hurlements.

Voyant Jésus, il se calma soudain et se prosterna à ses pieds, disant : « Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'adjure par Dieu, ne me torture pas avant le temps. »

— Quel est ton nom, lui demanda Jésus.

« Légion est mon nom, répondit Satan, car nous sommes nombreux. » Et ils le suppliaient de ne plus les chasser de cette région pour les faire retourner dans l'abîme, ajoutant toutefois : « Si tu nous chasses d'ici, envoie-nous dans ce troupeau de cochons qui paît là tout près. »

— Allez, commanda Jésus.

Et sortant du corps du possédé, les démons pénétrèrent dans le troupeau et le précipitèrent dans le lac. Les gens du pays apeurés, prièrent Jésus de se retirer, se privant ainsi de nombreux bienfaits.

Or l'homme guéri voulait suivre Jésus, craignant de retomber sous le joug de Satan. Le bon Maître lui dit : « Reste ici et annonce partout ce que Dieu a opéré en toi et quelle fut sa miséricorde envers toi ». Et ce fut là le premier des prédicateurs de Jésus dans la Décapole.

Jésus rappelle aux possédés que c'est le péché qui attire le démon dans les âmes et qu'il est plus terrible d'être en état de péché, car dans ce cas le démon reste maître de l'âme.

Les Pharisiens haineux, contrariés de la puissance de Jésus contre Satan, attribuaient son pouvoir au prince même des démons. Mais Jésus leur répondait : « Un royaume, une cité, une demeure divisés contre eux-mêmes, ne sauraient subsister. Comment donc Satan pourrait-il se chasser du corps des possédés, se faisant la guerre à lui-même ? Mais si c'est par la Force de Dieu, que je chasse les démons, c'est donc que le royaume de Dieu est parvenu jusqu'à vous. » C'est donc aussi que la lutte contre Satan sera couronnée de succès, grâce à Jésus. (1)

Le Lunatique Pendant que Jésus était au Thabor où Il se transfigurait devant trois disciples, un père de famille amenait son enfant devant ses apôtres demeurés dans la plaine. Ceux-ci avaient déjà chassé des démons, et forts de leur expérience, ils essayèrent les uns après les autres de lutter contre Satan ; mais ce fut en vain.

Lorsque Jésus descendit du Thabor, le père de l'enfant vint à lui, éploré et lui dit : « Ayez pitié de mon fils, parce qu'il souffre terriblement. Il possède un esprit mauvais et muet qui le torture souvent, le fait grincer des dents et écumer, semblant vouloir le mettre en pièces. »

Jésus de répondre : « O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous, jusques à quand vous souffrirai-je ? Amenez-moi cet enfant ». Et voici que l'esprit impur le roula à terre.

— « Depuis combien de temps cela lui arrive-t-il, demanda Jésus.

— Depuis sa première enfance, répondit le père, et souvent l'esprit mauvais le jette dans le feu ou dans l'eau afin de le faire périr. Si tu peux quelque chose, aide-nous, aie pitié de nous. »

— Jésus lui dit : « Si tu peux croire, tout est possible à celui qui croit ».

— Et le père de s'écrier : « Je crois Seigneur, aidez mon incrédule... c'est-à-dire : aidez moi à croire. »

— Jésus menaça alors l'esprit immonde : « Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors de cet enfant et ne reviens plus en lui. »

— L'enfant entra en convulsion et tomba à terre comme mort, tandis que le

démon s'enfuyait en poussant un cri de rage... et beaucoup disaient : l'enfant est mort. Mais Jésus le prenant par la main le releva et le rendit à son père, guéri pour toujours. (1)

Il y a une suite à cette histoire. En effet les apôtres mortifiés de leur insuccès auprès du possédé, demandèrent en secret à Jésus : « Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ? »

Et Jésus de répondre : « Ce genre de démon se chasse par le jeûne et la prière. » Avis important, mis en pratique depuis par tous les saints exorcistes.

Ces possessions de l'Évangile ne seraient-elles pas par hasard des maladies nerveuses, comme le prétendent les ennemis de la Foi ?

Mgr Waffelaert traitant nos Évangiles comme simples documents historiques, croit pouvoir s'autoriser de leur récit pour conclure ce qui suit :

1° Que les évangélistes présentent les démoniaques comme de véritables possédés du démon et non comme de pauvres malades. Dans leurs récits, ils distinguent en effet : malades et possédés. Ils connaissent des malheureux pour lesquels le démon n'est pour rien dans leur état de santé, d'autres qui sont uniquement sous l'empire du démon, d'autres enfin qui sont malades et possédés. Jésus a guéri ces différentes catégories de victimes. Les phénomènes de possession diabolique à l'époque évangélique sont des faits aussi indiscutables que le sont les guérisons de Lourdes.

2° Les faits de possession diabolique rapportés par les évangélistes, le sont de telle façon que ceux-ci n'ont pas pu se méprendre sur leur véritable caractère. Il faut donc les admettre et croire qu'il y eut à l'époque de Jésus de véritables possédés, et donc que le démon existe. (2).

Les douze apôtres et les soixante-douze disciples avaient reçu de Jésus des grâces extraordinaires pour guérir les malades et chasser les démons, au cours des prédications qu'ils faisaient dans les bourgs et les villages de Galilée. Or, un jour qu'ils revenaient de mission, comblés de miracles, ils dirent à Jésus pleins de joie : « Seigneur, les démons eux-mêmes nous furent assujettis en votre nom. » (3)

— « Je voyais, répondit Jésus, je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre. Néanmoins ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous soient soumis, mais plutôt de ce que vos noms soient inscrits dans les cieux. »

Jésus veut dire par là que le règne de Satan était déjà ébranlé ; que celui qui chasse les démons ne reçoit qu'une grâce extérieure et gratuite devant servir surtout au soulagement du prochain, grâce bien inférieure à celles qui rendent agréables à Dieu et qui nous méritent le ciel. Il se peut que Judas ait fait des miracles et chassé les démons, à quoi cela lui a-t-il servi s'il n'a pas persévéré ?

Au jour de l'Ascension, Jésus avant de s'élever au ciel, renouvela à ses apôtres le pouvoir de chasser le démon en son nom. Et les apôtres eurent souvent l'occasion d'appliquer ces pouvoirs d'exorcistes.

St Pierre. — A Samarie vivait un homme nommé Simon qui y avait exercé la Magie auparavant et avait séduit le peuple se prétendant quelqu'un de grand ; de sorte que tous le suivaient depuis le plus grand jusqu'au plus petit, disant : « Celui-ci est la grande vertu de Dieu. » (Actes, VIII, 9). Il avait donc troublé l'esprit de ce peuple par ses enchantements. Cependant, après avoir entendu la prédication du Diacre Philippe, il s'attacha à lui, crut au royaume de Dieu et se fit baptiser, étant dans une grande admiration et une profonde stupeur en voyant les miracles opérés par Philippe.

Or, à cette époque, Pierre et Jean furent envoyés à Samarie, pour conférer le Saint-Esprit aux premiers chrétiens.

Lorsque Simon vit que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent en disant : « Donnez-moi aussi ce pouvoir, afin que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-

(27) Mat. XVII. 14. Marc IX. 18. Luc IX. 38.

(2) *Dict. Apol.*, fasc. 14, col. 53, et *Ami du Clergé* 1924. 813. — (3) Luc X, 17.

Esprit. » Mais Pierre lui répondit : « Que votre argent péricule avec vous, car vous êtes dans les liens de l'iniquité » ; Cet homme hélas ne se convertit pas.

L'histoire attestée par Suétone, St Ambroise, St Augustin, St Justin, Arnobe, S. Lin et S. Cyrille, nous raconte les enchantements de ce Simon le Magicien, qui en présence de l'empereur Néron s'était élevé dans les airs, par la puissance du démon, mais la prière de Pierre contrecarra la puissance diabolique, et Simon retombant à terre se tua. (1)

— C'est en raison de son expérience dans la lutte contre le démon, que St Pierre écrivant de Rome aux Juifs convertis de l'Asie-Mineure leur adressa ces paroles : « Soyez sobres et veillez, car le démon votre ennemi rôde autour de vous, cherchant quelqu'un à dévorer, tel un lion rugissant ; résistez-lui, soyez forts dans la foi en la puissance de Dieu. » (2)

Saint Paul. — St Paul nommé l'apôtre des Gentils, en raison des nombreuses conversions obtenues dans les rangs des païens, parcourut le monde à la conquête des âmes. Dès son premier voyage avec Barnabé dans l'île de Paphos (Chypre) il trouva un juif magicien qui s'opposait à la conversion du Proconsul Sergius Paulus. Alors Paul rempli du Saint-Esprit s'écria : « O homme rempli de tromperies et de fourberies, enfant du diable... voici que tu seras aveugle. » Et immédiatement ce ministre de Satan sentit les ténèbres de la nuit tomber sur lui et l'envelopper... Punition de son acharnement contre la vérité. (3)

A Philippes de Macédoine, Paul, est-il narré dans les Actes des Apôtres, allait tous les Sabbats au lieu de la prière. Or, une jeune fille possédée d'un esprit Python, c'est-à-dire du diable, s'attachait aux pas de Paul et de ses compagnons en proclamant : « Ces hommes sont des serviteurs de Dieu qui vous annoncent la voie du salut. »

Elle réitéra ce manège à plusieurs reprises, si bien que Paul ne pouvant permettre cette réclame diabolique, se retourna enfin et dit à Lucifer : « Je te commande au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette jeune fille. » Et il fut obéi à l'heure même. (4)

Ce fut l'occasion pour les païens de faire jeter Paul en prison et de le faire fouetter cruellement. Mais un tremblement de terre révéla la sainteté et l'innocence de Paul, et il fut relâché.

Paul chassait donc les démons dans toutes les villes où il prêchait. Les Juifs le savaient, car alors qu'il était à Ephèse, des exorcistes juifs eurent la prétention de chasser eux aussi le démon par les noms de Jésus et de Paul. Or les mauvais esprits répondirent : « Nous connaissons Jésus et nous savons qui est Paul, mais vous qui êtes-vous ? » Aussitôt l'homme possédé du plus mauvais esprit se jeta sur deux de ces exorcistes et les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir nus et blessés. (5)

Ce fait extraordinaire jeta Juifs et Gentils dans la crainte, tandis que les chrétiens tout en glorifiant Dieu et le nom de Jésus, vinrent apporter aux pieds de Paul tous les livres de magie, livres remplis des illusions diaboliques. Et le prix de ces livres qui furent brûlés monta à la somme de cinquante mille deniers, somme fabuleuse pour l'époque. (6)

Le même St Paul dans ses écrits recommande aux chrétiens la lutte contre

(1) Néron fit élever une statue à ce Simon : *Simoni Deo Sancto*. Brév. S. Lin, 23 sept.

(2) I. Pet. V. 8.

(3) Act. XIII, 6-11. — (4) Act. XVI, 16-20. — (5) Act. XIX, 13-20.

(6) Voici é propos de mauvais livre une histoire fort curieuse arrivée à Rabat (Maroc). Le jeune François Maistre, 18 ans (Villa Marmond, av. du Sénégal), étant dans le coma (accès de typhoïde) se mit à hurler en disant qu'il y avait le diable dans la chambre. Pour le tranquilliser on lui demande où se trouvait — il montra la cheminée — on toucha certains bibelots, puis un livre mauvais — C'est là dit le jeune homme, ajoutant qu'il fallait le brûler. On emporta le livre dont nous ne donnons pas le titre pour ne pas lui faire de réclame. Et depuis lors le malade put réciter le « Je vous salue Marie », et revint à la santé. (Mai 1947).

les puissances de l'air. (1) Il les met en garde contre les démons qui se transfigurent en anges de lumière (2), les assurant qu'ils seront appelés un jour à juger les mauvais anges. (3)

A la fin des temps, affirme-t-il, l'Antéchrist sera l'œuvre du démon (4). Cet impie qui viendra environné de la puissance de Satan, au milieu de toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, séduira un grand nombre de chrétiens.

L'Apôtre est en butte lui-même à la tentation, c'est l'ange de Satan qui le soufflète ; il prie Dieu de l'en débarrasser ou de le fortifier.. Dans une autre circonstance, il livre un mauvais chrétien de Corinthe au diable, afin que ses tribulations sauvent son âme. (5)

Saint Jude. — S. Jude assure que les mauvais anges sont mis en réserve pour le Jugement du grand jour, dans des chaînes éternelles et des ténèbres profondes. (6) C'est ce jour du jugement qu'appréhendent avec terreur et tremblement les démons dont l'orgueil sera dévoilé à la face de l'univers.

Saint Jean. — L'Apôtre de la charité répète à diverses reprises que le pécheur est fils du diable... et que dans les sept évêchés établis près d'Ephèse, il y a des synagogues de Satan.

Expliquant les événements de la fin du monde dans l'apocalypse, il représente les démons sortant du puits de l'abîme, aussi nombreux que les sauterelles. (7) Il nous assure enfin que Jésus par sa mort et l'établissement de son Eglise a singulièrement restreint la puissance de Satan et a donné aux hommes de nombreux et admirables moyens d'échapper au mensonge et à la tyrannie de l'enfer.

St Jean vit descendre du ciel un ange qui muni de la clef de l'abîme, et d'une grande chaîne, prit le dragon qui est le diable et Satan et le lia pour mille ans.. Il l'enferma dans l'abîme pour qu'il ne séduisît pas les nations.. Quand les mille ans seront accomplis, il faut qu'il soit délié pour un peu de temps. » (8)

St Augustin, bon interprète, pense que ces mille ans désignent le temps qui s'écoulera depuis la chute du paganisme jusqu'à la fin du monde, où Satan sera relâché pour un temps. Ce sera alors aux chrétiens de se prémunir contre les tentations du démon et les séductions de l'Antéchrist.

(1) Eph. II, 1. — (2) II. Cor. XI, 14.

(3) I. Cor. VI, 3. — (4) II. Thess. II, 9. — (5) I. Cor. V, 5. — (6) Jude I, 6. —

(7) Apoc. X, 3. — (8) Apoc. XX, 1, 3.

CHAPITRE III

Le Diable dans le monde Païen

Lucifer vaincu cherche à se faire dans le monde le rival de Dieu ; à opposer (comme dans le Montanisme par exemple, ou dans l'hérésie des Cathares et des Vaudois), au principe du bien le principe du mal, deux divinités égales. Bientôt il essaiera de remplacer Dieu, de le supplanter dans le monde et d'exiger de ses fidèles, comme Dieu l'exige des siens, un culte particulier, des sacrifices et des adorations.

Le Père du mensonge réitère à ses esclaves la tentation qu'il fit subir à l'Homme-Dieu, leur montrant dans une vision toutes les gloires et toutes les richesses du monde, il leur dit : « Tout cela je vous le donnerai, si vous prosternant à mes pieds, vous m'adorez ». Et ses esclaves se prosternent, ils l'adorent ; mais ils n'obtiennent jamais, sinon dans leur imagination, les biens et les honneurs de la terre...

Le diable, cependant, a toujours réussi à trouver des adorateurs. Déjà chez le Peuple de Dieu et malgré les prescriptions de la Loi Mosaïque, on trouvait trop souvent des renégats qui s'initiaient aux religions païennes et adoraient les démons sur les haut-lieux, en s'adonnant à la Magie et à l'évocation des morts. C'est ainsi que sur la demande de Saül, la Pythonisse d'En-Dor réussit à faire apparaître le spectre de Samuël. (I. Sam. ou I. Roi. XXVIII, 9-20).

La vie du peuple Hébreu fut une suite de perversion, et après châtement, de retour à Dieu. Or si le peuple de Dieu a péché, s'il a adoré les idoles, que dire des nations païennes qui ne connaissaient pas le vrai Dieu et adoraient les démons, en divinisant les fautes graves de leurs auteurs : de Jupiter et de Vénus entre autres !

Dans les temples, on voyait d'immenses statues, comme celle de Dagon chez les Philistins. Ceux-ci s'étant emparés de l'Arche Sainte, la placèrent comme trophée dans le temple de Dagon. Or, nous trouvons ici la première manifestation de lutte, de combat, d'opposition entre Dieu avec son Arche sainte et le démon avec son idole. Certes, grâce à l'Arche, le peuple de Dieu avait été comblé de miracles : lors de sa migration au désert, du passage du Jourdain, des victoires sur les peuples de Chanaan. Toutefois, jamais comme dans cette occasion, l'idole du démon n'avait été mise en contact avec l'Arche et comme en présence de Dieu.

Dès le lendemain on constata que l'idole Dagon était tombée la face contre terre devant l'arche. Bien vite on la replaça sur son socle.

C'était comme la première scène d'une tragédie nationale qui se jouait en public et qui répandue dans le secret, devait donner plus de retentissement à ce qui allait suivre... En effet, le jour suivant, au matin, on trouva encore l'idole à terre mais cette fois elle avait la tête et les mains brisées. Quelle consternation ! suivie bientôt d'épouvante et de terreur quand on constata que cette Arche qu'on avait éloignée de la Capitale et qu'on promenait dans tout le pays Philistin causait d'horribles maladies infectieuses. Ces païens donc se résolurent à renvoyer l'Arche du vrai Dieu avec des dons propitiatoires. Et comme pour manifester davantage l'intervention divine, leurs conseillers les décidèrent à atteler au chariot conduisant l'Arche : deux vaches

qui venaient de mettre bas, en les séparant de leur petit. Et les bêtes tout en meuglant conduisirent l'Arche vers le peuple de Dieu. Ce fut là comme la première victoire de Dieu sur le monde païen (1)

Un grand nombre de Pères et docteurs de l'Eglise qui eux avaient vécu dans le monde païen, qui en avaient fait partie, comme St Augustin dans sa jeunesse, reconnaissent que le démon avait pris possession des statues des païens et même agissait par elles, rendant des oracles et opérant des merveilles. On a vu des statues, dit Lactance, suer, pleurer, sourire ou parler. Puis après les sacrifices, le démon entraînait ses adorateurs aux saturnales.

Certes tout n'était pas magie chez ces païens. Il y avait parfois de la supercherie, comme celle qui fut dévoilée par le prophète Daniel. Des gens se faufilaient par un passage secret sous l'autel, communiquaient avec l'extérieur, et pendant la nuit, ils venaient prendre les présents et les mets offerts à leur dieu Bel. Or, Daniel ayant secrètement jeté de la cendre sur le sol, le Roi découvrit les traces des pas des complices, et furieux il fit brûler l'idole et périr tous ses ministres. (Dan. XIII, 2-22).

A Héliopolis, on montrait une statue d'Apollon qui s'élevait jusqu'au sommet du temple et proférait des oracles. Seuls les chrétiens réussissaient à faire taire l'idole et leur présence mettait en fuite le démon.

Toutes les religions païennes encore de nos jours décrivent, dessinent, sculptent des diables d'épouvante qui inspirent la plus grande crainte. Voici par exemple la statuette Assyrienne du démon du vent : elle montre un muffle de lion au rictus cruel et aux yeux en boule, muni d'ailes et monté sur des pattes griffues. Les Harpies de la Grèce ont un visage terrible, noir ou bleu dont la chevelure est bourrée de serpents ; ou telle la Méduse, une des Gorgones, dont les yeux pouvaient pétrifier ses ennemis.

Les diables de Chine que l'on voit au musée Guimet à Paris, ou au Vatican, sont des monstres au grand corps torturé, à la face bestiale et terrible, cornus, yeux de feu, gueule ouverte et munie de crocs, ils portent un trident ou menacent du sabre.

Après le culte des démons, en voici les sacrifices. Le démon homicide dès le commencement a toujours exigé des vies humaines. (2)

En Canaan, il y avait des êtres murés tout vivants, ou bien écrasés dans les mortiers, ou bien enlevés encore chauds des autels une fois sacrifiés aux idoles, pour être placés sous les fondations des maisons et des forteresses, car on pensait les mieux défendre ainsi contre les ennemis ! On noyait encore des nouveau-nés dans des jarres que l'on enterrait au pied des autels ! Pauvres petits !

A Carthage et à Tyr des mères dénaturées sacrifiaient le fruit de leurs entrailles à Moloch, idole de bronze, dans le ventre de laquelle était allumé un brasier ardent... et pour ne pas entendre les cris de ces pauvres petites victimes, une musique barbare et tapageuse hurlait durant toute la cérémonie.

Les Germains immolaient à Teutatès des enfants, les jetant en des marmites rougies à blanc, ou bien ils livraient aux flammes des jeunes gens et jeunes filles (en l'absence de prisonniers), enfermés dans des colosses ou des cerceaux d'osier. (3) Dans leurs temples également ils empalaient ou crucifiaient des victimes humaines.

Les Romains faisaient s'entr'égorger tous les ans des milliers de gladiateurs et d'esclaves, puis immolèrent des chrétiens, les livrant aux bêtes ou aux flammes.

A Mexico, trente-quatre ans avant la conquête espagnole, Mgr Zumaraga disait, que pour une seule fête, les ministres du démon avaient brûlé jusqu'à quatre-vingt mille personnes, dont deux mille enfants, dans des temples déjà remplis de têtes de morts.

(1) I. Sam. V, 3-VI. 12.

(2) *Immolaverunt filios et filias daemioniis.* (Ps. 105. 37). — (3) César. *De Bello Germanico.*

A Visigapatam, le Vicaire Apostolique constatait qu'au temps des semailles, on immolait des enfants, surtout des fillettes (1850).

En Chine, impossible de nombrer les petites filles tuées, abandonnées par pauvreté et quelquefois immolées au Mo'-Keoi (démon).

Au Dahomey, trois mille victimes, ennemis ou esclaves, avant l'arrivée des Français étaient tués ou dévorés tous les ans. Maintenant encore, il reste des exemples d'anthropophagie dans les arcanes des forêts.

Au Moyen-Age on trouvait des centres païens de sorciers et de sorcières, qui grâce à un pacte fait avec le démon possédaient un pouvoir maléfique contre les humains. Ces pauvres gens à certaines heures du jour, souffraient de cette union diabolique, éprouvant dans leur cerveau la sensation d'un scarabée noir qui les grignotait. Était-ce réalité ou effet de leur imagination, la torture n'en était pas moindre. (1)

Les catholiques pouvaient remédier aux maléfices diaboliques par les exorcismes et les bénédictions de l'Eglise, mais les pauvres païens eux, ne pouvaient s'en délivrer, pensaient-ils, qu'en offrant des sacrifices pour apaiser la fureur des démons.

On rencontre hélas ! dans les Indes, de nos jours, des martyrs du démon : de pauvres gens exaltés qui se font écraser sous les roues d'un immense char promenant dans leur pays une idole insolente.

Il y aurait long à dire sur l'emprise du démon dans les pays fétichistes et idolâtres, si l'on voulait compiler les Annales de la Propagation de la Foi et des Missions Catholiques. A l'époque héroïque des fondations d'église et de chrétienté, on constatait quelque collusion inévitable avec le diable et ses adeptes. Ce sont des Keoi (démons) qui brûlent les moissons des catéchumènes, jettent des cendres dans leurs marmites, ou poussent des cris la nuit pour les empêcher de dormir. (2)

Dans ces pays païens, il y a nombre de maisons hantées par le renard (symbole de la ruse de Satan), et comme tout le monde en a peur et s'en éloigne, ce sont les missionnaires qui les achètent bon marché. Les demeures de Satan sont ainsi transformées en maisons de prière, en temples de Dieu.

Oui, ils se démentent ces démons, qui se réjouissaient de régner sans conteste sur le monde païen, ils se démentent pour empêcher les missionnaires d'étendre le royaume de Dieu et de convertir des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Mais ils ont beau se démener, les conversions s'opèrent tout de même, et jusqu'à des conversions de sorciers, chose beaucoup plus rare.

Écoutez à ce propos ce que dit le Père Ricco, missionnaire de l'archipél de Yap, aux Carolines : « Chez nous le diable régnait, un peu grâce à un triste sorcier noir, qui terrorisait et tyrannisait tout le pays. Par crainte qu'il ne jetât un mauvais sort, que la case ne soit détruite par un maléfice, on lui achetait des fétiches, on se le conciliait par des cadeaux. On avait enfin recours à lui pour toutes les démarches importantes et ses consultations étaient chèrement payées.

Or voici qu'un matin il se présenta un missionnaire et lui dit :

« Père, je voudrais devenir catholique. »

Le Père, bien qu'habitué à de surprenantes conversions, fut cependant étonné de cette brusque décision, et il demanda :

« Pourquoi ce revirement si récent ? »

— Père, il y a longtemps que je désirais être chrétien, mais j'avais peur de m'adresser à toi. Cependant l'autre jour, j'ai vu que tu parlais à un enfant avec la bonté des yeux et de la bouche, et je me suis dit que toi tu nous aimes, alors que les étrangers nous méprisent. J'ai réfléchi et je me suis décidé à demander le baptême.

Il étudia le catéchisme, ce qui fut vite fait, grâce à sa mémoire qu'il avait

(1) *La Magie*, Gougenot des Mousseaux.

(2) Un possédé, raconte le Père A..., annonçait l'arrivée du missionnaire que tous ignoraient, car il avait changé d'itinéraire ; il dévoilait les péchés des gens non confessés, et ne promettait de se tenir tranquille que quand on lui enlevait d'autour du cou le chapelet qui lui donnait une sensation d'étranglement. (*Annales de Wen-Chow*).

prodigieuse. Son métier de sorcier, en effet, l'avait habitué à apprendre par cœur les interminables incantations superstitieuses qu'il récitait pour ses fidèles. A la mort de son père, grand sorcier, il savait déjà des centaines de ces oraisons ; il y en avait quatre-vingt-dix sur la mer, autant pour conjurer les cataclysmes terrestres. Il y en avait pour tous les dangers, et certaines aussi longues qu'un poème ne demandaient pas moins d'une journée pour être récitées ou chantées. Transmises en une langue inconnue, nul ne les comprenait, pas même le sorcier.

Le jour du baptême, il vint à l'église avec tout son attirail de superstition qu'il brûla en présence du Père et des chrétiens. Depuis il pratique et prie pour les âmes de ses frères, qu'il avait de bonne foi livrées ou consacrées à Satan ». (1)

Chez les Peaux-Rouges du Barren-Land, au nord du Canada (chez les Loucheux, les Montagnais, les Peaux de Lièvres, les Esquimaux), les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée constatent l'obsédante terreur des païens tyrannisés par leur sorcier.

L'Indien croit que les esprits néfastes emplissent l'air par légion, soufflant dans les tempêtes, grondant dans les rapides, hurlant dans les orages, éventant les chasseurs, dispersant les poissons, causant toutes les maladies... Pour ne pas déplaire aux génies malfaisants, ils se fient à la superstition et en appellent aux charmes du sorcier, l'homme-médecine.

Plusieurs missionnaires pensent que le sorcier communique souvent avec les démons, car il y a des faits que ni la prestidigitation, ni le charlatanisme n'explique. Il y a par exemple des sorts pour apaiser les esprits, pour retrouver les objets perdus, pour détruire l'ennemi ou lui nuire.

Selon le cérémonial le magicien se dépouille de ses vêtements, entoure sa tête et ses articulations de liens et de franges en poils de porc-épic, plaçant des cornes sur son front, quelquefois une queue à son dos et se tenant accroupi dans la posture d'un animal; il chante, hurle, roule des yeux, maudit, blasphème, commande à ses fétiches et se démène d'une façon hideuse et bestiale.

La jonglerie curative procède par succion, incantation, insuflation.

— « Tu nous défends de souffler sur les malades, disait un sorcier au Père Le Guen, est-ce que tu ne souffles pas sur les enfants quand tu les baptises ?... » Et le Père de répondre : « Il y a une grande différence entre ces deux actions. — Nous, nous soufflons pour chasser le démon, et toi pour l'attirer ». De plus, le missionnaire a constaté que s'il s'approche du sorcier qui opère, celui-ci se déclare paralysé et la conjuration s'arrête. (2)

Rappelons ici l'influence du démon sur les maladies et les calamités mondiales.

Les plaies d'Egypte semblent avoir été occasionnées par les anges mauvais, comme il est dit dans le psaume 77, V. 49.

Saül dit la Sainte Ecriture fut tourmenté par l'esprit du mal. (Rois XVIII. I).

Une femme courbée par Satan depuis dix-huit ans, fut guérie en touchant la frange du vêtement de Jésus. (Luc. XIII. 2).

Du temps de Charlemagne, lors de la translation des reliques des saints Martyrs Pierre et Marcellin, un possédé avoua avoir détruit : récoltes, bétails et hommes par la peste. Les conciles de Paris et de Lyon ordonnèrent un jeûne de trois jours avec la réforme des mœurs, et le fléau disparut.

Sous le Pape Agathon, un démon commandé par un ange, frappait à certaines portes et le lendemain on y constatait un décès.

Les massacreurs de la grande Révolution étaient sujets à des coliques si graves que les exorcismes seuls pouvaient les guérir, ou les soulager.

Ces quelques faits suffisent à nous prouver la malfaisance et la puissance du démon. Prions nous dit l'Eglise, pour que le démon soit refoulé en enfer par l'Archange St Michel. (Prière après la Messe).

(1) Revue *A Travers le Monde*, janv. 1936.

(2) *Aux Glaces Polaires*, Duchaussois. Spes, Paris.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement quoique certaines restrictions s'appliquent. Les détails sont indiqués à la dernière page.

CHAPITRE IV.

Le Diable et les Saints

Les saints sont un peu comme des montagnes qui dominent le monde spirituel, comme des paratonnerres qui attirent le fluide meurtrier de la foudre, pour en préserver les demeures. Le démon s'acharne après ces hauteurs, après ces protecteurs de la terre, car si la sainteté venait à manquer, le monde cesserait d'exister.

Beaucoup de vies de saints relatent, à quelques exceptions près, soit des obsessions diaboliques, soit des guérisons de possédés, soit des vexations démoniaques subies par ces serviteurs de Dieu.

Or, les saints ont toujours vaincu le démon, car Dieu est plus fort que Satan. Les saints par exemple ont souvent chassé l'esprit du mal par le signe de la Croix. La légende rapporte que St Christophe, s'étant mis au service du diable, qu'il prenait pour le monarque le plus puissant de la terre, dut le quitter en le voyant trembler devant une croix. Il s'attacha alors à Jésus, devant qui tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Saint Antoine d'Egypte qui vécut au désert et devint le Père de la vie érémitique, subit longtemps l'obsession du démon. Flaubert dans une débauche d'imagination, s'est plu à peindre un peu trop lascivement, les tentations de la chair de ce grand saint... Pour l'empêcher de prier, et par là de convertir des âmes pécheresses, le démon lui apparaissait sous des formes d'animaux les plus fantastiques : de grenouilles ventrues, à la gueule immensément fendue (dieu de la gourmandise), en cochons boueux et fangeux (dieu de la luxure), en paons ridicules et sots avec leur roue vaniteusement étalée, (dieu de l'orgueil).... parfois en insectes grouillants et puants, en nains difformes et noirs. Et Antoine de se moquer d'eux : « Que vous êtes laids, que vous êtes affreux !... et vous voudriez que j'offense la souveraine Beauté de Dieu pour devenir comme vous la suprême hideur ? Allez, je ne vous crains pas ; un enfant baptisé est plus fort que vous ». Et son signe de Croix faisait fuir toute l'armée de l'enfer... Un jour ils ébranlèrent sa demeure faisant un vacarme assourdissant, sifflant et dansant et comme Antoine chantait des psaumes leur tumulte se changea en plaintes lugubres. Quand il jeûnait, des diables le tentaient en lui offrant du pain et en lui recommandant d'avoir pitié de son corps ; sa prière les voyait fuir tels des serpents à travers la fenêtre. Mais les démons revenaient ensuite plus furieux et rouaient de coups le pauvre saint ; à tel point qu'une fois, le croyant mort, ses frères se disposaient à l'enterrer, mais il revint à lui pendant les funérailles. Et il continua le bon combat, jusqu'à la mort y exerçant aussi ses moines. (Vie de St Antoine par St Athanase).

Si la vue de Satan ne terrorisait pas St Antoine, néanmoins nous savons que cette vue est tout ce qu'il y a de plus affreux, comme l'attestent d'autres saints. Dans la vie de Ste Colette il est dit que cette sainte étant mise en suspicion, par son confesseur pour les obsessions et vexations auxquelles elle était soumise, pria Dieu de rendre ce prêtre témoin de ses luttes. Ce qui eut

lieu en effet ; mais la vue de ce démon le remplit d'une telle terreur, qu'il manqua d'en perdre la raison. (1)

Saint Jean Bosco de même, faisant le catéchisme et mettant les enfants en garde contre les pièges de Satan, entendit un de ces petits se vanter qu'il n'aurait pas peur s'il voyait le grand diable avec ses cornes. A ces mots le saint pâlit, puis à voix basse il dit : « Mon pauvre petit, vous ne savez pas ce que c'est... Voir le démon est un des plus grands malheurs, c'est si horrible qu'on risque d'en perdre la tête. »

Tertullien de son côté, assure qu'on trouve le démon non seulement dans les idoles, mais dans chaque homme, et c'est pour cela que l'Eglise prescrit les exorcismes pour les catéchumènes.

Saint Basile qui fut la plus grande terreur des démons en son temps (comme l'affirmait un possédé guéri par St Jean de la Croix au seizième siècle), apprit un jour qu'un jeune serviteur, avait fait un pacte avec le démon, afin d'épouser la fille de son patron. Le saint constata en effet que la jeune fille prise de convulsions se roulait à terre, l'écume aux lèvres. Il recommanda la pénitence, la pratiqua lui-même, et enfin recouvra ce pacte qu'il livra aux flammes. La jeune fille fut délivrée, tandis que le jeune homme se convertit.

Un crime presque semblable fut commis, sous Justinien, par Théophile, économiste d'Adana. Ayant été accusé faussement de dilapider les biens des pauvres, et déposé, il voulut se justifier et pour cela il fit un pacte avec le démon, qui lui fit renoncer à Jésus et à Marie. Dès le lendemain il était rétabli dans ses fonctions. Mais torturé de remords, il pria, supplia la Mère de Dieu de lui obtenir son pardon. Marie eut pitié de lui. Elle lui apparut et lui rendit son pacte. Théophile se confessa publiquement de sa faute et glorifia la Vierge Marie qui l'avait sauvé.

Rappelons ici, à propos de pacte diabolique, ce trait de la vie de saint Jean de la Croix. De passage à Avila, on lui parla d'une moniale Ursuline, qui parlait toutes les langues, et qui était si savante dans les Saintes Ecritures, que les théologiens prétendaient sa science infuse. Dès qu'elle se présenta au tour, ou parloir devant le saint Carme, cette religieuse se troubla comme une criminelle. Pressée de questions, l'orgueilleuse avoua avoir été séduite dès l'âge de six ans et avoir donné son âme au démon, signant de son sang la cédula de donation, et cela afin de pouvoir dominer le monde par sa science. Jean pour chasser le diable se mit à jeûner et à faire pénitence, et Lucifer de son côté d'appeler à son aide trois légions de l'enfer. Jean invoqua la Très Sainte Vierge, St Joseph, St Augustin et Ste Monique et ordonna au prince des ténèbres de se présenter en personne.

« Moi, moinillon ! Je n'ai donc pas de serviteur, hurla Lucifer humilié. Et il résista aux exorcismes. Un jour même il osa se présenter au parloir des religieuses, sous les traits de Jean et donna de faux conseils à la religieuse, mais à l'arrivée du saint, il dut déguerpir honteusement, et bientôt, il rendit le pacte signé du sang de la moniale, laquelle fut délivrée de sa possession et fit pénitence.

A présent suivons l'ordre historique de la vie des saints.

Saint Martin, dit l'histoire, parti de Poitiers pour aller convertir sa famille en Panonie rencontra sur son chemin le démon qui lui promit de le suivre

(1) Ces traits sont tirés de la Vie des Saints. Libr. de France, Paris.

Dans la vie du Père Lamy qui fut favorisé de nombreuses apparitions de la Vierge, conjointement au démon, il fut critiqué par l'Archange Gabriel parce qu'il avait traité le diable de « Sale bête ». ou : « Le grand roussi » — « N'oubliez pas le respect dû à l'Archange déchu, il faut en lui, respecter sa famille et le chef-d'œuvre de Dieu, même détruit ». Le Père Lamy voyait du démon deux yeux féroces et fulgurants, deux sortes de flammes noires ou rouges montant le long de son corps, des pieds à la tête.

(Vie du Père Lamy), P. River. Enault, Paris.

partout ; ce qu'il fit effectivement, mais en constatant à sa honte qu'un grand nombre de ses temples étaient détruits par Martin et remplacés par des chapelles ou des églises. Un jour le démon exacerbé de son zèle et de ses victoires le fit tomber dans un escalier ; mais un ange de Dieu vint aussitôt panser ses plaies et le guérir. Pendant qu'il priait dans sa cellule, un jour de fête, Martin vit apparaître au milieu d'une lumière éblouissante : un jeune homme revêtu d'un manteau royal et la tête ceinte d'un diadème, qui lui dit : « Je suis le Christ qui viens me manifester à toi avant de le faire au monde. » Le moine répondit : « Jésus n'a pas dit qu'il reviendrait avec la pourpre et le diadème ; je le reconnaitrai aux stigmates de la Croix ». Et le fantôme diabolique disparut laissant après lui une odeur cadavérique.

A sa mort, Martin vit encore près de lui l'ennemi du genre humain : « Que viens-tu faire, lui demanda-t-il, cruelle bête féroce ? Tu ne trouveras rien de mal en moi, » (1) Et Martin rendit l'âme, non sans avoir laissé une légion de moines, soldats du Christ, qui lutteraient sans cesse à son exemple contre les démons.

Saint Hilarion, originaire de Palestine, Père de la vie cénobitique, eut à subir de nombreuses et fréquentes tentations du diable. Sa prière et sa vie de pénitence, toutefois, chassèrent des légions d'esprits impurs, du corps des possédés dans toutes les parties de la terre.

Saint Grégoire de Thaumaturge, évêque de Néocésarée, dans le *Pont*, chassa lui aussi beaucoup de démons, soit des idoles, où ils rendaient des oracles, soit du corps des possédés.

Dans la vie de **Saint Rémi** il est rapporté qu'une possédée ayant été conduite à Rome au tombeau des Apôtres pour obtenir sa guérison, le diable proclama qu'il ne partirait que forcé par Rémi, évêque de Reims. Amenée devant le saint, elle fut délivrée de son bourreau qui la jeta à terre sans vie, mais le saint la ressuscita et l'affermir dans le bien.

Saint Benoît. (480-543) au mont Cassin brûla le temple de Vénus, et transforma en maison de prière, le sanctuaire de Jupiter. Le démon contrecarrant son œuvre, incendia la cuisine du monastère et écrasa un frère sous un mur qu'il renversait. Le serviteur de Dieu ressuscita son moine... Il mena toute sa vie une telle lutte contre les démons que les sorciers, suppôts de l'enfer, ne purent rien contre les monastères de Benoît. C'est ce que le couvent de Metten en Bavière, constata plus particulièrement en 1647. Aussi on fit graver dès lors des médailles de St Benoît, auxquelles l'Eglise reconnaît un pouvoir spécial contre les maléfices et maux diaboliques. Sur ces médailles, seules sont gravées les lettres majuscules des mots suivants :

Cruz Sancta Sit Mihi Lux — Non Draco Sit Mihi Dux
 Ma lumière est ma croix — Dragon n'est pas mon roi,
Sunt Mala Quæ Libas — Ipse Venena Bibas.
 Ta liqueur maléfique — Est poison diabolique.

Saint Sylvestre. (1627) à l'exemple de St Martin et de St Benoît, fonda une congrégation de moines, celle des Silvestrins. Or Satan jaloux de ce monastère essaya de troubler les moines par toutes sortes d'horribles visions, allant jusqu'à ébranler de nuit les portes du monastère. Les prières du saint Abbé reléguèrent en enfer Satan et sa bande.

Sainte Geneviève, patronne de Paris est représentée sur un tableau avec un cierge allumé qu'un diable muni d'un soufflet cherche à éteindre. N'est-ce pas là montrer que la sainte a défendu les âmes contre les suppôts de l'enfer ?

Sainte Angèle de Foligno, morte en 1309, supporta pendant deux ans les tra-casseries du diable. L'esprit immonde, fait remarquer l'hagiographe, s'acharne

(1) *Leçons du Bréviaire et Vie des Saints*. Libr. de France.

le plus sur les âmes qu'il n'espère pas vaincre, et la permission qu'il a de les tourmenter sans espoir, accroît son abjection de toute l'inutilité de son combat et de son vain plaisir.

Sainte Angèle de Mérici fut tentée par un démon sous la forme d'un ange de lumière ! ! Tentation la plus difficile à vaincre. (1) Comment reconnaître en effet, une apparition céleste d'une infernale ?

Ce n'est pas par l'appréhension qui vous saisit de prime abord au contact du surnaturel, car Bernadette à Lourdes et Ste Thérèse étaient toutes deux saisies de crainte au moment des apparitions. C'est plutôt au résultat, à l'effet qui s'en suit qu'on peut juger de la qualité de la vision. La céleste laisse l'âme dans la paix et l'humilité, l'infernale procure le trouble et l'angoisse. Quand Satan apparaît en ange de lumière, son éclat s'obscurcit ; il paraît sombre et triste dans sa majesté et sa fausse beauté.

Saint François de Borgia expulsa deux mille démons d'un couvent de clarisses.

Sainte Catherine de Ricci convertissait par sa seule vue un grand nombre de pécheurs. Le démon furieux adjurait cette sainte de cesser ses privations, ses mortifications et ses prières pour qu'elle ne lui arrachât pas des âmes qui lui avaient coûtées tant d'années de tentations assidues et d'efforts préservants.

Sainte Françoise Romaine, au quinzisième siècle, fut en butte aux plus terribles persécutions du diable. Elle était roulée par lui sur un cadavre dont elle gardait longtemps la puanteur atroce. Souvent elle était battue par un démon qui lui remplissait la bouche de cendres. Elle voyait aussi des formes terrifiantes, ce qui était pour elle un supplice plus affreux que tous les coups dont elle était gratifiée, et elle aurait préféré se jeter dans une fournaise plutôt que de les voir.

Sainte Catherine de Sienne (1347-1380) chassait les démons par le nom de Jésus. Elle disait à Notre-Seigneur : « Je veux que vous ayez toutes les âmes et le diable aucune. Je veux être le couvercle de l'enfer pour empêcher les âmes d'y tomber ». Etant saisie par la mort, pendant quatre heures, elle vit les peines de l'enfer infligées à ceux qui pèchent dans le mariage.

Par ses prières elle sauva de grands pécheurs, alors que déjà des démons apparaissaient pour entraîner leur âme en enfer. Un jour que l'on conduisait deux de ces condamnés hors de la ville blasphémant Dieu, Catherine se mit à prier pour chasser les démons qui les suivaient voulant les emmener en enfer ; et elle convertit ces pécheurs.

« Jésus, disait-elle, est plus disposé à pardonner que nous à pécher ». Quelle belle pensée et combien touchante de la bonté de Jésus. Quand on lui amenait des possédés enchaînés, elle les faisait délier malgré la crainte des personnes de son entourage. Près d'elle en effet, ces énergumènes étaient la douceur même et les démons qui pullulaient comme de la vermine étaient chassés de leur corps.

Elle sentait parfois comme des mains invisibles qui la tiraient en arrière ou la jetaient à terre. Ainsi, étant en voyage, elle fut une fois projetée à terre par son âne qui lui allongea une ruade : « Ah, dit-elle alors, c'est Malatascà, c'est-à-dire le diable, qui est comme un sac sans fond pour ses esclaves ; (tout ce qu'on fait pour lui est perdu). »

Elle mourut après une agonie d'une heure qu'elle livra contre le démon, à l'âge de trente-trois ans, âge de Jésus-Christ.

Saint Paul de la Croix (1775), génois, grand prédicateur, entendit Jésus lui dire une fois : « Je veux te faire fouler aux pieds par les démons ». C'est ce qui eut lieu. Ceux-ci s'en donnèrent à cœur joie et le tourmentèrent de toutes ma-

(2) 1470-1540... *Vie des Saints*. Libr. de France, Paris.

nières, allant jusqu'à le priver de sommeil, en sifflant ou en tirant le canon près de lui. D'autres fois des chats couraient sur son lit, ou lui enlevaient ses couvertures. Lorsqu'il souffrait de la goutte, des diables lui tiraient les doigts pour le faire souffrir encore plus, le traînaient hors du lit et le frappaient tellement que ses jambes étaient noires de coups. A ces vexations le saint répondait : alleluia ! Dans une mission qu'il prêchait on l'appela un jour pour exorciser un confessionnal qui marchait. Il s'agissait d'un soldat qui s'était accroché au confessionnal, parce que le démon le tirait par la ceinture pour l'empêcher de se confesser. Le saint chassa le démon, et le soldat put achever sa confession et se convertir.

N'avez crainte disait-il à un de ses compagnons qui tremblait à la vue d'un géant noir et hideux, n'avez pas peur, il n'est pas venu pour vous ; et il ajoutait : le diable a peur des monastères comme du feu. (1)

Sainte Thérèse de Jésus (1515-1578). — La future réformatrice du Carmel, étant jeune religieuse, aimait beaucoup les conversations mondaines des parloirs. Pour la guérir de cette faute, Notre-Seigneur lui fit voir, ainsi qu'à ses visiteurs, le démon sous la forme d'un monstre, un énorme crapaud qui traversait la salle.

Le diable furieux de sa réforme, démolit un jour le mur de clôture du couvent... Dans ses visions, elle apercevait des âmes aussi nombreuses que des flocons de neige tomber en enfer. « On craint disait-elle les mouches plus que le démon qui n'est pourtant qu'un bête ».

Assistant à l'enterrement d'une Dame de sa connaissance qu'elle croyait sauvée (parce que longtemps malade elle aurait eu le temps de se repentir) ; elle assista à une scène horrible au cimetière : elle vit des démons se disputer le corps de cette pécheresse avec des crocs en fer et l'entraîner en enfer.

Quand Satan cherchait à l'étouffer, ou se plaçait sur son bréviaire pour l'empêcher de prier, elle le chassait au moyen de l'eau bénite.

Saint Jean de la Croix (1542-1591), contemporain de Ste Thérèse, et comme elle réformateur de l'ordre Carmélite, fut de l'aveu du démon : le plus grand guérisseur de possédés depuis St Basile. Nous avons déjà relaté la conversion d'une religieuse Augustine, qu'il avait exorcisée.

En la fête de la Trinité, tandis que Jean chantait les Vêpres avec ses frères, il aperçut une moniale démoniaque, qui fut transportée tête en bas dans le chœur par un esprit impur ; le saint l'exorcisa et la guérit. Dans une autre circonstance, Jean de la Croix après avoir répété quatre fois la lecture de l'Evangile des malades délivra une possédée qui depuis treize ans voyait le diable à ses côtés ! ! et plus tard une autre qui était persécutée d'apparitions diaboliques depuis l'âge de sept ans. Le démon en colère lui cria un jour par la bouche d'une carmélite possédée depuis huit mois et qu'il exorcisait : « Soyez maudit, vous qui me tourmentez, vous êtes mon plus grand ennemi ».

Lorsqu'il célébrait la sainte messe, rapporte un témoin, une troupe de crapauds, d'ours et de singes représentant autant de démons, allait tourmenter les fidèles ; mais quand le Père Jean les regardait, toutes ces bêtes s'enfuyaient dans un coin.

« Je ne peux vaincre ce petit Père, disait le diable, (le Père était petit de taille), et je ne sais comment le faire tomber... »

Toutefois Jean n'était pas naïf et crédule ; loin de là. En effet, alors qu'à Lisbonne tous ses frères croyaient aux stigmates d'une religieuse, lui seul s'abstint d'aller la voir. Or quelques temps après, l'Inquisition réussit à faire disparaître avec du savon et de l'eau chaude ces stigmates camouflés.

Ce saint eut à souffrir toute sa vie des vexations du démon pour les âmes qu'il convertissait, mais aussi il fut aidé et protégé par Marie.

Saint Vincent Ferrier (1352-1419), espagnol de naissance mais prédicateur de l'Europe et mort en France à Vannes, a fait tant de miracles durant sa vie,

(1) *Vie des Saints.* Libr. de France, Paris.

qu'il fournit aux scribes fourbus de Rome, trois mille prodiges à examiner, dont vingt-huit résurrections.

Au moment de pénétrer dans une ville nouvelle, pour y porter la parole de Dieu, ce saint voyait venir à lui toutes sortes de possédés, et sa présence seule réussissait à les guérir.

Ayant une fois, confessé un possédé qui avait vendu son âme à Satan, il obligea le démon à rendre la cédula de donation (*erat sacerdos*).

Passons aux saints de France, dont nous avons déjà nommé : St Martin, Ste Geneviève et St Rémi.

Saint Bernard (1091-1153), se trouvant à Milan, guérit un possédé en lui présentant le Saint Sacrement dans l'église de St Jyr : « Il y a ici, disait-il, plus que les saints, c'est celui qui a suscité les saints, Jésus, et on est plus fort qu'eux. »

Sainte Marguerite-Marie. (1647-90). — Elle voyait souvent le démon lui apparaître sous les traits d'un More épouvantable, grinçant des dents et ayant les yeux comme deux charbons ardents : « Ah, si je pouvais le tenir en ma puissance, rugissait le diable, je te ferai voir ce que je sais faire, je te nuirai partout »... Et il la vexait sans cesse, lui faisant tomber des mains et briser tout ce qu'elle portait, puis, se moquait d'elle : « Oh la lourde, tu ne feras jamais rien qui vaille ». Elle fut même précipitée une fois du haut d'un escalier avec une terrine pleine de feu, mais elle ne se fit aucun mal, grâce à Dieu et à son ange gardien.

Saint Jean-Baptiste Vianney. . . Le Curé d'Ars commença à avoir des démélés avec le diable, six ans après sa nomination de curé, et ces luttes durèrent trente ans. La première fois il entendit trois coups à la porte de la cour, puis à celle de l'escalier : « Qui est là ? — Pas de réponse. »

Craignant qu'on ne vint lui voler les nouveaux ornements sacerdotaux dont on lui avait fait cadeau il fit demander deux ou trois hommes pour veiller avec lui. Ces hommes, dont le charron du village, étaient armés de fusil, mais ils eurent si peur en entendant les coups frappés aux portes et tous les bruits qu'ils en tremblaient. Enfin, un jour de neige, le curé après les coups heurtés à la porte de la cour, puis à celle de l'escalier, descendit, ouvrit la porte mais ne vit nulles traces de pas sur la neige. Il comprit alors qu'il avait à faire au démon qu'il nommait le grappin. Ce dernier arrivait vers le minuit, s'annonçait en le hélant de la cour, le menaçant et tempêtant (des témoins l'entendaient), frappait trois grands coups aux portes, entraînait sans ouvrir et quoiqu'invisible il allait et venait furetant partout, renuait lit et meubles, secouait si fort les rideaux que le curé s'étonnait de ne pas les voir en pièce, il battait la charge sur la table ou le pot à eau, sciait, rabotait, taraudait dans le plancher ou le plafond. : « Ils viennent par grosses bandes, racontait le saint, comme un troupeau de moutons — et comme le grappin m'a jeté hors du lit je lui dis que j'allais dénoncer ses intrigues aux enfants de la Providence, alors il s'est tu... une autre fois je vis ramper ma discipline comme un serpent ».

Pendant la Mission de St-Trivier-sur-Moignans en 1826, le curé alla aider les missionnaires qui se moquaient de tout ce qu'on racontait sur les diableries d'Ars, les attribuant au jeûne habituel du curé. Or la nuit même le presbytère est bouleversé, les portes battent, les murs chancellent, tout craque et semble vouloir s'écrouler. Tous de fuir dans la cour, de se compter et d'appeler Vianney : « Ce n'est rien affirma celui-ci, vous n'avez rien à craindre, c'est le grappin qui fait des siennes, enrageant de la conversion des pécheurs ».

Dans une autre Mission, à Montmerle on entendit rouler le lit de Vianney et on vit son confessionnal balloter. Le saint assurait que lorsque le grappin en colère soufflait comme un bœuf, c'était bon signe, cela annonçait des conversions que le diable prévoyait. Une nuit se sentant soulevé et emporté hors du lit, le curé fit le signe de la Croix, ce qui fit fuir le grappin. Il se signa encore une autre fois en constatant que son coussin était devenu melleux et que

son lit avait été brûlé, or les flammes s'arrêtèrent devant les reliques de Ste Philomène.

L'abbé Vianney ne vit que deux fois le démon : un jour d'enterrement, il le vit sous la forme d'un chien noir creuser la tombe d'un vieil impie et une autre fois sous la forme d'une nuée de chauve-souris qui couvraient les murs de sa chambre.

Exorcisant une possédée il demanda : « Qui es-tu ? »... « Le Maître et le chef... vilain crapeau noir que tu me fais souffrir. Pourquoi fais-tu l'examen de conscience des pécheurs, le mien doit leur suffire. Va-t'en te reposer. Sans cette... (injure contre Notre-Dame) tu serais loin... mais tu ne convertis pas tous les pécheurs et certains je les retrouve après — Pourquoi ne prêches-tu pas de grands sermons comme en ville où on laisse les gens vivre à leur guise ?... Moi, j'entoure les danses comme un mur les jardins... Tu m'as enlevé quatre-vingt mille âmes, s'il y en avait trois comme toi, mon royaume serait détruit ». (1)

Sœur Marie de Jésus Crucifié, (1846-79), religieuse carmélite de Pau, puis de Bethléem, prononçait ces paroles remarquables, après les avoir expérimentées : « Plus on est aimé de Dieu et plus on est haï de Satan »... Elle fut en effet possédée du démon, c'est-à-dire haïe par lui, pendant quarante jours, puis obsédée pendant trois ans.

En même temps elle était assurée de l'amour de Jésus, car elle annonçait huit jours avant son épreuve : « Jésus va cacher mon âme dans une boîte où Satan ne saurait l'atteindre... je ferai des fautes extérieures, mais il n'y aura aucune volonté de ma part ».

Le démon eut la permission de l'attaquer cent fois au Carmel de Pau pour lui faire perdre patience et n'y réussissant pas il demanda au Maître souverain de ne plus continuer la lutte mais cela lui fut refusé..

Dès qu'elle fut au pouvoir du diable, on l'entendit blasphémer et se moquer de ses sœurs, par exemple lorsqu'elles récitaient l'Angélus : « Qu'est-ce que toutes ces bêtises ! ! oh que vous êtes noires » ! !

Au cours de sa possession elle devint elle-même aussi noire que le charbon, Puis, à diverses reprises, le diable mêlait à sa nourriture : des épingles, des crochets et du verre pilé, ou encore de la vermine. Ou bien il la frappait, la meurtrissait et la blessait..

Quand on l'exorcisait, Satan montrait souvent le désir de discuter théologie, mais Mgr Lacroix, Evêque de Bayonne s'y refusait, disant à l'exemple de St Hilarion : « Je ne te demande pas comment, ni pourquoi tu es entré dans ce corps, mais je t'ordonne d'en sortir ». Et l'Evêque commandait à l'enfer déchaîné, en s'humiliant lui-même : « Je ne suis rien Satan, je le sais, mais ce n'est pas en mon nom que je te commande, c'est au nom de Jésus qui a sauvé le monde, c'est au nom du Saint-Sacrement : Jésus le vrai Roi de la terre, c'est au nom de la Très humble Vierge Marie, qui t'a écrasé la tête sous son pied virginal »... Et Lucifer était obligé de s'enfuir.. « Que tu es laid, disait la sœur au démon, il n'y a rien ici-bas d'aussi laid que toi. Oh que je voudrais te peindre avec cette laideur où je te vois, afin que tout le monde puisse te fuir. Tu nous appelles poussière et cependant, Dieu dans sa miséricorde nous mettra à ta place, et toi tu aboieras comme un chien ; ange de ténèbres, tu ne peux qu'aboyer ». (2)

Déjà St Augustin avait proclamé : « Le démon, peut aboyer, mais il ne saurait mordre que ceux qui veulent bien l'approcher. »... Il est enchaîné, ajoutait St Bernard, si vous approchez de sa chaîne, vous serez mordu et dévoré ! ! Ce sera votre faute ».

Le Père Chevrier (1879). — Le fondateur du Prado convertit tout un quartier de Lyon et transforma en chapelle une ancienne salle de danse. Le diable vint posséder la Marguerite, recueillie au Prado, et la faisant

(1) *Vie du Curé d'Ars* (+ 1859). Trochu

(2) *Vie de Sœur Marie de Jésus Cr.*, par Estrade.

sauter sur la Table de Communion, elle vomit des injures à l'adresse du Père Chevrier : « Je mettrai le feu à ton confessionnal, vieux carcan, je tiens le billet qu'elle a écrit de son sang, tant que je l'aurai, je ne crains rien,

— Je t'ordonne de me l'apporter au nom de Dieu, où est-il ? demande le Père.

— Dans mon secrétaire en enfer,

— Va le chercher, au nom de Jésus et de Marie, la Vierge Immaculée, »

Et la possédée trouva sous son lit le billet que le Père livra aux flammes.

Un autre possédé, un homme celui-là, fut élevé jusqu'au plafond pendant l'exorcisme... Puis on vit sortir de lui un énorme serpent qui partit par la fenêtre.

Une troisième victime du démon criait en présence du Père : « Ne me touchez pas ou je brise vos têtes »... (Il brisait en effet jusqu'à des chaînes). Mais pendant que le Père lui appliquait le saint Ciboire sur la poitrine, il resta comme anéanti. Là aussi il y avait un pacte que Satan fut obligé de rendre... Le pauvre Père fut lui-même possédé pendant trois heures, souffrant d'horribles pensées de blasphèmes, et il n'en fut guéri que grâce à sa dévotion envers Marie Immaculée. (1)

Le Père avait aussi établi au Prado l'œuvre des Premières communions tardives, et son grand tourment était la crainte du sacrilège, par lequel le démon possède les âmes. Communier en effet après avoir caché des péchés en confession est un signe de damnation ! ! Or, en la fête de Noël, il vit deux âmes de fillettes toutes noires, parce qu'elles avaient communiqué en sacrilège ! ! ! Le matin venu, il révéla aux enfants leur faute et leur fit renouveler leur confession pour les remettre en état de grâce. On raconte un fait analogue dans la vie de St Gérard Magella, frère Rédemptoriste. A l'issue d'une retraite d'hommes dans le monastère où il résidait à Naples, il demanda à l'un des retraits : « Pourquoi avez-vous caché un péché mortel ? »

« Mais je n'ai pas caché de péché, repartit l'autre.

« Alors tournez-vous, reprit le saint frère... »

Et l'homme se retournant vit un diable à ses côtés. Comprenant son crime il se confessa de nouveau et revint à Dieu.

Ne voit-on pas là la réalisation de ces paroles de St Paul : « Celui qui communit indignement, mange et boit sa propre condamnation ».

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, (1897). — Etant toute jeune, Thérèse fit un rêve dans lequel elle aperçut deux affreux diabolots qui dansaient sur un baril de chaux avec une agilité surprenante, malgré les fers pesants qu'ils avaient aux pieds. Elle les vit d'abord jeter sur elle des yeux flamboyants puis comme saisis de crainte, se précipiter en un clin d'œil au fond du baril, sortir ensuite par une issue, courir, et finalement se cacher dans la buanderie... Les trouvant si peu braves, elle voulut savoir ce qu'ils allaient faire... les diabolots étaient là courant sur les tables et ne sachant comment fuir son regard... Ils la guettaient et la voyant toujours présente, ils recommençaient à courir comme des désespérés.

Dieu a voulu sans doute montrer par là, qu'une âme en état de grâce n'a rien à craindre des démons, qui sont des lâches, capables de fuir devant le regard d'une enfant. (2)

La Bienheureuse **Maria Taigi**, lisait l'avenir et trouvait les conseils qu'elle donnait dans un soleil merveilleux. Notre-Seigneur n'est-il pas nommé le Divin Soleil de Justice ?..

Un démon sous la forme d'un religieux l'aborda un jour pour l'exhorter à changer de vie et à ne pas ruiner sa santé par ses austérités. Sa prière le mit en fuite. Mais il revint furieux quand elle eut converti un jeune homme. Pendant la nuit suivante il lui apparut s'efforçant à l'étrangler ; tandis que d'autres lui conseillèrent de s'amuser comme les gens du monde. L'un de ces

(1) *Vie du Père Chevrier*, par un Père du Prado.

(2) *Histoire d'une âme*.

diabls sous l'aspect d'un beau jeune homme s'offrit même à elle, l'engageant à pécher. Elle résista aux tentations dans le calme et la paix de l'âme, que lui conférait le Saint-Esprit.

Cette mère de 8 enfants, vivant dans la pauvreté, et arrivant à conseiller des prêtres et jusqu'à des Evêques, prouve jusqu'à quel point Dieu donne sa grâce aux humbles.

Dupont de Tours, qui fut le promoteur des Adorations Nocturnes auprès du St Sacrement n'oubliait jamais son tour de garde. Mais lorsqu'il reposait sur un lit de camp, il éprouvait comme l'effort d'une main invisible qui le jetait en l'air. Plusieurs personnes en furent témoins. A Bourbon-l'Archambault dans une saison, il se fit un grand bruit dans sa chambre pendant la nuit. Le lendemain on lui demanda pourquoi il n'avait pas appelé. « Parce que répondit-il, ce n'était pas du secours humain que j'avais besoin, mais du divin ».

Ce simple laïc qui guérissait des malades avec l'huile d'une veilleuse brûlant devant un *Ecce Homo*, guérit aussi des âmes dans leur lutte contre les démons.

Benoîte Rançurel du Laus, resta sans mouvement sur un grabat pendant huit jours, après avoir été maltraitée, renversée et traînée comme un animal par les démons. Satan prenait parfois l'apparence de Benoîte et se montrait en train de manger, pour faire croire à une supercherie de la mystique qui se passait de nourriture.

Un hiver, il la tint sur un rocher escarpé et glacé, disant : « Ta grande dame t'a abandonnée, tu es en mon pouvoir, je te ferai souffrir si tu ne m'obéis ». Mais la Sainte Vierge vint au secours de son enfant et la délivra. Il fait bon mettre sa confiance en Marie !

Sœur Josephina Menendez, (1923) est une des dernières mystiques que l'on connaisse en butte contre les démons. Elle « le Rien » avec l'aide de Dieu, triomphe du « fort armé » ! Pourtant elle endure à plusieurs reprises une grêle de coups que lui administre une main invisible, ou encore est arrachée de la chapelle où elle s'offre en victime. Tantôt c'est un chien noir ou un horrible serpent, tantôt c'est un démon sous forme humaine qui lui apparaît, et même une fois sous les traits de Jésus-Christ. Elle-même est enlevée à plusieurs reprises (comme le fut M. Thér. Noblet) et cachée dans un grenier ou sous un meuble. Ses compagnes voient les vêtements de Josefa brûler et sur son corps les plaies produites par ces brûlures. Enfin Dieu permet que, à l'exemple de Ste Catherine de Sienne, Sr. Josefa descende en enfer pendant des heures et parfois des nuits ; elle en subit toutes les souffrances, à part la haine de Dieu et croit y avoir passé des siècles. Si elle est témoin des cris de désespoir des damnés, des moqueries ignobles des démons à leur égard, elle perçoit aussi quelques cris de rage de Lucifer quand il voit lui échapper des âmes qu'il croyait tenir. C'est ce qui l'encourage dans son rôle de victime en faveur des pécheurs. Elle voit Lucifer lancer à travers tout le monde des bandes de démons leur recommandant : l'orgueil, la luxure, la gourmandise : « laissez-les se gaver, disait-il, donnez-leur la jouissance, faites leur croire qu'ils sont les premiers... après, il sera facile de les avoir... surtout cachez-vous : derrière une oreille, dans les feuillets d'un livre, sous un lit ». Quelle révélation ! Sr Josefa mourut à Poitiers après avoir souffert et donné sa vie pour le salut des âmes (1).

Comment ne pas s'enrôler dans cette armée de sauveurs des âmes pour les arracher à l'enfer !

On demandera sans doute, la raison de ces épreuves des saints. Ne sont-ils pas les amis de Dieu ? Assurément. Et précisément, parce qu'ils sont les amis intimes de Dieu, parce qu'ils imitent le Christ et continuent sa Passion pour le salut des âmes, c'est pour cela même que les démons s'acharnent sur eux. Ils veulent les empêcher de dépeupler l'enfer, ou de diminuer le nombre des damnés. Le diable, en effet, préfère minimiser le degré de gloire des saints,

(1) *Un appel à l'Amour*. Edit. Apost. de Prière, Toulouse.

plutôt que de précipiter une foule de ses fidèles dans les abîmes de crimes, étant presque assuré de la damnation de ces derniers,

Marie des Vallées, la sainte de Coutances fut en relation avec S. Jean Eudes qui l'estimait grandement. Etant possédée par le démon pendant 20 ans, elle eut la grande peine de ne pouvoir communier. Voici ce qu'elle dit à propos de l'enfer.

« La plus grande peine de l'enfer consiste dans la colère de Dieu. Les damnés pour en être délivrés préféreraient subir dix mille feux pareils à celui de l'enfer. Sentir un Dieu éternellement irrité contre vous, quel tourment inexplicable !... Ils voudraient anéantir Dieu. Et quel désespoir de voir que Dieu est toujours Dieu et un Dieu courroucé !... »

Il n'y a pas que cette haine de Dieu qui pèse sur l'enfer, il y a aussi celle de toute la création qui crie vengeance et voudrait écraser le damné, il y a aussi celle des saints de la terre, des saints du ciel... haine d'autant plus grande que le saint est plus élevé, c'est-à-dire comprend mieux la sainteté infinie de Dieu... Aussi bien la haine de la Vierge Marie, ici bas si maternelle et si miséricordieuse dépasse celle de tous les saints.

Le damné a une telle horreur de son âme qu'il aimerait mieux être animé du plus terrible et du plus affreux des démons, qui lui semble plus beau que son âme. Quels reproches il se fait et comme il se maudit !

Le feu de l'enfer est si puissant, que celui de la terre, en comparaison, n'est qu'une rosée !... et ce feu ne se consume pas... Et en même temps le damné éprouve alternativement le tourment de ce feu ou celui d'un froid excessif et inouï... Il éprouve dans ses entrailles le supplice d'une faim atroce et d'une soif ardente qu'un monde transformé en pain et en eau ne saurait rassasier...

Les tourments sont en proportion du nombre et de la grandeur des péchés... combien de supplices comporte toute une vie de crimes ! ! !

Des révélations si redoutables devraient être le pain quotidien de nos méditations.

Si l'Eglise possédait beaucoup d'âmes héroïques, nous serions sûrs que les affaires de la chrétienté iraient beaucoup mieux qu'elles ne vont, et ce serait la fin du règne de Satan, comme celui-ci l'avouait au saint curé d'Ars.

On ne trouvera pas ici une histoire exhaustive de toutes les luttes diaboliques contre les saints, mais ces faits suffiront à rappeler que ces combats dureront jusqu'à la fin du monde, pour la gloire de Dieu et la confusion de Satan.

Grâce aux saints, disait St Antoine, il n'y a pas une ville où le diable reste possesseur tranquille de ses fidèles. Quelle humiliation pour cet orgueilleux, d'être vaincu par des êtres aussi faibles que nous, pauvres humains, aidés toutefois par la grâce et par la Vierge Marie

CHAPITRE V.

Tentation - Obsession - Possession

Tentation La tentation est la sollicitation au mal, qui provient du démon, du monde ou de la chair. Le démon n'est donc pas la cause unique de tous nos maux. Certes il peut exercer sa puissance sur les hommes, non seulement dans l'ordre moral par les tentations, mais encore dans l'ordre physique par de véritables afflictions corporelles : par exemple les épreuves du saint homme Job et celles des saints dont nous avons parlé.

Les suggestions mauvaises, pouvant s'étendre à toute une collectivité, on ne voit pas pourquoi on refuserait au démon le pouvoir de susciter des persécutions générales et même des révolutions. Si l'on peut faire remonter au diable la cause première de tout ce qui nous atteint, même dans l'ordre physique (puisque le démon fut l'instigateur du péché d'Adam) toutefois en bien des cas, la malice des hommes suffit à expliquer bien des événements fâcheux. Leurs imprudences ou leurs imprévoyances rendent raison de bien des maladies, accidents et autres épreuves.

Non, on ne saurait admettre, que Dieu, dans le gouvernement du monde, se serve normalement et habituellement du ministère des démons.

Donc, sans minimiser l'action diabolique, il ne faut pas non plus la généraliser, comme on fit au moyen-âge, alors qu'on n'avait pas étudié suffisamment l'action des maladies nerveuses. (1)

Voyons donc comment opère le diable pour nous tenter, afin de lui résister plus efficacement. Sans doute, le diable ne nous tente pas de la même manière qu'il tenta Notre-Seigneur, car en Jésus il ne pouvait influencer ni la volonté, ni l'imagination. En nous, au contraire, bien qu'il ne puisse pas modifier notre volonté directement, il peut toutefois agir sur nos puissances inférieures, sur notre imagination, sur nos sens et par là incliner notre volonté. C'est par la connaissance sensible que le démon peut provoquer la tentation. En effet, notre cœur s'émeut, accroît ou diminue ses pulsations, selon les pensées et les sentiments de notre intelligence. Ne dit-on pas : « J'ai le cœur léger, j'ai le cœur gros, j'ai le cœur brisé ? »... C'est précisément par ces impressions du cœur que Satan pénètre notre pensée. (2) (S. Th. Ia. q. 114. q. 105 a 4. et I a II æ q. 109. a 6 et q. 80).

On est tenté partout. Lucifer ne fut-il pas tenté au ciel ? Or il n'y avait pas de démon alors. Judas, apôtre ne fut-il pas tenté aux côtés de Notre-Seigneur ? Quand il quitta le cenacle, l'évangéliste, nous dit que Satan entra dans son cœur. Le grand St Paul fut aussi aux prises avec la tentation, et il suppliait sans cesse Dieu d'en être délivré. Et que lui répond le Christ ? « Non, tu n'en seras pas débarrassé, car ma grâce te suffit. »

Si la tentation est de tous les lieux, elle est aussi de tous les temps. C'est tous les jours que Satan sème l'ivraie et qu'il demande de passer au crible les disciples de Jésus. Chassé, il revient avec sept autres démons ou esprits plus forts, pour renverser celui qui se glorifiait déjà de sa victoire. Non, Satan ne nous quitte pas durant toute notre vie, et s'il a l'air parfois de nous laisser

(1) *Ami du Clergé* 1936, p. 470.

(2) *Ami du Clergé* 1937, p. 344.

tranquilles, ce ne sera que pour un temps comme il le fit pour Jésus après qu'il l'eut tenté au désert. Satan le quitta alors, mais pour revenir avec plus de fureur au moment de la Passion, d'ailleurs pour sa perte, car il devait être jeté dehors.

La tentation enfin opère de toutes sortes de manières : par la ruse et par la violence, par les suggestions intérieures et le ministère extérieur de l'homme, par la santé ou par la maladie, la prospérité ou l'adversité. qui oserait demander si la tentation est un bien ?

Et pourtant il en est ainsi, car elle prouve la vie par la lutte. Un mort, en effet un cadavre enfermé dans le tombeau de l'indifférence et de l'endurcissement ne combat plus, il est déjà sous l'empire du démon, et il faudrait un miracle pour le rendre à la vie de la grâce. (1)

La tentation est encore un bien, parce qu'elle nous fait constater notre néant et notre faiblesse, et par là nous fait recourir à Dieu avec plus d'instance, lui demandant sans cesse de ne pas succomber à la tentation... Elle est un bien aussi, parce qu'elle nous fait prendre les précautions nécessaires : veiller sur nos regards, nos pensées, nos désirs, notre cœur, notre imagination, nos lectures, nos fréquentations... Quand il s'agit de l'orgueil, elle nous fait lutter en face, et quand il s'agit de l'impureté elle nous fait fuir. Dès lors, la tentation devient une source de mérites.

Il en est qui sont tentés très longtemps, comme Ste Marie l'Egyptienne, qui fut dix-sept ans aux prises avec le démon, autant d'années qu'elle avait passées dans le désordre... Le Vénéral de Bus fut tenté vingt-cinq ans contre la chasteté. Par contre Notre-Seigneur ne permit pas que Ste Marguerite-Marie fut tentée sur la pureté, bien qu'elle subit de nombreuses autres tentations contre les autres vertus. Cette sainte disait spirituellement à ses novices : « Quand on se sert de la terre pour frotter la vaisselle, il semble qu'on la salisse, mais en fait on la nettoie ; or c'est ce qu'opère en nous la tentation »... Et Ste Thérèse ajoutait tout aussi finement : « Quand on voit une tache sur une main, on se lave les deux mains, ainsi la constatation d'un défaut nous fait nous purifier de beaucoup d'autres. »

Saint François de Sales recommande à sa Philotée : « Ne vous tourmentez pas des petites tentations, qui comme des moucheron piquent au nez ou à la joue ; notre ennemi est un grand clabauder, faites-lui la nique, car tout cela n'est rien. Il a bien crié autour des saints et fait plusieurs tintamarres ; mais quoi, pour cela les voilà logés ces saints, à la place qu'il a perdue, le misérable »... « Celui qui après Notre-Seigneur, ajoutait-il, sait le mieux faire des saints, c'est le démon par ses tentations. »

Sainte Angèle de Foligno, lorsqu'elle était horriblement tentée, se brûlait la main afin de détourner sa pensée de la tentation. C'est le cas de rappeler que St Bernard et St Benoît, pour surmonter leurs tentations, se roulaient : le dernier dans les épines, le premier dans l'eau glacée, d'un étang. Agissons-nous de même quand nous sommes aux prises avec les suggestions mauvaises ? Il faut moins nous étonner d'être tentés que de résister si lâchement au démon, à la chair ou au monde. (1)

Comment ne serions-nous pas tentés, nous qui par nos paroles, regards ou actions imprudentes, laissons deviner notre goût du mal ; nous qui avons peut-être déjà goûté au mal et qui pour en avoir jeûné par quelques jours d'abstinence, en ressentons soudain un appétit, puis une faim véhémente ; nous qui avons si bonne opinion de nos capacités et de notre vertu, que nous sommes prêts à tout risquer, à tout lire, à nous salir ; nous qui enfin, ayant horreur de la pauvreté de Jésus, nous nous laissons attirer, fasciner, éblouir par l'étalage des vanités de Satan et du monde ? Non, nous ne devons pas nous étonner de la tentation, ni même de tomber, ou selon l'expression si forte de St Jean, de retourner à notre vomissement, quand nous avons si peur de la pénitence, du jeûne, de la mortification, de tout ce qui coûte en un mot.

(1) *L'Evangile de la Tentation*. Bellouard, Lyon.

Pourquoi Satan nous tente-t-il ? Qu'est-il besoin de le demander ? N'est-ce pas pour pénétrer dans notre âme ? Et comme notre volonté seule est capable de lui en ouvrir la porte, il essaie de faire fléchir cette volonté. Or quand il y entre, Dieu s'en va ; on ne peut en effet servir deux maîtres. Et pourquoi préférer Satan à Dieu, le mal au bien, le vice à la vertu ? Pour ce que ça rapporte ! C'est un bien maigre butin en face de la perte énorme et éternelle ! Pourquoi surtout abuser des sacrements, de la miséricorde du Bon Pasteur pour s'éloigner et se faire ramener ? Pourquoi s'autoriser du facile pardon de la confession pour se rejeter dans le bourbier, et manquer à sa parole : de ne plus recommencer et de faire pénitence ? Pourquoi compter si facilement sur la grâce, sans faire ni effort, ni sacrifice pour l'acheter ? Pourquoi enfin offenser et quitter le Bon Dieu, un si bon Maître qui ne nous a fait que du bien ? Oh plutôt mourir que de pécher et de souiller son âme, plutôt mourir que de servir le démon et s'exposer à l'enfer pour toujours.

Afin de bien distinguer ce qui est une propriété de la nature (ou d'une maladie) et d'autre part ce qui appartient à la sainteté ou au démon, il est opportun ici d'étudier le mysticisme et l'hystérie.

En voici une distinction assez exacte :

Le mysticisme est un état ou une doctrine mystérieux, saint et élevé, sublime qui n'appartient qu'à une élite, à ceux qui s'adonnent à la contemplation. Cet état est parfois accompagné de phénomènes extraordinaires comme l'extase, la lévitation, la vision de l'inconnu et les stigmates. (Dict. Con. Rel.)

L'hystérie par contre est une maladie nerveuse caractérisée par des troubles de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement.

Nous opposons ces deux états, parce que le monde ignorant ou les ennemis de la Vérité prétendent pour minimiser la sainteté, qu'elle n'est qu'un produit de l'hystérie.

Or, si l'hystérique est un impulsif, un instable, un être suggestible, sans résistance, sans volonté ni initiative, jouet de son inconscience ou d'une volonté étrangère, le mystique au contraire, comme on le voit par Ste Thérèse (qu'on donnait pour patronne des hystériques !) a une volonté aussi énergique que constante. Il travaille à réaliser avec intelligence ce qu'il a médité, prévu et décidé. Il est actif et non maladif ; il ne se laisse pas suggestionner. (1)

L'hystérique qui semble avoir des extases tombe dans un état somnolent et rêveur, insensible et imprécis, suivi de pâleur, de lassitude, de tristesse, de perte de la mémoire, de défaillance intellectuelle. (2)

L'extase est diabolique quand on la constate en des personnes de mauvaises mœurs : quand ces personnes provoquent leur crise ou extase en public ou la suspendent selon leur volonté ; quand elles semblent parler comme des aliénés (c'est-à-dire poussés intérieurement par un autre) ; quand enfin après la crise, elles perdent la mémoire de tout ce qui s'est passé. Chez le saint, l'extase grandit, ouvre l'intelligence à la lumière céleste... Ste Thérèse faisait de grands efforts pour empêcher l'extase accompagnée de lévitation de s'emparer de son être, mais elle en était consciente. Le saint n'est jamais prostré, mais bien vivant, bien actif, plein de charité et d'humilité, suppliant Dieu de ne jamais permettre ces états merveilleux en public.

L'hystérique est plus ou moins sujet aux attaques épileptiques (ce qui n'a pas lieu chez le mystique). Les manifestations épileptiques sont plus fréquentes et plus intenses lorsque le ou les sujets se trouvent mêlés à un grand concours de peuple : meeting, comice, pèlerinage. La tension nerveuse qui résulte du contact de nombreux individus, semble accumuler chez ces malades des réserves de potentiel qui explosent de façon foudroyante n'importe où : chute avec perte de connaissance, période de contracture, puis phases de mouvements convulsifs, puis période de coma d'où les malades ne se relèvent que péniblement et sans se rappeler le passé. (3)

(1) *Dict. des Con. Rel.*

(2) *Ami du Clergé* 1939, 17-25. Gondal. *Le Miracle* 1905.

(3) Cela n'a jamais lieu chez les saints en extase : *Ami du Clergé* 1939.

On retrouve ces manifestations épileptiques chez les Albigeois, les Vaudois, les Anabaptistes et chez les convulsionnaires du cimetière St-Médard au 18^e siècle. Ceux-ci entraient en transe sur ou près de la tombe du Diacre Paris (Janséniste), puis quand le cimetière fut fermé par ordre du roi, dans des domiciles particuliers. C'étaient des cris, des hurlements, des contorsions, des coups par centaines qu'on donnait aux malades pour les soulager. « Trois ou quatre mille hommes administraient les secours à cinq ou six cents filles. » (Carré de Montgeron). Ces manifestations d'ailleurs n'affligeaient que les partisans des Jansénistes. Leurs prétendues guérisons de maladies nerveuses, ou bien sont suspectes faute de preuves sérieuses, ou bien ne furent produites que par la suggestion. Quant à leurs extravagances inouïes, elles doivent être attribuées sûrement au démon. (1)

Dans les possessions de Nonnains, comme les Ursulines d'Aix, de Loudun de Louviers, les faits constatés ne peuvent s'expliquer par l'hystérie et l'épilepsie seuls. Il y a aussi connivence diabolique (2)

Chez les Camisards, au 17^e siècle, les femmes affaiblies par un jeûne prolongé et excitées par la gloire d'être prises pour des prophètes si elles faisaient tomber d'un mot mille personnes à la renverse devenaient épileptiques. Le Maréchal de Villars raconte que dans une ville où il passait, toutes les femmes prophétisaient. Dans les Réveils Américains et Irlandais, et chez les Mormons, on constate dans leurs camps-meeting : des chorées, des cris désordonnés, des aboiements et des cas d'épilepsie. (3)

Les scènes si curieuses de la Salpêtrière (Paris) narrées par Charcot, ne furent que des produits de la suggestion, affirment les meilleurs psychiatres actuels. Or, c'est dans cette catégorie de malades nerveux, d'hystériques (infiniment plus nombreux qu'on ne croit) que se recrutent les faux miraculés, les faux extatiques, les faux visionnaires et les faux stigmatisés, plaie des sanctuaires, fléau des pèlerinages, cauchemar des médecins et des théologiens. Il n'est pas trop des sévérités d'un Bureau des Constatations de Lourdes pour les éliminer, il n'est pas trop des efforts des psychiatres et des savants religieux pour dépister ces faux malades. (4)

La *stigmatisation*, qui a été constatée pour la première fois au treizième siècle, avec St François d'Assise, produit de vraies plaies qui traversent les mains, laissant couler beaucoup de sang et causant de grandes douleurs. Chez les hystériques ou les possédés, on ne remarque au creux des mains qu'une légère boursoufflure non douloureuse accompagnée d'une transudation colorée.

Les stigmates des saints sont rebelles à toute médication et inaccessibles à la corruption. Ils se cicatrisent parfois d'une manière subite et parfaite. Enfin ces stigmates saignent périodiquement, par exemple le vendredi. Loïn d'être le produit de la suggestion, ils ont lieu parfois en certaines fêtes liturgiques ignorées des stigmatisés. D'autre part, comme en Ste Catherine de Sienna la douleur existe en l'absence extérieure des stigmates, la Sainte ayant prié Dieu d'en être préservée. (P. Sempé, S. J. *Messenger du S. Cœur*, mai 1937). Le Docteur Lhermitte, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, dit : « Il n'y a pas de comparaison entre les stigmates des saints et les ecchymoses des hystériques. (*Etudes Carmél.*, octobre 1936).

Dans la *lévitation*, le corps du saint soulevé est rigide ou mobile. Il s'élève jusqu'à la voûte de l'église, jusqu'aux statues des saints, jusqu'au sommet des arbres, se tenant sur de très faibles branches et en descendant tout doucement et avec grande modestie. Il y a deux cent cinq saints en qui on a constaté ce phénomène. Jamais la suggestion n'a produit de lévitation.

Les possédés, eux, sont élevés rapidement et sont rejetés sur le sol très rudement, au point qu'on les croit morts, comme on le voit dans l'Évangile. Concluons avec le Père Tonquédec, (l'exorciste officiel de Paris) : « que des

(1) *Dict. des Con. Rel.*

(2) *Ami du Clergé* 1939.

(3) *La Lévitation*, Leroy. *Dict. des Con. Rel.*

(4) *Les maladies nerv. et Manif. Diabol.*, Tonquédec. — *Varia. Ami du Clergé* 1939.

cas innombrables où l'on voyait de la possession n'étaient que des malaises hallucinatoires, des délires et des névroses. L'ignorance et la crédulité sont nuisibles à la foi des fidèles (à leur équilibre cérébral) et au bon renom de l'Eglise. »

Un médecin incrédule disait : « Votre Eglise a un avantage sur les autres elle fait la police du merveilleux ». Remercions-en le Dieu qui la dirige.

Après cette étude pour différencier le vrai mystique du faux. **Obsession** analysons maintenant les cas *d'obsession ou infestation*.

Si dans la possession le diable fait perdre connaissance et semble jouer dans le corps le rôle de l'âme, dans l'obsession, l'homme ne perd pas son intelligence actuelle, il garde toute sa raison et constate en lui-même l'action diabolique. Ici le diable fait le siège d'une place forte tandis que dans la possession la place est prise, mais non toutefois la citadelle de l'âme et ses facultés. En de pareils cas le Père Surin éprouvait en lui comme deux âmes : « s'il voulait faire le signe de la Croix, disait-il, il en était empêché par l'autre âme ».

Voici quelques exemples d'obsession produits sur les organes des sens :

1°) *La Vue*. — S. Antoine du désert, Ste Madeleine de Pazzi, Ste Colette St Philippe de Néri, et les saints dont nous avons déjà parlé voyaient les démons sous la forme d'animaux : de chien, de chèvre, de bouc, de cochon, de crapaud, d'insectes ou bien encore de géants noirs ou de nains difformes et hideux. A la différence des cauchemars et des hallucinations de la fièvre, les saints conversaient avec les diables ou se moquaient d'eux, sans trouble ni crainte. Notons que Satan ne prend jamais l'apparence de l'agneau ou de la colombe, qui sont les emblèmes de Jésus-Christ et du Saint-Esprit.

2°) *L'ouïe*. — Les obsédés entendent des rugissements, des sifflements, du vacarme, des blasphèmes. Par exemple St Hilarion, Mère Acarie, le saint Curé d'Ars. On rapporte que Sainte Madeleine de Pazzi ne pouvait réciter son Bréviaire, à cause du bruit occasionné par les démons, St Jean-Baptiste Vianney (Curé d'Ars) disait que le démon quand il lui parlait, avait une voix nasillard, aigre et sauvage, comme le cri d'une bête fauve. Par contre, l'ange, comme celui qui conduisait Sr Catherine Labouré à la chapelle, a une voix douce et mélodieuse, et tout son être rayonne la clarté et éclaire les ténèbres de la nuit.

3°) *Le Goût*. — Le diable salissait tout ce que Ste Véronique mangeait. Sr Marie de Jésus Crucifié trouvait dans son écuelle des insectes et des vers et avait le courage de les avaler.

4°) *L'odorat*. — Ste Françoise Romaine, nous l'avons déjà rapporté, était roulée par le Diable sur un cadavre en putréfaction, et sa tête y était appliquée à tel point, qu'elle-même et ses vêtements étaient imprégnés de cette puanteur, même après plusieurs lavages.

5°) *Le Toucher*. — St Antoine, St Germain évêque de Paris, Ste Françoise Romaine, St François Xavier, etc., étaient roués de coups ou mordus par le démon. Ste Thérèse à 62 ans étant jetée au bas des degrés du chœur, eut le bras cassé et subit un martyr de trois mois de la part du diable. St Alphonse Rodriguez fut souvent pris à la gorge et presque étouffé par un démon. Il assista une nuit, malgré lui, à un conseil de diables qui se réunissaient en enfer pour s'entendre à le perdre, puis les démons pénétrèrent en vacarme dans sa cellule, se jetèrent sur lui et le frappèrent jusqu'à ce que la Sainte Vierge vint l'arracher de leurs mains.

Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus se sentit obsédée du démon durant sa maladie. « Je ne vois pas le démon, disait-elle le 3 avril 1896, un Vendredi-Saint, mais je sens son action, il me tourmente et me tient comme avec une main de fer pour m'empêcher d'être soulagée, il aggrave mes souffrances pour me décourager ; je ne puis ni prier ni regarder la statue de Marie... » Et elle ajoutait :

« Oh ! comme il faut prier pour les agonisants, qui dans leur faiblesse ne peuvent guère réagir contre la tentation. »

La mère de sainte Thérèse sentit un soir une griffe du diable s'enfoncer dans son épaule, alors qu'après une lecture des pères du désert elle se disait que toutes ces luttes avec le diable ne lui étaient pas destinées..

C'est que Satan hait les âmes justes, qu'il devine à leur vie retirée, à leurs bonnes actions, à leur fréquentation des sacrements, à leurs lectures et pieuses conversations.. Tous les moyens lui sont bons pour lutter contre les saints, pour les empêcher de prier ou de faire pénitence, ne comprenant pas qu'au contraire il contribue au bien de la chrétienté par ses vexations de toutes sortes.

(Remarquons toutefois que c'est à l'Eglise seule, représentée par ses Evêques de se prononcer sur les cas d'infestation ou de possession).

Possession A dix-huit reprises, l'Evangile atteste la réalité des possessions. Nous en avons donné quelques exemples précédemment.

Dans la possession, il s'agit pour le démon de se substituer à la personne humaine pour punir ou éprouver des êtres humains en obéissant aux desseins de Dieu. Le démon demeure alors dans le corps du patient. (1)

Parmi les possessions remarquables, citons en premier lieu celle de la *Thiérache*, au XVI^e siècle, pendant les guerres de religion. Dans cette histoire, tous les témoins, même les Huguenots virent un cas de véritable possession, qui tourna à la confusion des hérétiques. (2)

Nicole Oury, de Vervins, le 3 septembre 1565 priant sur la tombe de son grand-père, vit un fantôme enveloppé d'un suaire blanc, qu'elle retrouva ensuite au foyer et qui lui dit être son grand-père sorti du purgatoire pour demander prières et pèlerinages. Mais les prières et les messes dites, Nicole ne cessa d'être tourmentée. Telle une furie, elle se frappait la tête contre les murs, réclamant un long pèlerinage, sous menace d'être aveugle. Le curé averti, commença les exorcismes. Nicole la bouche ouverte, mais sans remuer les lèvres, faisait entendre une grosse voix d'homme, affirmant être soit l'âme du grand-père, soit un ange gardien.

« Cependant, reprenait le curé, un ange ne tourmente pas les humains, donc tu ne peux être que le démon. »

Le Père de la Motte, de l'Abbaye de Vailly, fit un nouvel exorcisme et plaça le Saint-Sacrement sur la tête de Nicole. Alors le diable tempêta, clabauda, rugit, tandis que Nicole devenait un monstre de difformité, le visage enflé et plein de taches. Le diable tonnait si fort qu'on l'entendait de la place du marché. Il voulait bien sortir de ce corps, mais c'était pour y rentrer à la fin de la cérémonie. Ce qui eut lieu en effet et qui se continua jusqu'à la fête de Noël.

Comme on faisait prier à Soissons, à Laon et à Reims, on entendit au cours d'un exorcisme le démon dire : « Ah ! tu te fortifies contre moi, ainsi ferai-je contre toi, car j'appelle tous les diables à mon aide. »

Et le religieux de répondre : « Moi j'appelle tous les bons anges en aide contre toi. Va dire à Lucifer que je ne le crains pas, ni toi, ni tous les diables de l'enfer ».

Mgr de Bours, évêque de Laon, décida d'intervenir en personne. Il ordonna :

— « Quel est ton nom ? »

— Béelzébuth.

— Combien as-tu de compagnons ?

— Dix-neuf.

— Je t'ordonne de sortir de ce corps de chrétienne.

— Oui, mais pas encore et pas ici. »

(1) Le démon empêche l'usage des libres facultés de l'homme, il parle et agit par les organes du possédé — Il n'agit qu'indirectement sur les facultés, selon qu'elles dépendent du corps pour leurs opérations.

(2) *Reveu de Paris*, 1^{er} janvier 1909.

En présence de l'Hostie en effet, le maudit s'enfuit, mais pour revenir ensuite.

Alors intervinrent les Huguenots, furieux de voir que le diable reculait devant la Sainte-Hostie, furieux surtout de ce que le diable ne cessait de les mettre en cause, les appelant ses amis, ses enfants ou ses serviteurs qui accomplissaient bien ses volontés. Quelle victoire pour eux s'ils réussissaient là où l'évêque avait échoué. Ils allaient attaquer le diable non par les exorcismes, mais par la parole de Dieu dans les Saintes Ecritures.

Et le Pasteur de lire les psaumes de Marot.

— « Crois-tu, demanda Béalzébuth, qu'un diable puisse en chasser un autre ?

— Je ne suis pas un diable, dit le Pasteur, mais le disciple de Jésus.

— Tu es pire que moi, car moi, je crois ce que tu ne veux pas croire ; aussi je t'aime beaucoup, ainsi que tous mes bons Huguenots. Penses-tu me chasser avec ces plaisantes chansons de Marot, que j'ai aidées à composer ?

Toi tu es plus malade que Nicole, car celle-ci n'a que le diable au corps et toi tu l'as en esprit. Je prie Lucifer qu'il te tienne toujours en ses liens. Va, va, je ne ferai rien pour vous, et ne délogerai pas, parce que je suis votre maître et que tous vous êtes des miens. »

Les Huguenots n'ayant pas réussi, le Père de la Motte calma de nouveau la possédée avec la Sainte Hostie. Or, le diable qui était d'abord parti pour quelques instants, revint avec vingt-neuf autres.. Il commit toutefois l'imprudence de dire qu'il craignait Notre-Dame de Liesse..

On y conduisit Nicole en charrette. Mais le diable continuait à la tracasser, à alourdir le char, et par des détonations à effrayer les chevaux qui refusaient d'avancer. Enfin arrivée à Liesse, Nicole entendit la Messe et se soumit à l'exorcisme. Du premier coup vingt-six démons sortirent de son corps dans un fracas épouvantable. Mais Béalzebuth et les trois autres s'entêtèrent. « Quand tu resterais ici jusqu'à minuit, dit le diable, voire même cent ans, il n'en sortira plus un seul ; c'est assez pour toi, il en faut aussi pour ton évêque. Et il ajouta qu'il avait envoyé ses vingt-six diables à Genève, en pays ami.

A Laon nul ne voulut loger Nicole venue pour être exorcisée par l'Evêque, parce que le diable révélait tous les péchés des gens, et parce que Laon était une citadelle des protestants. Le 25 janvier, l'Evêque procéda à l'exorcisme. Le diable tempêta en face même de la Sainte Hostie. On entendait des grognements, des aboiements et dix hommes n'étaient pas de trop pour maintenir Nicole que seule la communion calma.

Les protestants dépités de leur insuccès accusaient les catholiques d'avoir arrangé cet exorcisme comme une supercherie, et deux d'entre eux avaient essayé d'empoisonner Nicole, comme le diable l'avouera, de même qu'il avouera un sacrilège commis par eux envers une Hostie consacrée.

« Si Jésus-Christ revenait sur terre, assura le démon, moi et les Huguenots lui ferons plus de mal que les Juifs », et il ajouta qu'il ne partira que le 7 février. Ce jour-là, l'Eglise était bondée de catholiques et de protestants. Pendant l'exorcisme, le diable hurlait, tandis que Nicole la face gonflée, la langue pendante n'avait plus figure humaine. Enfin, devant l'Hostie, Béalzebuth signala son départ définitif par une colonne de fumée, deux lueurs d'éclair et deux coups de tonnerre.

Charles IX et Henri III, dit l'Histoire, virent et interrogèrent Nicole Obry et la reconnurent de bonne foi. (1)

Possession d'Aix

A Aix, en 1611, un prêtre, Gaufridy, faussement accusé de maléfice par une possédée, Madeleine de Mandol, fut brûlé vif. Madeleine, étant exorcisée, assura qu'elle était l'épouse de Béalzebuth.. Elle fut emprisonnée, mais s'évada et vécut dans le monde. (2)

(1) *Revue de Paris*, 1^{er} janvier 1909.

(2) *Ami du Clergé*.

Possession de Loudun A Loudun, en 1632, la Mère Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines, après avoir mené une vie un peu mondaine et avoir fréquenté les paroissiens, fut possédée de sept démons ; puis toute la communauté à son tour fut obsédée ou possédée.

Dès le premier exorcisme, le 11 octobre, elle accusa le curé de Saint-Pierre, Urbain Grandier, d'avoir jeté un maléfice sur le couvent. Ce curé était perdu de mœurs et causait du scandale.

L'intendant Laubardemont, ayant reçu tout pouvoir de Richelieu, fit arrêter le curé. Celui-ci, après jugement, fut condamné à être brûlé et fut exécuté en 1634.

Les possessions continuant, le Père Surin se chargea des exorcismes. Il chercha à développer en la Mère Jeanne l'esprit d'oraison, d'obéissance et d'humilité, et réussit d'abord à expulser trois démons.

La possession est ici indéniable, en raison des langues inconnues parlées par la Sœur, en raison des phénomènes de lévitation brutale et d'autres circonstances très troublantes. Qu'il y ait eu aussi de l'hystérie, cela est bien possible, mais l'hystérie ou la mythomanie ne peut prétendre tout expliquer médicalement. Qu'on ait abusé des exorcismes publics, qui duraient jusqu'à trois heures, le Père Surin en était d'accord, lui qui s'en plaignait le premier et les refusait devant une assistance de trois mille personnes. Que les catholiques aient profité de ces possessions pour vouloir forcer le démon à confesser le Dogme de la Présence Réelle dans l'Eucharistie, admettons-le, mais répétons encore que cela ne suffit pas à expliquer la possession. Quel médecin pourrait réaliser sur une hystérique ce que fit le Père Surin, qui au cours d'un exorcisme obligea le diable à graver sur les bras de la Mère les noms de Jésus et de Marie. Chose que constata dans la suite la Reine Anne d'Autriche...

Finalement le Père Surin, avec un héroïsme sublime, prit sur lui la possession pour en délivrer la Mère Jeanne et son couvent. Il en souffrit vingt ans. Le dernier démon fut expulsé au tombeau de St François-de-Sales, à Annecy, en 1638. (1)

Les Possédés d'Ilfurt (1865) (2) Ces possessions furent sérieusement contrôlées par des personnes aussi compétentes que de bonne foi, ainsi que par l'autorité diocésaine, qui a permis de publier ces faits.

A Ilfurt, diocèse de Strasbourg, deux petits enfants de neuf et onze ans, Joseph et Thiébaud Burner tombèrent malades. Mais cette maladie pendant laquelle les enfants tournaient comme des toupies, ou agitaient les bras comme des fléaux battant le blé, et cela pendant des heures entières, finit par donner la conviction qu'il s'agissait bien de possession diabolique. Les enfants, en outre, voyaient des fantômes à tête de canard, à griffe de chat, avec des pieds de chevaux et le corps couvert de sales plumes. Ils trouvaient dans leurs vêtements de ces mêmes plumes et des varechs empestés, ou bien ils en vomissaient. Une sorcière, paraît-il leur avait donné un fruit, et depuis lors ils avaient été possédés.

Chacun avait deux diables, qui avouaient avoir peur de leur maître, c'est-à-dire de Lucifer. Et ces enfants qui pour l'ordinaire ne parlaient que le patois, s'exprimaient alors en français ou en latin. Ce qui est une preuve irrécusable de possession d'après le Rituel, ainsi que le fait de rejeter ou de refuser toute nourriture et boisson où l'on avait mis quelques gouttes d'eau bénite, même à leur insu. « Enlevez cette saleté, disaient-ils, c'est empoisonné. »

De même lorsqu'ils étaient en état de convulsion, il suffisait de leur dire :

(1) *Dict. des Con. Rel.*

(2) *Le Diable*, par le Père Sutter.

« Faites cela ou supportez cela pour la gloire de Dieu », et aussitôt ils recouvraient leur calme, car le démon ne peut souffrir de contribuer à glorifier Dieu. Le contact d'objets bénis, des habits ou des mains du prêtre, des reliques, paraissaient être du feu pour eux. Un jour qu'on leur imposait une relique de St Gérard Magella, Frère Rédemptoriste de Naples, on entendit le diable s'écrier : « F... (fiche-moi) le camp, Italien. »

Chose curieuse, si ces enfants cajolaient les nouveau-nés, ce n'était qu'avant le baptême, car après la réception de ce sacrement, ils les délaissaient.

Ils aimaient également les protestants. A l'enterrement de l'un d'entre eux, Joseph manifesta son contentement en s'approchant de la tombe. Il dit ensuite : « Celui-ci est chez nous en enfer. Il a été d'abord un sale puant (catholique), mais il a renié sa foi. Pour vous, catholiques, quand vous allez à la porcherie (l'église), vous vous dirigez vers le haut (le ciel), ceux qui n'y vont pas viennent chez nous. » Et il ajoutait : « Les francs-maçons nous rendent bien des services et nous épargnent bien des peines, ils nous amènent bien des clients. »

Devant le Saint-Sacrement, ces démons hurlaient. Ils ne pouvaient supporter non plus l'image de la Grande Dame (la Sainte Vierge) disant : « Celui de la Croix la défend. »

— « Que penses-tu, lui demandait-on, de cette Vierge qui t'a écrasé la tête ?... »

— « Je ne veux pas en entendre parler. » Et il hurlait au contact du scapulaire : « Enlevez ce chiffon qui me brûle. »

— « Que dis-tu du ciel », lui demandait-on encore.

— « Ah ! que c'est beau là-haut. Si j'avais eu une minute le bonheur de voir cette gloire, que je serais heureux... Que le ciel est beau. Jamais je ne le verrai... Je suis forcé de parler par les Trois qui sont plus forts que nous. »

L'exorciste continuait à l'interroger :

— « Qui es-tu ? »

— Le Prince des Ténèbres.

— Où est ta demeure ?

— En enfer.

— Voudrais-tu aller au ciel ?

— Pas d'espoir d'y arriver. C'est Michel qui m'en a chassé avec son glaive.

— Que ferais-tu pour aller au ciel ?

— Je ramperai sur des milliards de pointes d'aiguilles, pendant des milliards d'années, mais cela n'est pas possible.

— Pourquoi as-tu été chassé ?

— Parce que je voulais être le premier.

— Adorez Dieu.

— Jamais. »

Lorsque des visiteurs demandaient des détails sur le feu de l'enfer, il répondait : « Faites en sorte d'y venir et vous le verrez, vous le saurez. Notre feu est plus chaud et plus brûlant que vous ne sauriez l'imaginer. »

On constatait que les dimanches des enfants étaient plus calmes. Ce n'était pas en raison des messes d'obligation, mais parce que le démon qui aime beaucoup les lieux de danse, allait aux fêtes populaires, aux bals et aux cafés dansants. Au retour il exultait : « J'ai été à la Brasserie (il en donnait le nom), j'ai fait une riche moisson, nos affaires vont bien, le Maître sera content... On tient dans ces cafés des conversations à double sens, qui me font plaisir. »

Un soir, il s'écria : « Silence, nous le tenons : ce jeune du Café de Sélestat (le nom et le numéro de la rue étaient indiqués), il est en train de danser !!! Le voilà qui tombe !!! Il est mort !!! Il est chez nous maintenant. » Et l'on apprit le lendemain que ce jeune homme, en effet, était mort dans ce café d'une attaque d'apoplexie au moment que le diable avait indiqué. Quelle triste fin, quelle éternité épouvantable !

Les curieux étaient fort ennuyés parce que le diable révélait leurs péchés : « Ah ! vous n'étiez pas rassurés, disait-il à certains, et vous vous êtes fait râcler la croûte de votre conscience (se confesser) ». Mais si les livres penseurs entraient dans la maison : « En voilà des nôtres, affirmait-il, vous devriez tous leur ressembler, que nous serions contents. »

— « Et qu'avez-vous fait de Voltaire, lui rétorquait-on ?

— Nous l'avons reçu en procession. Arrivé à la porte il fut effrayé et voulut s'en retourner, mais il n'a pas pu nous échapper, il a passé par le trou pour aller dans le feu ».

On se décida à conduire l'aîné des enfants, en 1868, à Notre-Dame des Ermites. Là, le démon avoua que la Religion chrétienne était la seule vraie et qu'il ne pouvait rien contre ceux qui se confessent et qui sont dévots à la Grande Dame.. L'exorciste ordonna au démon de sortir de l'enfant au nom de la Croix et au nom de Jésus. Mais le diable écumait et hurlait : « Mon temps n'est pas encore venu. »

— « Au nom de Marie, retourne en enfer, Marie te le commande. »

— « Maintenant je dois céder, bien qu'il ne fasse pas bon en enfer. » Et il partit pour toujours, laissant l'enfant en paix.

Joseph à son tour fut exorcisé à Illfurt par l'abbé Brey, curé du village.

— « Au nom de Marie, va-t-en, ordonna le prêtre.

— « Faut-il qu'il vienne avec la Grande Dame, répondit le démon, je dois m'en aller, je ne puis résister. »

Il fut donc expulsé, comme il le fut du frère aîné, par le nom de Marie. Reconnaisant, le curé fit élever à Marie une belle statue de bronze en face de la maison Burner, témoin de la défaite du diable.

Possession d'une jeune Cafre (1) (1906)

« Le curé l'exorcisa, et le démon de hurler : « Maintenant notre heure est venue, beaucoup des nôtres sont envoyés sur terre pour tenter et séduire les âmes.. Germaine est à moi et j'en suis le maître. » Et il ajoutait en parlant de Marie dont on lui imposait l'image : « Enlevez-moi cette image de la Grande Dame, elle m'a écrasé la tête !!! Voyez le serpent sous ses pieds, c'est le nôtre ! » Et il ricanait.

Lorsque le prêtre recommandait aux fidèles de veiller et de prier, de croire en Dieu, de se confesser, le diable criait par la bouche de la possédée : « Il ment, n'y croyez pas. »

Alors le Père d'ordonner : « Confesse la vérité. »

« Tout cela est la vérité, était obligé de reconnaître le démon.. et le plus terrible est à venir, Ce Jésus de l'Eucharistie viendra pour juger les hommes et les anges rebelles. Si seulement on ne devait pas comparaître devant tous !.. Quel jour d'épouvante ! Le Juge fixera sur nous des yeux pleins de colère !.. Qui pourra soutenir son regard ?.. »

Devant une relique de la Vraie Croix, le démon tremblant se prit à hurler : « Malheur à moi, je n'ai plus beaucoup de temps, je retournerai en enfer, je ne reviendrai plus jamais. »

Il partit pour quelque temps, mais revint en 1907. La possédée fut alors exorcisée par Mgr Delalle, O. M. I. La Vierge Marie remporta la victoire, et le démon fut expulsé après des cris de rage et de malédiction.

La jeune fille qui s'était confessée sincèrement, mena dès lors une bonne vie et mourut six ans plus tard emportée par la phthisie.

Possession de Freyung (2)

Dans la Basse-Bavière, François Steiml qui avait eu une fille d'un concubinage, furieux des reproches de son père, voua cette fille au diable. Et quelque temps après on constata qu'elle était possédée. En effet elle rendait les liquides où l'on avait mis quelques gouttes d'eau bénite, et se tordait quand un prêtre lui imposait des reliques, ou ses mains aussi puissantes que les reliques, alors même qu'on agissait à son insu. Au moment des crises, le diable disait par sa bouche : « On se damne par les péchés d'impureté et de luxure. »

Son père se décida à la conduire au pèlerinage de la Sainte Montagne de Příbram, en Bohême, l'an 1880. Pendant l'exorcisme le démon avoua être entré dans le corps de l'enfant, à cause de la malédiction de son père.

Puis lorsqu'on arriva dans le chant du *Magnificat* à ces paroles : « *Deposuit potentes..* — Dieu a rabaissé les orgueilleux et exalté les humbles.. » on vit la possédée se tordre de colère et de désespoir, disant : « Votre Reine nous hait ; Elle nous a réprouvés.. Votre Mère bienveillante nous chassera ; nous ne pouvons pas rester à cause d'elle ; je dois le dire malgré moi. » Et le démon après avoir suscité un terrible orage, précipité des masses d'eau sur l'église, tué une personne par la foudre, se retira chassé par la Vierge Marie, la Vierge Puissante.

La jeune fille vécut encore vingt ans et mourut pieuse et résignée en 1901.. Ce cas de possession a paru dans la *Revue de Příbram*.

Née à Coullons (Sologne), Hélène commença à dix-huit ans à éprouver des obsessions diaboliques : vacarmes, chutes, voix susurrantes, bientôt suivies d'apparitions du diable. Ces apparitions étaient crucifiantes et accompagnées de tentations affreuses. Dans les intervalles toutefois, elle était favorisée de la visite de son ange gardien, de la Sainte Vierge et même de Jésus crucifié, ou de Jésus dans sa gloire.

Mgr Bougaud, vicaire général d'Orléans, conclut avec les juges ecclésiastiques à un état de possession, et l'Evêque ordonna des exorcismes immédiats qui amenèrent une délivrance passagère (1869).

En août, deuxième invasion diabolique, suivie de délivrance à Lourdes (1874). Mais le diable ne se tint pas pour battu ; pendant les vingt-cinq ans qui suivirent, il fit subir à Hélène toutes sortes de mauvais traitements et des tentations de désespoir. Elle voyait parfois d'immenses démons assis sur les portes d'une ville, ou bien sur le toit d'une maison de danse, théâtre ou café, semblant dire : cette ville, cette demeure nous appartient !!! Ces manifestations diaboliques ne cessèrent qu'en 1897. Ainsi cette Hélène Poirier fut sous l'influence du démon pendant près de trente ans.

Lucifer, dit le Père Pineau, son historien, poursuit de sa haine infernale nos âmes immortelles créées à l'image de Dieu qu'il abhorre. Il souffre en torturant et s'enfonce dans sa damnation en s'acharnant à damner les âmes.

Thérèse Noblet, à l'exemple des saints qui donnaient un nom particulier à Satan (telle Ste Catherine de Sienne qui le nommait : Malatasca, ou mauvaise poche ; le Curé d'Ars : le Grappin) ; la sœur l'appelait le Vieux. Le Vieux donc bouleversait tout dans la chambre de Thérèse et la nuit pour l'empêcher de dormir l'attachait par les cheveux aux barreaux de son lit. Depuis 1911 jusqu'à sa mort qui eut lieu en 1930, elle fut en butte aux persécutions diaboliques à peu près tous les jours et livrée à des cruautés inouïes.

Le diable en 1905 la jeta violemment par terre, ce qui lui occasionna une maladie grave qui dura cinq ans. Sous les yeux de sa cousine, qui en fut témoin, il faisait voler à travers la chambre de Thérèse tous les objets de piété, jetait la malade sur le parquet, sans que sa cousine eut la possibilité de la relever, car il semblait qu'elle pesait une tonne. Il fallait alors les prières du prêtre pour faire céder les forces occultes et l'éloigner pour un temps. Il revenait en effet bien vite pour faire entendre toutes sortes de bruits bizarres : des cris, des râlements sur le toit... pour administrer des coups sur son corps qui en portait les traces pendant longtemps. Satan lia même une fois Marie-Thérèse avec une corde, la jeta sur son dos pour l'emporter, mais voyant arriver son infirmière, la laissa tomber à terre.

Le Vicaire Apostolique de Papouasie, et son Vicaire Général, personnages

(1) *Une Possédée contemporaine* : H. Poirier, Champault. Paris, Téqui.

(2) *Vie de M.-Th. Noblet*, par le P. Pineau.

d'une grande science et d'une sainteté remarquable, de passage en France, vinrent visiter la possédée et lui adressant la parole en langue Rore ou Fouyoughé, le démon leur répondit parfaitement. Ils constatèrent aussi que le corps de cette Sœur était soit soulevé en l'air, soit rendu d'une pesanteur inouïe... il n'y avait que les exorcismes pour contrecarrer l'œuvre du démon.

La Sœur se rendit en Papouasie pour former des Religieuses indigènes. C'est alors que le diable s'en donna à cœur joie pour faire souffrir cette victime des âmes. Souvent il se jetait sur elle, la mordait, la frappait, la brûlait, l'écartelait, lui tordait les membres, la tourmentait physiquement et moralement.

« Je te fatiguerai bien, disait Lucifer, j'en ai eu de plus hautes que toi. Mais il ajoutait : « Comme tu me fais mal. Oh je te hais ! »

Plus il la persécutait en effet, et, plus elle lui arrachait des âmes. Un soir le démon entra dans le dortoir sous la forme d'un homme. Thérèse lui ordonna de sortir. Il le fit, mais suivit la religieuse dans sa chambre, pour la faire s'évanouir sous la puissance de ses coups. Une autre fois, il entoura la propriété par une bande de canaques hurlants, qui furent mis en fuite par un signe de croix. Grâce à Dieu, Marie-Thérèse Noblet n'eut jamais peur du démon.

Le Vicaire Apostolique faisait lui-même les exorcismes. Il commandait net et ne discutait jamais, disant :

— « Va-t-en bête impure et immonde, je te l'ordonne, je suis ton maître.

— Laisse-moi tranquille,

— Va-t-en, Marie-Thérèse est plus forte que toi, elle est à Dieu,

— Non, elle est à moi, je l'aurai.

— Quel est ton nom ?

— Oh ! je te hais, ça ne te regarde pas... (puis forcé il dit) Lucifer... et ce nom roula comme un tonnerre et l'exorciste sentit comme un souffle brûlant lui monter au visage ; et il ordonnait :

— Allons saints Anges, corrigez-le, châtiez-le... Aussitôt le corps se tordait, tressautait, essayant de se dérober aux coups invisibles qui pleuvaient sur lui et son visage prenait une expression de haine et de désespoir.

Malgré les exorcismes, le démon s'acharnait avec rage pour faire renoncer la sœur à sa vie de victime. Une nuit, il se jeta sur elle, lui écrasa la poitrine sous son genou, tandis que quatre diables de forme simiesque la tirèrent par les bras et les jambes pour l'écarteler. Ce furent les saints anges qui vinrent l'arracher à leurs mains.

Satan se montrait aussi sous les traits fantastiques de monstres hideux qui ouvriraient devant ses yeux les effroyables profondeurs de l'enfer... Mais la victime regardait la bête immonde avec des yeux calmes, lui disant comme toujours : « Je n'ai pas peur de toi, je suis à Dieu. »

Cette Sœur mourut en odeur de sainteté, et on l'invoque, et on la prie dans toute la Mission de Papouasie.

Marie des Vallées se moquait ainsi du démon malgré ses vexations : « Est-ce là tout ce que tu peux faire ? Tu n'as pas grande force, garde-toi d'omettre la moindre des peines que Dieu te permet de me faire endurer. Mais prends garde à ce que tu feras. Tu es un lion qui s'attaque à une fourmi — quelle pauvre gloire pour toi de la vaincre. Mais surtout quelle immense confusion pour toi d'être vaincu par elle aidée, de la grâce. (St Jean Eudes, Lethielleux).

Une conclusion admirablement encourageante à tirer de toutes ces possessions, c'est l'immense puissance conférée par Jésus à sa Très Sainte Mère, la Vierge Immaculée. Alors que la Croix, ou la Sainte Hostie, ou la sainte Eucharistie elle-même, paraissent impuissants à chasser le démon, le nom de la Très Humble Vierge réussit à reléguer en enfer ces persécuteurs de l'humanité.

Le démon craint immensément la Sainte Vierge. Aussi lorsque le Vénérable Alvarez disait à Satan : « Cesse de me tourmenter » ; il répondait : « Quand tu cesseras d'invoquer cette femme ! »

Satan a horreur de Lourdes, où Marie en fronçant les sourcils avait fait

fuir toute une troupe de son armée. « Ah ! disait-il par un énergumène : s'il n'y avait pas les faits merveilleux à Lourdes, de votre bonne Vierge nous aurions démoli depuis longtemps la foi en France ».

Marie est toujours prête à convertir les pécheurs quand ils l'invoquent. Ainsi De Quériolet, le Pénitent Breton, qui d'abord reniait sa foi, qui tirait du pistolet contre le ciel quand il tonnait, qui tuait un mendiant après l'avoir fait blasphémer en lui promettant une forte aumône... et qui cependant tous les jours récitait un *Ave Maria*... Or, voici que Marie le poussa à Loudun, au moment des exorcismes dont nous avons déjà parlé. Il entra dans l'église pleine de monde, pour s'entendre interpeller par le démon : « Voilà, mon brave, que fais-tu ici ? va-t-en », (il craignait sa conversion).

— A ce moment l'exorciste demandait : « Pourquoi es-tu entré dans ce corps ? »

— Peut-être pour convertir cet homme là-bas qui se cache derrière un pilier, répondit le démon. Alors De Quériolet prit la parole :

— « Comment ai-je pu échapper à la foudre, dit-il, alors qu'elle avait brûlé un des piliers de mon lit ? »

— « Sans la Sainte Vierge et ton Ange gardien, repartit le diable, je t'aurais sûrement emporté ».

Et Quériolet se convertit ; il fit une pénitence si longue et si dure qu'on l'a nommé : le pénitent breton.

Rappelons ce que disait le démon par la bouche d'un possédé amené près du tombeau de St François de Sales, tandis que l'on invoquait Marie : « Marie, ah, je n'ai point de Marie moi... ne proférez pas ce nom, il me fait frémir. Ah ! si j'avais eu une Marie pour moi, comme vous l'avez pour vous, je ne serai pas ce que je suis, je ne serai pas un démon. »

Le Père Lamy dont nous avons déjà parlé au ch. IV, p. 20 avait coutume de dire que : « si le diable nous suit à la piste, la Vierge Marie, elle, nous précède et nous aide ; et qu'avec le chapelet on pouvait aller partout »

Le Père vit un jour Notre-Dame lui apparaître et non loin d'Elle le démon qui rugissait en s'adressant à la Reine des Cieux.

— « C'est à cause de vous que je suis tombé. Vous m'avez toujours combattu et vaincu, »

Prions Marie avec une confiance filiale et bénissons-la de sa maternelle protection dans les luttes que nous avons à soutenir contre les démons.

CHAPITRE VI.

Fakirs et Voyants-Hypnotisme Spiritisme-Sorcellerie et Magie

Fakirs Il est plus que jamais opportun de distinguer les vrais miracles des tours de charlatans, et de juger si ces derniers sont mandatés de Dieu ou du diable.

La Presse a mentionné, le 29 janvier 1929, la faillite du fameux fakir Tahra bey, lequel s'exhibant en présence de médecins et d'un grand public se transperça la gorge d'un poignard (ou plutôt la peau du cou) et se planta des aiguilles dans les bras. Monsieur Paul Heuzé expliqua alors qu'il n'y avait là rien d'extraordinaire et que tout le monde pouvait en faire autant... « Alors, faites-le vous-même, lui cria-t-on de toute part ».

Il se décida et se planta lui aussi de longues épingles à chapeau dans le cou et les joues au grand étonnement de la foule.

— Tahra bey se coucha ensuite sur une planche hérissée de clous...

Un jeune homme réussit la même performance.

— Tahra bey enfin s'enterra ou se coucha vivant dans un cercueil pendant trois quarts d'heure. Mais M. Heuzé prouva, lui, qu'il avait donné la même expérience devant un aréopage de médecins, et cela pendant plus d'une heure.

Le public était fixé et le jury proclama, (d'après le Peuple de France) que le Fakir était très courageux, mais que tous ses tours n'étaient que des tours d'acrobate. (1)

On trouve aussi dans les Indes, des tours prestigieux, qui ne sont en somme que des phénomènes de magnétisme ou de suggestion collective, car la photographie n'a jamais pu enregistrer ces faits.

Et un public ignorant a osé comparer ces tours d'acrobate des fakirs aux miracles de Jésus-Christ et des saints !!!

Voyants Il n'y a rien de diabolique chez la plupart des voyants et des voyantes. On ne constate chez eux qu'une extrême habileté à vider les porte-monnaies des naïfs, gens fort crédules. Qui n'a pas eu sous les yeux des annonces de journaux rédigées en ces termes :

— Mme D... Votante réputée, tarots, ligne-main, sommeil magnétique etc...

— Mlle L... plus grande célébrité cartomancienne connue, somnanbule, réussit tout. La plus consciencieuse. »

— Il y en aurait donc qui ne le sont pas ? Qu'elles ont de la veine ces dames de réussir en tout. Sans doute, comme ces coiffeurs atteints de calvitie et qui vous offrent une eau capillaire souveraine.

— Voici encore plus fort : « Dix mille preuves que je prédis l'avenir, contre date de naissance, morceau d'ongle pied gauche, recevrez destinée écrite de ma main. » ...Merveilleux. Dix mille preuves ; par jour, peut-être !

Mais une question se pose : « Pourquoi jamais d'annonce de cette nature dans les journaux catholiques ? Les tarots, les lignes de la main, les marcs de

(1) Journal *Le Peuple de France*, janv. 1929.

café, cela ne prend donc pas chez les gens qui croient ? Cela ne rend donc que chez les affranchis, les émancipés, chez ceux qui s'écartent des dogmes divins ? Les incroyables vraiment sont les plus crédules, disait Pascal. Que voulez-vous, il faut bien croire à quelque chose ! (1)

Auons cependant qu'il y a parfois des coïncidences bizarres. Il y a ce qu'on appelle la lecture de pensée, la divination à distance. Certes, c'est très souvent du truquage, ou entente entre complices, comme cela se voit dans toutes les foires. Ou bien on se contente de la méthode Pickmann, dans laquelle l'émotivité du sujet sert de guide à l'opérateur.

La réalisation de certaines prédictions ou voyance à distance, peut aussi s'expliquer par la télépathie, fil conducteur, unissant les membres d'une même famille, ou des amis intimes. Tous nous possédons une sorte de poste émetteur qui disperse nos pensées, mais seuls des parents possèdent un poste récepteur correspondant, capable de les enregistrer. (2)

En voici quelques traits assez intéressants et typiques :

Mme Pujol (3) raconte une histoire de prétendus voyants, qui n'étaient que des fumistes ! A la foire des Batignolles, en 1925, il y avait une voyante qui affirmait pouvoir deviner toutes les pensées. Or des jeunes gens voulurent en faire l'expérience. L'un d'eux leur ayant assuré en secret qu'il avait une envie folle de gifler la voyante, demanda à celle-ci si vraiment elle découvrirait sa pensée présente et y lisait.

— Oui, Monsieur, assura la bonne femme, vous pensez à votre fiancée (car elle le voyait aux côtés d'une jeune demoiselle), et elle se lança sur ce thème à plusieurs reprises. Alors, le jeune homme lui allongea publiquement le soufflet promis : « Voilà, dit-il, à quoi je pensais depuis une demi-heure et j'en ai des témoins ».

L'affaire passa en justice, et la voyante fut déboutée de sa plainte, puisqu'elle n'avait rien deviné, alors qu'elle se disait voyante.

Narrons à la suite, un fait excessivement curieux arrivé à cette même dame Pujol, personne de haute moralité et très véridique.

Elle travaillait en 1929 aux Galeries Lafayette de Paris comme coupeuse. Or, en été alors qu'elle se préparait à partir passer le quinze août à Perpignan, une de ses compagnes se mit à lui faire les épingles. Et par trois fois elle lui annonça un voyage subit (autre que celui du quinze Août) à l'occasion de la mort d'une parente par alliance et qu'en cours de route, elle subirait un accident assez léger, mais qui la ferait marcher penchée. La Dame s'en amusa, mais ne voulut pas y croire.

Toutefois, étant à Perpignan, le 16 au soir, et sur le point de reprendre le train pour Paris, elle demanda par acquit de conscience s'il n'y avait pas de malade dans la maison, et sur la réponse négative, elle raconta l'histoire des épingles. Puis elle partit à 20 heures comme convenu... Et, une heure plus tard sa belle-mère mourait. Elle ne le sut, cela va sans dire que le lendemain matin par une dépêche et dut repartir le soir même pour Perpignan. Or, à Niort, une machine haut-le-pied bouscula leur train par derrière, et cette dame reçut sur la tête plusieurs valises tombées du filet, qui l'obligèrent à marcher penchée pendant quelques jours... Quelle coïncidence !

Comment expliquer ce phénomène de voyance ? Il faudrait pour cela connaître la Dame aux épingles. S'agit-il d'un don de voyance, comme il y a des dons de rebouteurs ? Il est difficile de décider, les données scientifiques et la connaissance de la moralité de la Dame aux épingles faisant totalement faut. Serait-ce d'inspiration diabolique ? L'hypothèse ne paraît pas improbable, vu que cette annonce n'était pas d'une véritable utilité pour le prochain, sinon peut-être pour prévenir les gens qu'ils doivent toujours être prêts à mourir et à passer au Jugement de Dieu. (4)

(1) *La Croix de Saint-Chamond*, 1925.

(2) *Psychologie* du Cardinal Mercier.

(3) Madame Pujol, 73 rue des Morillons, Paris.

(4) Mgr Farges dans sa Philosophie penche pour l'intrusion du diable dans la plupart des cas de voyance.

Autre fait qui peut s'expliquer par la théorie de la télépathie, existant, comme nous l'avons dit entre les membres d'une même famille. C'est toujours la même personne qui est en jeu.

Quatre ans après l'histoire précédente, vers la même date du quinze août, Mme Pujol est transportée en songe à Pergignan. Elle voit sa belle-mère déjà morte monter chez son beau-père, frapper à sa porte et l'appeler par son nom. Le vieux se traînant sur deux cannes ouvre sa porte, sort et descend l'escalier à la suite de sa femme, qui elle descendait à reculons en balayant chaque marche... Là-dessus la Dame se réveilla angoissée et raconta son rêve à son mari. Dans la matinée, une dépêche lui apprenait la mort de son beau-père.

Il s'agit ici, sans doute d'une demande de prières, ce qui peut avoir lieu avec la permission divine, et grâce à la télépathie.

Certes nous savons aussi que le démon peut intervenir pour donner connaissance de choses cachées ou lointaines. C'est ce que nous constatons par le fait suivant arrivé au XVI^e siècle.

Madeleine de la Croix, Clarisse de Cordoue, avait une grande réputation de sainteté par le merveilleux qui éclatait dans sa vie. Elle donnait des lumières aux Princes, aux Rois et même aux Evêques. Elle révélait des secrets : elle voyait par exemple, François I^{er} rendre son épée, à Pavie, ou encore la ville de Rome pillée par les Impériaux. Souvent aussi elle entraînait en extase. (1)

Or un religieux constatant de l'amour-propre en cette religieuse qui se complaisait à raconter ses extases, et était saturée de louanges et de vaine gloire, soupçonna une intervention du malin. Il interrogea cette sœur avec beaucoup de bonté et l'obligea enfin à avouer qu'elle s'était livrée au démon et avait fait un pacte avec lui. Guérie, elle fit pénitence hors du monastère. Elle avait été possédée pendant 30 ans. La religieuse était une voyante diabolique, par contre le religieux qui devina en elle quelque chose de louche ne fit qu'une conjecture. C'est ainsi qu'un maître qui connaît ses élèves peut deviner parfois leurs pensées et qu'une maman peut lire sur la physionomie de son enfant ses divers sentiments, surtout le mensonge.

Où, pour l'ordinaire, les voyants ne font que des conjectures. C'est ce qu'affirme le docteur Osty : « La découverte des faits cachés, dit-il, est très rare et encore plus la prévision de l'avenir, qui souvent n'est basé que sur des conjectures. Il n'y a donc pas là de divination ou de voyance. »

Mais il n'en est pas de même chez les saints. C'est Dieu qui agit en eux et qui leur donne des lumières extraordinaires, pour le bien des âmes. Ainsi Ste Thérèse passant près de ses religieuses devinait souvent leurs désirs et leurs tentations, parvenant grâce à cette divination à les apaiser et à les fortifier.

Elle eut une fois une vision des plus merveilleuses. Elle assista en esprit au massacre en mer de quarante Pères ou Frères Jésuites, par des corsaires le 26 juillet 1570. Elle entendait jusqu'aux paroles des mourants. C'est ce qu'elle raconta à un religieux. Or quelques semaines plus tard, on eut confirmation de ce martyre. La grâce divine a pu s'ajouter en ce fait, à la télépathie, puisque parmi les martyrs il y avait un cousin de la Sainte. Le Père Olier éprouvait également de vives allégresses pour les joies que ressentaient au loin des âmes qu'il avait dirigées.

Raymond de Capoue, à la mort de Catherine de Sienne, bien que très éloigné d'elle parut entendre comme dans une extase ces paroles : « Je serai avec lui, qu'il ne faiblisse pas ! ! S'il tombe, je l'aiderai à se relever ». C'était en effet la voix de la Sainte qu'il entendait ainsi par permission divine ! !

Dans tous ces cas, nous ne voyons pas que les saints subissent l'influence d'un opérateur quelconque.

D'ailleurs, l'Eglise fait peu de cas du merveilleux dans la vie des saints pour leur canonisation. Avant de discuter des miracles, elle juge de l'héroïcité des vertus, qui fait à elle seule la vraie sainteté. Cela établi et bien prouvé, alors seulement elle étudie les miracles, les visions et les extases.

L'Eglise n'admet les apparitions qu'après un jugement et une discussion

(1) *Vie de Sainte Thérèse*, d'après les Bolandistes, p. 145.

sévère, c'est ainsi que Mgr Théas a condamné les prétendues apparitions d'Eppy, au diocèse de Montauban, et Mgr Fleury, évêque de Nancy, ceux de Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle), qui ne sont que des suggestions collectives.

Hypnotisme L'hypnotisme (comme le magnétisme) enseigne qu'il y a des êtres à la volonté puissante, et d'autres à la volonté faible qui sont dominés par les premiers et peuvent être jetés par la suggestion ou par le moyen de passes, dans un somnambulisme lucide ou de sommeil. Les hystériques sont sujets plus que tout autre, à être hypnotisés. Nous ne voulons pas faire un traité de cette question qui déborderait notre sujet. Ce qui nous intéresse, c'est de savoir si le diable joue un rôle dans l'hypnotisme. Il est difficile de donner un jugement définitif. Tout ce que nous devons dire, c'est qu'il y a danger grave de soumettre sa volonté à un hypnotiseur, qu'on risque de devenir son esclave, qu'il y a des opérateurs qui manquent de moralité, et que nulle femme honnête ne devrait se laisser hypnotiser. S'il s'agit de maladie nerveuse, on doit se munir d'une autorisation épiscopale, se faire accompagner de témoins et ne se confier qu'à un Docteur d'une haute moralité. C'est ce que recommande le Saint-Office dans une réponse du 4 Août 1856 : « le recours médical n'est permis qu'à condition d'écartier tout sortilège ou invocation du démon, même implicite ».

Ces pratiques en effet confinent à la Magie et si on n'y invoque pas le diable, il y vient de lui-même ainsi que l'affirmait une possédée au Saint Curé d'Ars : « l'hypnotisme, les tables tournantes, le spiritisme, tout cela est à moi (1). »

Dupont, de Tours, en 1839, empêcha une séance d'hypnotisme ou spiritisme en jetant dans la salle des médailles de St Benoît, et en faisant prier les religieuses Carmélites.

Catherine Emmerich, (dont la cause de Béatification fut introduite en 1892) alors qu'un médecin voulait l'endormir pour la guérir de ses suffocations et de ses maux de cœur, eut une révélation lui assurant que ce qui se passait dans le sommeil hypnotique ou artificiel venait du démon.. Donc grande prudence sur ce point. Il ne faut pas qu'une curiosité malsaine fasse du tort à notre âme, comme cela a lieu surtout dans le Spiritisme.

Spiritisme Voici la fameuse science qui prétend communiquer avec les esprits des morts ! Il y a en effet des personnes qui se disent en relation avec l'au-delà, qui ont entrée dans le séjour des esprits. Or ces personnes là ne sont pas, comme vous pourriez le supposer des saintes, elles ne mènent ni une vie exemplaire, ni une vie de pénitence, ni une vie de charité et de dévouement au service du prochain, comme le font les Congrégations Religieuses.. Et chose curieuse, ces gens nient avec ensemble l'existence de l'enfer et du démon ; ce qui prouve déjà une accointance avec le malin.

Certes il faut faire la part de la curiosité du merveilleux dans cet engouement pour les tables tournantes ou parlantes, et pour les apparitions des esprits. Mais nous pouvons assurer comme l'a constaté l'Institut Psychique de Paris, et comme l'a jugé l'auteur de l'article Médium dans le Dictionnaire des Connaissances Religieuses, que la supercherie fait le fond des apparitions médiumniques.

Parmi les écrivains catholiques qui se sont occupés de spiritisme en ces dernières années, on reconnaît deux courants doctrinaux : les uns avec le Cardinal Lépicié attribuent sans hésiter au démon la plupart des phénomènes médiumniques... les autres font de nombreuses restrictions et concèdent seulement que certains faits extraordinaires (s'ils sont véritablement réels) peuvent être attribués à une intervention diabolique, ainsi le Père Garon, O. C. D. (2)

(1) *Vie du Curé d'Ars*, par Trochu.

(2) *Le Spiritisme et sa faillite*. Lethielleux.

Le moindre bon sens doit nous faire rejeter à priori les phénomènes merveilleux que prétendent produire les spirites.

En effet, si Notre-Seigneur, sollicité par les Juifs, ou Hérode, n'a opéré nul prodige dans le ciel, comment autoriserait-il les morts (ou les mauvais esprits) à intervenir sans cesse ?

Les Saints de leur côté n'opèrent de miracles qu'après avoir prié, jeûné, fait pénitence !!! Ils ne les font qu'avec répugnance, en privé, ou devant de rares témoins, comme Elie et Elisée qui ressuscitèrent un mort sans témoin, comme Jésus qui fit sortir tout le public venu pour l'enterrement de la fille de Jaïre, avant de lui rendre la vie !!! Ou bien encore ces thaumaturges attribuent leurs miracles à d'autres saints, comme le Curé d'Ars à Sainte Philomène.

Chez les spirites, par contre, on fait des miracles (ou prétendus tels) à la commande, sur le champ, en se vantant, et sans une véritable utilité pour le prochain.

De plus, les cérémonies religieuses catholiques se font en plein jour en public, en pleine lumière et tout le monde peut y assister. Tandis que chez les spirites, nul n'a le droit de contrôler le merveilleux et les séances ont lieu de nuit ; enfin l'on y va non pour prier ou pour devenir meilleur mais par distraction et pour s'amuser.

L'Eglise en tout cas défend sévèrement de se mêler aux spirites, de les consulter ou de faire parti de leur groupement. Le deuxième Concile de Baltimore en 1866, conseille fortement d'éviter tous ces contacts avec l'enfer pour ne pas tomber dans les pièges du démon.

Le 24 Avril 1917 le Saint-Office interdit les entretiens ou manifestations spirites, même présentant une apparence honnête, soit qu'on interroge les âmes ou esprits, soit qu'on écoute ou qu'on se contente d'observer.

Les faits spirites de Tilly-sur-Seulles (Calvados) ont été attribués au démon, et cela avec preuve à l'appui par l'ab. Brettas en 1897.

Pour expliquer les phénomènes des Tables tournantes ou parlantes, il faut recourir à la philosophie. Or celle-ci assure que l'effet doit être de même nature que sa cause. A un effet naturel, cause naturelle ; à effet préternaturel, c'est-à-dire dépassant les forces de la nature humaine, il faut rechercher une cause correspondante. Ce critère rejette toute objection basée sur la théorie des forces inconnues, car elle ne se présente que pour échapper à toute logique. (1)

Sur ces tables, ou sous ces tables et tout autour, il y a beaucoup de supercherie, et aussi quelque diablerie.

Déjà Tertullien mentionnait les chaises et les tables qui se livraient ou servaient à la divination.

Le Père Antoine, Capucin, grand Prédicateur de missions, étant muni de l'autorisation de l'Archevêché de Toulouse, assista à une séance de table parlante faite par un chrétien de bonne foi, mais ignorant. Il ordonna à la table de dire si elle parlait au nom de Dieu ou du diable. Elle dut avouer que Satan seul la faisait parler.

Cauchy, grand mathématicien et grand catholique invita un jour le Père Julien, S. J. à assister à une séance de tables tournantes. Mais lorsqu'ils arrivèrent au lieu du rendez-vous, le guéridon cessa tout mouvement. De même à Limoges, une table qui tournait s'arrêta à l'entrée du Lt. de Sonis.

Le Vicomte de Meslon, garde à Bauzon (Gironde) un guéridon qui avait parlé au nom du démon. En effet on lui avait demandé un jour : « Qui es-tu ?

— Je suis l'esprit du mal, répondit-il.

— Quel est ton but ?

— Vous tromper en vous donnant confiance ? C'est Dieu qui me force à parler. »

M. Vrau, grand industriel de Lille, constata (en 1887) beaucoup d'intelligence dans une table qui savait et spécifiait le compte de son porte-monnaie ; de plus elle était si pesante qu'on ne pouvait plus la soulever ; enfin elle

(1) Voir le *Dict. des Con. Rel.* : Spiritisme, Médium, Tables, etc...

manifestait une telle haine de Dieu, qu'elle rejetait tout objet béni qu'on y plaçait. A un certain moment, M. Vrau éprouva un malaise étrange, comme au passage d'une présence perverse. Ce fait si étonnant détermina sa conversion, et il devint un chrétien d'élite.

Le Journal « La Croix » du 11 Février 1912, narra qu'un prêtre, à une séance de table parlante l'adjura au nom de Jésus de dire qui elle était.

A la troisième sommation, elle répondit : Satan.

En présence de toutes ces affirmations, nous devons donc, comme le recommande l'Eglise éviter tout contact avec le démon ou ses suppôts. Nous avons mieux à faire que de perdre notre temps, octroyé pour travailler à notre salut, nous avons mieux à faire que de nous exposer à la tentation. (1)

Sorcellerie et Magie Noire

La Magie consiste en des pratiques, formules et signes qui prétendent atteindre un but par des moyens sans proportion ou ridicules. Par exemple essayer de guérir un malade par l'application d'une eau où aurait trempé une araignée. (2) Ou encore piquer ou percer une effigie pour maltraiter ou tuer un ennemi (envoûtement), ou enfin panser l'arme qui a causé une blessure pour guérir celle-ci. Or toutes ces manœuvres doivent être accompagnées, (paraît-il), pour les réussir de formules cabalistiques ou intervention du démon.

Le procès de Gilles de Rais (le Barbe bleue) qui fut brûlé sur une place de Nantes en 1440, prouve la connivence de la sorcellerie (qui n'est qu'un succédané de la Magie) avec le diable. Ce Châtelain, avait pris à son service le Florentin Prelati qui se faisait fort de trouver la pierre philosophale, autrement dit l'or, en évoquant le démon et en lui sacrifiant des petits enfants. C'est ainsi que furent immolés 240 enfants.

Du temps de St Pierre Fourier, on brûlait en Lorraine en quinze ans, neuf cents personnes convaincues de commerce nocturne avec le démon.

Il faut avouer qu'il y eut force méprise dans tous les procès de sorcellerie, car on en voyait partout au Moyen-âge. Jeanne d'Arc elle aussi fut accusée de ce crime, parce que ses ennemis ne pouvaient avouer avoir été vaincus par une femme, ou par une intervention divine.

Ce qu'il y avait de diabolique dans le drame des Poisons (1679), c'est que la Voisin, la principale inculpée, qui fut condamnée au feu, réclamait pour ses maléfices uniquement des enfants baptisés à immoler. (3)

Si l'Eglise considérait les magiciens et les sorciers comme des hérétiques, c'est parce que ceux-ci prétendaient atteindre leurs fins par des moyens disproportionnés et apparemment diaboliques, et surtout parce qu'ils appliquaient les Rites Chrétiens à l'Esprit mauvais, ou les reproduisaient à rebours. L'Eglise s'attaquait enfin à la foi superstitieuse envers le pouvoir des sorciers.

On a beau critiquer l'Eglise et lui reprocher son Inquisition barbare, on constate plutôt que cette Eglise a freiné le pouvoir séculier dans ses châtiements. Que des Inquisiteurs aient parfois franchi trop vite la marge qui sépare la Magie possible de la réelle, c'est-à-dire la sorcellerie abstraite des sorciers vivants, l'Eglise officiellement n'y est pour rien, comme la Médecine et sa docte Faculté n'est pour rien dans l'audace maladroite de certains médecins. (*Ami du Clergé*).

La répression de la sorcellerie était universellement appliquée dans tous les Etats. La Loi condamnait les pratiques des sorciers qu'elle traitait comme des malfaiteurs. Le moyen-âge n'a fait que répéter les condamnations du Code Hammourabi, du Lévitique, du Deutéronome et de la Loi Romaine contre les sorciers. On frappait la sorcellerie en proportion du dommage causé, ce qui prouve qu'on envisageait le dommage et non la faute religieuse ! !... Or non seulement les Etats Pontificaux furent exempts des procès contre les

(1) Il y a des faits cependant qui s'expliquent par la voyance.

(2) *Intuition du Curé d'Arz* (Trochu).

(3) *Dict. des Con. Rel.*

sorcières, mais l'Eglise comme par le Synode de Paderborn (785) et le Canon Episcopi, la lettre de Grégoire VII au Roi de Danemark, allait contre les croyances superstitieuses de l'époque et par conséquent défendait de mettre à mort les sorcières, dont le pouvoir est mensonger, à moins qu'elles ne fussent coupables d'assassinat.

Dans sa Bulle de 1484, Innocent VIII montre fautive la croyance au Sabbat, au voyage à travers les airs (grâce à la pommade des sorcières) et à la transformation des sorciers en animaux. (1)

Au 18^e siècle la science médicale ayant progressé, ne vit que des maladies nerveuses et des cas d'hystérie chez les prétendus sorciers. Mais de là à nier tous les cas de possession et de Magie noire c'est aller trop loin. Le domaine naturel appartient aux médecins, le préternaturel, aux théologiens. D'où cette conclusion : pas de jugement prématuré dans les phénomènes merveilleux, on ne doit les attribuer au démon qu'après avoir épuisé toutes les explications naturelles, et surtout il faut recourir au jugement prudent des Evêques. C'est ainsi qu'au Maroc, l'Evêque a su distinguer une supercherie dans un cas prétendu de maison hantée à Oujda (mars 1943).

Les prétendues vexations : chutes de bibelots, projection de déchets, d'éplures de pommes de terre, les apparitions d'orange où on avait creusé des trous dessinant une figure humaine etc..., etc., tout cela était le fait de la fatma (domestique arabe). La patronne, Mme M..., que nous connaissons, était trop crédule, admettant toutes les affirmations de sa fatma. Mais la police, dont le frère de la fatma était un indicateur et un prestidigitateur, sut cuisiner la domestique et lui faire avouer la vérité.

Rappelons les démêlés de saint Pierre avec le mage Simon (Act 8-9) dont nous avons parlé au Ch. II, p. 12 et 13.

Le Bréviaire, au 26 septembre raconte que le mage Cyprien désirait entraîner au mal par ses enchantements et ses invocations Justine, une vierge chrétienne qu'il aimait. Ne pouvant aboutir, il en demanda les raisons au démon qui lui dit : « Tous les procédés magiques n'ont aucune valeur contre les vrais chrétiens ». Emu de cette réponse, Cyprien déplora sa vie de crimes, il abandonna ses pratiques magiques, se convertit, confessa sa foi et mourut martyr avec Justine à Nicomédie.

Ce fait doit encourager les vrais chrétiens qui n'ont rien à craindre de la puissance magique. Beaucoup, au lieu de perdre leur temps dans l'étude ou la pratique de la magie, des tables parlantes ou du spiritisme, feraient mieux d'étudier la mystique et de travailler à imiter les saints, afin d'apprendre par expérience. — si Dieu le permet — le phénomène si étrange, merveilleux, inoui qu'est l'extase, l'avant-goût du ciel.

(1) *Ami du Clergé* 1936.

CHAPITRE VII

Franc-Maçonnerie et Satanisme

Impossible de parler de Satan sans parler de ses suppôts, de son armée. Tous deux ont la même haine de Jésus-Christ et de l'Eglise, tous deux veulent nuire aux âmes et les empêcher de se sauver.

Le cri de guerre des Francs-maçons est celui de Voltaire : « écrasez l'infâme, c'est-à-dire l'Eglise », ou celui de Gambetta : « le catholicisme voilà l'ennemi » ! ! ! S'il ne s'agissait ici, (comme dans le spiritisme) que de tables tournantes, d'ectoplasmes et de matérialisation, on pourrait lever les épaules, mais il s'agit pour la Franc-maçonnerie de dominer la vie publique, d'inspirer toutes les mauvaises lois et de combattre l'Eglise. (1) En effet, parmi ceux qui composent cette Maçonnerie (si on laisse de côté la foule des naïfs et des profiteurs) on reconnaît un grand nombre de sectaires, tous cachés. La franc-maçonnerie ne conserve une étiquette philanthropique que pour tromper les simples.

Clément XII, le premier, condamna formellement la franc-maçonnerie. Il constate que des gens de toute religion se réunissent dans les Loges, formant une société étroite, obligée à la plus stricte obéissance et se contentant d'une morale naturelle, comme si la religion révélée était facultative. Ils se lient d'autre part par un serment solennel sous la menace de peines terribles, de ne rien révéler de leur doctrine et de leurs actes. Or, un tel serment est immoral en soi, car on est obligé en conscience de révéler les attentats contre l'Etat et la morale. Et c'est pourquoi le Pape excommunia la secte maçonnique et ses adhérents.

— Malheureusement Louis XV ne mit pas la Bulle en exécution, et le Haut Clergé n'en tint pas compte.

Benoît XIV confirma la condamnation de son prédécesseur. Certes, s'il y eut parmi les maçons des filibustiers et des chevaliers d'industrie, comme le Comte St-Germain, Casanova et le Comte Cagliostro, qui vendaient des élixirs de longue-vie ou des eaux de Jouvence souveraine, la plupart d'entre-eux cependant précisaient leur but au Convent de 1787 : « La destruction des erreurs, c'est-à-dire des religions ».

Ce sont les Francs-Maçons qui préparèrent la Révolution, tels Mirabeau et Lafayette au premier plan ; tel Necker qui laissa les Loges pousser leurs candidats aux Etats-Généraux. Sur 605 députés au Tiers-Etat, on comptait 470 maçons. La Révolution commença par dépouiller l'Eglise de ses biens et de ses droits, Mirabeau fit proclamer l'Etat propriétaire des biens du Clergé ; (2, Nov. 1789 et 19 Nov. 1790, et 19 Mars 1793).

Pour asservir ensuite le clergé, la Révolution le soumit au serment (27 nov. 1790), et pour les prêtres non assermentés, elle les déporta, les emprisonna ou les massacra...

L'Espagne reçut sept mille prêtres émigrés, l'Angleterre huit mille, l'Italie trois mille, etc... Quant à ceux qui périrent par le glaive, par l'échafaud ou qui moururent d'épuisement sur des pontons ou des bateaux infâmes, où ils étaient entassés, ils se comptent par milliers.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1899.

— Aussi Joseph de Maistre assure que la Révolution fut satanique par essence.

La réaction de Thermidor avec les Maçons Tallien et Barras rendit la vie à la franc-maçonnerie qui était restée en sommeil pendant la terreur.

Sous l'Empire, il est probable que Napoléon, déjà affilié, ait voulu l'annexer à son profit. Ses frères en firent partie ainsi que les Maréchaux : Augereau, Bernadotte, Berthier, Kellermann, Mac Donald, Marmont, Murat, Ney, Oudinot, et plusieurs généraux. Dans les fonctions civiles nommons : Cambacérès, Fouché, Grégoire, Talleyrand... parmi les savants : Boëldieu, Lacépède, Lalande, Lenoir, etc.. (1)

Pie VII eut beau renouveler les condamnations de ses prédécesseurs, Napoléon fit le jeu de la Maçonnerie en laïcisant l'Etat et en mettant toutes les religions sur le même pied. Ce furent les Maçons : Lebrun, Fontanes, Fourcroy qui organisèrent l'instruction publique, et en firent, comme de l'Université, une institution maçonnique. C'est ce qui empêcha toute restauration catholique avec Louis XVIII gouverné par le maçon Decazes ; avec Louis-Philippe mis sur le trône par les Maçons Talleyrand, Laffitte, Marmont, Odilon-Barrot et Maison.

Les débuts de l'action laïque contre l'Eglise, sous le Second Empire furent patronnés par Edgard Quinet et Fernand Buisson, qui sont à la base de la laïcité scolaire, de l'école unique et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (2)

Thiers qui n'était pourtant pas religieux constatait : « Votre Gambetta est un danger politique et social, votre Buisson, un danger moral et national ».

N'est-ce pas diabolique, d'enlever le Christ des écoles et des hôpitaux ? N'est-ce pas diabolique de fermer toutes les écoles catholiques, comme en 1903 ces dix mille écoles des Frères et leurs deux cent mille élèves chassés ? N'est-ce pas diabolique d'expulser tous ces religieux qui étaient au service du prochain dans les hôpitaux et les écoles ?

En supprimant les Congrégations, la Maçonnerie traita l'Eglise avec la même brutalité qu'Hitler déploya envers les Juifs.

Et que dire du régime abject des fiches pour empêcher les Catholiques d'avoir les premières places, dues à leur mérite, n'est-ce pas diabolique ? Il y avait au ministère deux registres : l'un Corynthe pour les amis de la Loge et l'autre Carthage pour les Catholiques. (3)

Que leur importe à ces mauvais Français qu'il y ait dans l'enfance incroyante, une recrudescence de crimes, d'alcoolisme et de débauche, depuis la fermeture de toutes les écoles catholiques ; ils se moquent aussi bien de la religion que de la Patrie.

(Parmi les hommes éminents de la Maçonnerie, citons : Jean Zay, Rucart, Groussier, Brenier, Pivert, Chautemps, etc..)

Le Congrès des Maçons à Paris en 1906, paya des orateurs pour organiser des mariages et des enterrements civils, ainsi que des conférences publiques contre l'Eglise. Il recommandait de faire signer à tous les membres de la Libre-Pensée l'engagement de se faire enterrer civilement et de se faire assister à la mort par deux frères maçons pour empêcher la venue du prêtre. Il donnait des banquets gras pour le Vendredi-Saint. — « Que vous êtes drôles, leur disait J. Valès, de communier à rebours avec des ronds de saucisson ». !!!

Altora Colonna de Stigliano a écrit : « Responsabilités Maçonniques », par quoi il prouve que la secte occulte a causé la perte de la moralité, la dénatalité, la propagande contre l'idée de Patrie, l'expansion du Bolchevisme en France, le péril qui menace nos colonies, le déclin du prestige français, la viciation de tout régime politique, l'aide à la Révolution d'Espagne, etc.. (4)

Pourtant la Franc-maçonnerie ne constitue qu'une infime minorité. Il faut

(1) *La Dictature de la Maçonnerie*, par Vallery-Radot.

(2) Guiraud, *Les Nouvelles Religieuses*, 1927.

(3) *Ami du Clergé* 1934 (481,72 796 et 1927 (480).

(4) Paris, Lethielleux.

donc éclairer les français trompés et rallier les maçons de bonne foi (les naïfs) à la vérité nationale française, c'est-à-dire à combattre l'athéisme et la laïcité partout où ils se trouvent. Même si on ne veut pas du catholicisme, on doit respecter la France, on doit aimer sa Patrie et désirer sa grandeur, or cela est impossible, sans Dieu et l'Eglise.

Satanisme Celui qui adore, prosterne son néant, devant celui qui est le seul Maître, le seul Souverain. Quand un être adore, il est descendu dans l'abîme du rien. Or, cet hommage, ce respect qui se prosterne n'est permis que devant la seule et vraie Grandeur, car il n'y a rien au-dessus de cette adoration du cœur, de l'intelligence et aussi du corps.

Mais Dieu est Grand, Infini, Eternel, Intelligent, Dieu seul est Parfait. Alors l'adorer n'est plus une attitude fausse, ou de parade, ou purement extérieure, ce n'est pas un don ou un sacrifice facultatif, c'est un devoir strict. Qui n'adore pas Dieu est un révolté, un hors la loi, un voleur qui ne rend pas ce qu'il doit. Etant la propriété de Dieu, l'homme lui doit tout ; et ne rendant rien il commet la plus grave des injustices.

Quand l'homme adore les idoles, il les habille de grandeur, il recouvre leurs guenilles de lumière, leur néant de divinité. Hélas l'homme se trompe, la passion et ses frères le trompent, et surtout le roi du mensonge, Satan, le trompe. Alors le pauvre homme prosterne son être et adore le veau d'or, c'est-à-dire le plaisir, les honneurs, la gloire, car il attend d'eux son bonheur. Et il leur offre en sacrifice, ses pensées, son temps, sa vie, son âme, son éternité ! ! ! C'est là le péché le plus grand, la crime le plus énorme que d'adorer la créature. (1)

Pourtant il est un péché, un crime encore plus horrible, infiniment bas, une monstruosité, la plus grande insulte, le plus profond mépris envers la divinité, et la plus effarante des folies, c'est d'adorer le mal, le Prince du mal, le Mauvais, le plus terrible, le plus sournois, le plus cruel de nos ennemis : Satan ! ! ! L'adorer c'est lui reconnaître une grandeur qu'il n'a pas, lui le plus dégradé des êtres ; c'est lui attribuer la perfection, alors qu'il est le pervers ; c'est lui conférer une autorité souveraine, alors qu'il ne commande qu'aux esclaves qui se livrent à lui. Adorer celui qui mérite le mépris, le dégoût, la nausée, c'est retourner à son vomissement, à son fumier !!! Quelle horreur que de le faire l'égal de Dieu, ou encore pire : le seul Dieu ! C'est détrôner le Vrai Dieu, éteindre la seule Lumière, renier la suprême Perfection, et cela pour lui substituer la suprême horreur et bassesse.

Où, il y a eu des malheureux, de bien pauvres gens qui tout le long des siècles adorèrent Satan, et il y en a encore qui le prennent pour leur maître. Courtisans et esclaves, ils lui obéissent en tout, lui font don de leur sang. A l'encontre de l'Evangile, ils cherchent à implanter la luxure et le meurtre, et eux qui obéissent aux plus viles passions, ils osent critiquer l'obéissance du chrétien, eux les esclaves de Satan. Ils ne croient plus à Dieu, mais ils croient à Satan, qui leur a fait de belles promesses, sans jamais les tenir, et qui les cravache s'ils viennent à manquer de zèle.

Les damnés n'adorent pas Satan ! Ah ils reconnaissent alors et leur immense sottise, et les tromperies du menteur éternel. L'enfer leur révèle la réalité, l'horreur du maître qu'ils ont cru puissant. Ils subissent et maudissent celui qu'ils adoraient, obligés d'entendre ses ricanements de mépris, ses moqueries ses blasphèmes !

(Tremblons devant tant d'abîme de la bêtise humaine, et prions pour ne pas nous laisser tromper par l'orgueil, principe de tout péché, de tout crime).

Des saints tentés de désespoir, comme St François de Sales, faisaient cette prière : « Oh mon Dieu, si je dois être un jour damné, au moins ne permettez pas que je blasphème votre saint Nom... et en attendant, vite, sans perte de temps aimons Dieu et aujourd'hui avec plus de force pour l'avenir que nous ignorons ».

(1) *L'Evangile de la Tentation*. Bellouard, Lyon.

Nous savons que la Franc-Maçonnerie mène au Satanisme, car tous deux réhabilitent le démon. « De tous les êtres autrefois maudits, dit Mgr Pie, que la tolérance de notre siècle a relevé de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné à ce progrès. Ce diable que le Moyen-Age (on n'entendait rien alors à la tolérance) fit à plaisir méchant, laid et torturé, notre siècle si fécond en réhabilitation de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser le premier des révolutionnaires. Or si l'on prend parti pour Satan, on doit haïr Dieu qui l'a puni, ajoute de Maistre.

La Loge Belge du 24 juin 1854 reconnaissait : « Voilà quatre cents ans que nous sapons le catholicisme, la machine la plus forte qui ait été inventée en fait de spiritualisme ; elle est solide encore malheureusement. Guerre donc à Dieu. Il faut crever le ciel comme une voûte de papier !! » Mais, si vous détronéz Dieu, par qui le remplacerez-vous ? Par Satan sans doute. C'est ce qu'avouait la Revue du Monde invisible avec blasphème : « Nous voulons refaire la royauté de Satan, le grand, le beau, le suave... nous abolirons la gloire du Christ pour replacer le proscrit dans sa suprême dignité ! ! Un jour le prince de ce monde sera adoré comme vrai dieu ! ».

Et Satan a ses hymnes, où l'on fait rimer : le Christ à l'écurie avec : la Vierge à la voirie. L'hymne à Satan de Josué Carducci fut chanté en plein théâtre Umberto à Rome et à Turin, aux applaudissements frénétiques des assistants, hymne qui contient cette strophe d'horreur : « Voilà qu'il vient Satan le grand. Il passe bienfaisant de lieu en lieu, sur son char de feu, Salut o Satan, salut o révolté... que montent vers toi notre encens et nos vœux. Tu es vaincu o Jéhovah des prêtres, »

Satan a aussi ses journaux et ses prédicateurs, comme le « Lucifero d'Ancone ».

Louise Michel dans un de ces journaux, le 18 sept. 1880, louait ainsi le diable : « si la légende des anges rebelles est vraie, leur chef doit être l'objet de notre vénération. Il fut le premier qui sut résister à l'autorité. Il doit être le patron de tous ceux qui luttent pour la liberté, c'est-à-dire pour la Révolution. »

Le Bulletin de la Libre-Pensée de Bruxelles avait déjà assuré en 1876 : « en purifiant Satan de la longue calomnie des siècles, on a rendu à l'archange sa beauté et sa grandeur. Dieu s'étant toujours mis du côté des oppresseurs et des forts, Satan est devenu le génie de la liberté. Il fut l'instigateur de toutes les revendications humaines, depuis Adam jusqu'à la Commune. *Dieu est mort, vive Satan !* ».

Satan reçut aussi des triomphes publics. Ainsi au Carnaval de 1882, sur un des théâtres d'Alfiéri à Turin, on amena son image, on chanta des hymnes, on l'encensa et on annonça son arrivée prochaine sur un char de feu.

Sa bannière avec son effigie courut toute l'Italie. Le Pape Léon XIII protesta : « on a vu, dit-il, des étendards avec l'effigie du mauvais esprit qui a refusé d'obéir au Très-Haut et qui est le chef de tous les révoltés !!! » Huysmans, en 1901, après avoir décrit les horreurs du culte diabolique, dont il fut le témoin, constate que le pays est saturé de satanisme et que le culte de Lucifer existe, principe d'une corruption infernale et universelle. (1)

Donnons ici une diatribe haineuse que Satan éructait à l'un de ses adeptes et qui fut relatée dans la *Revue Mariale* de Lyon, en 1906 :

« Je couvre le monde de ruines, je l'inonde de sang, je déforme tout ce qui est beau et bon, je souille ce qui est pur, je renverse ce qui est grand, *je fais tout le mal possible et voudrais l'augmenter à l'infini*. Je suis toute haine et rien que haine. Ce qui accroît ma souffrance, c'est la pensée de me savoir vaincu d'avance et de faire inutilement tant de mal... Mais non, j'ai toujours la joie de tuer les âmes pour lesquelles je rends vains son Incarnation et sa Rédemption. Comprends-tu cela ? Tuer les âmes qu'il a créées à son image, qu'il a aimées infiniment ; je les lui vole, je les assassine, je les damne et je les déteste. Elles me préfèrent à Lui, et pourtant je ne suis pas venu du ciel pour

(1) *Ami du Clergé*. Varia.

elles moi, je ne suis pas mort pour elles, moi. Ah Il me force à parler, Il se sert de moi contre moi, Lui que j'adorais avec une telle véhémence que tous les cœurs des saints en seraient brisés. Si tu avais vu cette lumière, cette beauté, cette bonté, cette grandeur, ces perfections. Et pourtant nous n'avions pas reçu la Vision Béatifique ! Comment ai-je pu perdre tout cela ? J'étais si heureux et maintenant si malheureux pour jamais !

Si tu savais comme je le hais : Lui, sa Divinité, son Humanité, ses Anges, sa Mère surtout, car c'est Elle qui m'a vaincu. Je suis capable d'autant de haine que je l'étais d'amour. Je hais tellement que je préfère entraîner une âme en enfer avec moi que de remonter au ciel. »

Que c'est effrayant, épouvantable et terrifiant. Pussions-nous répondre à tant de haine par plus d'amour encore pour notre Dieu, pour Jésus et pour la Vierge Immaculée, notre Maman du Ciel.

Dans ce culte extérieur offert à Satan dont nous avons parlé, Satan vient lui-même présider ses réunions, comme on le voit par le livre de Doinel, qui fut témoin d'apparitions extraordinaires. (1)

Le Père Jandel qui avait prêché à Lyon sur la vertu du signe de la Croix capable de faire fuir les démons, fut invité par un franc-maçon à une réunion où devait apparaître le diable. Après avoir pris conseil de Mgr Bonald, le Père alla au lieu de rendez-vous, revêtu d'un habit laïc, sous lequel il avait caché une croix. Ils arrivent bientôt dans une demeure brillamment éclairée. Ils s'arrêtent près de la porte. Lorsque le démon apparut, le franc-maçon poussa du coude son voisin : « le voilà ». A son entrée le diable avait flairé la présence d'un être ou d'un objet inaccoutumé. D'un regard rapide et furieux il scruta les physionomies. La flamme de ses yeux devenait terrible, et d'une voix sèche il cria : « nous sommes trahis ».

A ce moment le Père tirant son Crucifix fit un signe de Croix sur l'assistance. Aussitôt toutes les lumières s'éteignirent, les sièges furent renversés, et les assistants s'enfuirent en désordre. Inutile d'ajouter que le franc-maçon se convertit !!! Mgr Theurin, évêque de Port raconte une apparition du même genre. Un Russe nommé Pomerantseff aurait conduit l'abbé Girod à une réunion où la vision satanique disparut grâce au signe de Croix... Répétons que l'Eglise a condamné la Franc-maçonnerie, que ses adeptes sont excommuniés et ne peuvent être absous que s'ils font rayer leur nom de cette secte, s'ils livrent leurs insignes et refusent de payer leur cotisation.

Pour contrebalancer ces abominations, il y a heureusement des âmes victimes, dans le cloître et le monde, capables d'apaiser la colère de Dieu et de nous servir de paratonnerre contre les cataclysmes à venir ! ! Hélas, combien y a-t-il de fidèles lâches et égoïstes qui ont peur de faire pénitence et s'excusent en disant : « Dieu n'en demande pas tant ! ! » Oui, le Bon Dieu demande beaucoup, tout autant qu'à son Divin Fils, il veut nos souffrances et notre dévouement pour achever la rédemption du monde, et pour empêcher les âmes de tomber en enfer. (2)

(1) *Ami du Clergé*. Préd. juil. 1902 et *Semaine Religieuse* de Grenoble.

(2) Voir *Vie de Rose Ferron*, de Tokars.

CHAPITRE VIII

L'Enfer

Nous savons maintenant que le diable existe, nous connaissons son influence dans le monde. Il ne manque plus que de parler de sa demeure, afin que ceux qui suivent sa doctrine et sa morale, qui le servent en cette vie puissent se faire une idée de leur habitation future, et que les chrétiens évitent le péché s'ils veulent éviter l'enfer.

Une des causes de nos malheurs, disait Pie IX, c'est qu'on ne parle plus de l'enfer... parlez-en souvent et le monde changera.

Mais quelle ignorance parmi les chrétiens, qui se contentent à la mort de leurs proches de hurler leur douleur, sans prier, et surtout sans aller chercher le prêtre. Ou bien si le prêtre se présente pour voir un malade on le repousse en disant : « il n'a pas encore perdu connaissance ». Quelle mentalité !..

Que c'est triste. Ainsi est appliqué plus ou moins consciemment le mot d'ordre de la Maçonnerie : « Pas de prêtre au chevet des malades ». La vue du prêtre dit-on pourrait tuer le mourant ! Donc on dupe le pauvre malade, pour lui assurer l'euthanasie, en lui faisant croire à une guérison toujours prochaine... et on le trompe jusqu'à la mort.

Une voix amie pourrait peut-être le prévenir, le sauver, comme le recommande l'acte de charité (lequel oblige d'aimer son prochain comme soi-même). Or, de ces vrais amis, on n'en trouve pas, et les parents eux-mêmes se désintéressent du salut de leur proche. Y a-t-il crime plus grand que de laisser mourir sans confession un chrétien ignorant ? (et ils sont si nombreux ces ignorants). Cela est plus grave que de laisser un parent sans soin, sans remède, sans nourriture.

Mais on a peur de l'effrayer dit-on. Quelle excuse pitoyable ! ! !

Voici un père debout sur le bord d'une falaise, en train de se faire photographier... « Reculez, lui dit l'opérateur... » Il approche ainsi du précipice... et on ne lui dit rien de crainte de l'effrayer. Tout de même en voyant les siens pâlir, il s'étonne : « Eh quoi vous vous taisez ?.. Pourquoi pâlisseriez-vous ? »

— « Ne craignez pas, on s'amuse, ne vous en faites pas... » Encore un recul et le père tombe dans l'abîme ! Ne pense-t-il pas à cette minute, ce père : « Ah ils ont voulu ma mort, c'est pour cela qu'ils se taisaient !! Ce sont des assassins !!! Et ils disaient m'aimer, quels menteurs. »

Oui, tous ceux qui mentent à leurs mourants et par leurs paroles optimistes, et par leurs sourires d'emprunts, sont des assassins. En effet, ce qui torture les malades, ce n'est pas la mort, c'est plutôt l'indécision et la crainte de l'autre vie. Et au contraire quelle paix quand ils se sont confessés..

Peur de les effrayer, mais, ne comprennent-ils pas ces malades, quand ils voient les médecins, les remèdes et même le notaire ; car il faut toute sa connaissance pour faire son testament ! ! ! Et pour la confession, acte mille fois plus important, cette connaissance n'est-elle pas requise ? (1)

Soit, vous n'avez pas effrayé le malade... Il est mort... Et vous osez dire : « Quelle belle mort, il ne s'est pas vu mourir !!! »

Ah, parlons-en. Quelle belle mort en effet, de se voir en état de péché mortel, de constater qu'on est criminel et d'éprouver la colère de Dieu ! ! Quelle belle mort de choir dans le feu. Quelle belle mort que, d'être précipité dans la cornue d'un haut-fourneau, à une température de six à sept cents degrés ? Quelle belle mort qua de tomber dans les griffes de Satan ! ! ! Ah comme le démon vous remercie de lui avoir donné une âme, de plus à torturer en enfer : « Bravo, vous dit-il, vous êtes mes meilleurs associés ».

Et vous ajoutez encore dans votre inconscience stupide ; en parlant de votre parent mort : « Il ne souffre plus !!! » Comme c'est faux. Il faut plutôt dire : il souffre encore plus, il souffre davantage, il commence à souffrir pour ne cesser jamais de souffrir éternellement.

Les pauvres chrétiens ne savent plus, ne comprennent plus les données de la foi à propos de la vie ou de la mort d'une âme.. Ils ont vécu comme des animaux et ils meurent de même ; ils ne pensent pas à leur éternité.

Un jour, à la Trappe de la Meilleray, le Frère portier reçoit la visite de deux jeunes gens venus pour lui annoncer la mort d'un parent.

— « Ah, c'est bien, dit le Frère, vous au moins vous êtes de bons chrétiens, vous venez sans doute emprunter un Crucifix, deux chandelles et chercher de l'eau bénite ; je vais vous les apporter.

— « Non, répondent les envoyés embarrassés, nous... c'est-à-dire... on est venu, parce qu'il faut passer la nuit à veiller, et on a besoin de deux bouteilles d'eau-de-vie ! » (sic).

Ah la belle mort que celle de ces pauvres gens qui, au lieu d'avoir auprès d'eux des parents qui prient, n'ont que des joueurs et des buveurs..

Aux enterrements, aux Messes anniversaires, il y aura quelques pleurs, des condoléances, des poignées de main, une fois que la musique se sera tue et que les lumières du catafalque seront éteintes ! ! ! Et tout cela pour fêter (si on peut dire) un damné ! ! ! Vous en êtes responsables, vous qui n'avez rien fait pour les âmes de vos proches ; il sera juste que vous soyez traités de même à votre tour, au lit de mort.

Hélas on ne croit plus au châtement de l'enfer, on nie même ces peines de l'enfer ! Et c'est là assurait le Père Faber, la plus fatale préparation du démon pour la venue de l'antéchrist.

Existence de l'Enfer

Y a-t-il un enfer ? Ce n'est pas en le niant qu'on s'en débarrasse. S'il y a un enfer, notre indifférence ou notre négation n'affectera nullement son

existence.

L'enfer est la plus terrible doctrine du christianisme !

Dans l'Ancien Testament, il n'y avait que la crainte des châtements pour maintenir le Peuple de Dieu dans l'obéissance à la Loi.

Dans l'Évangile, pourtant Loi d'amour, le Christ proclame le dogme terrifiant de l'enfer, cette croyance étant le seul frein aux passions de la chair et le seul moyen de maintenir les droits souverains de Dieu. Et qui donc respecterait son Autorité, ou observerait la Justice s'il n'existait pas de sanction suffisante ?.. S'il n'y avait pas d'enfer éternel, ce serait l'égalité finale des méchants et des bons, des vices et des vertus. Or cette égalité répugne à la raison et à la Justice de Dieu... Dieu serait-il Saint, Sage, Juste, de placer dans son paradis à côté des plus grands criminels tous les martyrs de toutes les persécutions, avec les Vincent de Paul et les Curés d'Ars, les Jeanne d'Arc et les Thérèse de l'Enfant-Jésus ?

Dieu serait-il Sage, Juste et Saint s'il laissait bafouer son honneur par tant de criminels sans une sanction digne de Lui, et autant que possible infinie, comme le demande le péché qui est d'une malice infinie. s'attaquant à un Dieu infini ?

D'ailleurs tous les peuples ont cru à l'enfer, et ce consentement général et universel est une des preuves de son existence.

Les Poètes Grecs et Latins parlent clairement du supplice éternel de l'enfer. Le vieil Homère décrit les tourments sans cesse renaissants de Tantale, de Sisyphé, de Thésé et des filles de Danaüs.

— « Les âmes coupables de sacrilèges et de meurtre tombent dans le Tartare et n'en sortent jamais », affirme Platon.

Virgile et Horace, Ovide et Sénèque enseignent qu'il y a un enfer.

— « Un vautour insatiable déchire le foie sans cesse renaissant de Prométhée. Pantale dévoré par la soif court après des eaux qui sans cesse échappent à ses lèvres » (1).

Comment dormir tranquille, demande Lucrèce, tandis qu'on est forcé de craindre des peines éternelles après cette vie. » (2)

Les peuples anciens, tels les Indiens, les Celtes et les Gaulois admettent la même croyance. On a retrouvé des traces de cette tradition aussi bien chez les indigènes d'Amérique et d'Océanie, que chez les nègres de l'Afrique... C'est ainsi qu'on voit dans une Pagode de Hang-Chow (Che-Kiang, Chine) la manifestation des supplices de l'enfer selon la mentalité du pays : des hommes éternellement sciés en deux, des avarés brûlés avec des sapèques rougies au feu, des gourmands engouffrant du plomb liquide avec un entonnoir, des envieux sans cesse dévorés par des dragons, etc.. (3)

Or ce qui a été cru par tous, toujours et en tous lieux est vrai, car la généralité des hommes ne peut être induite en erreur. Aussi bien, Voltaire (celui qu'on a pourtant nommé le père des incroyants) se vit forcé de répondre à un ami se vantant d'avoir prouvé la non-existence de l'enfer : « Vous êtes plus heureux que moi, car moi, je suis loin de le nier... ah si je pouvais ne pas y croire. »

Et Diderot ajoutait dans le même sens : « Je vous défie de prouver qu'il n'y a pas d'enfer. »

Elles sont nombreuses et très claires !

Preuves de la Révélation

Dans le Livre d'Isaïe on lit ceci : « Pour les violateurs de la Loi, leur ver ne mourra point et leur feu ne s'éteindra point... Qui de vous, ajoute l'auteur, pourra habiter dans le feu dévorant et supporter ses éternelles ardeurs ? » (4).

Mais laissons parler la Vérité incréée, Jésus-Christ : « Il vaut mieux entrer dans la vie éternelle, nous dit-il, n'ayant qu'une main ou qu'un œil, plutôt que d'en avoir deux et d'aller en enfer, où le feu ne s'éteint pas et où le ver qui ronge ne meurt pas. » (5)

Au dernier jour, après le Jugement Général, Jésus dira aux damnés : « Retirez-vous maudits, loin de moi, allez au feu de l'enfer, au feu éternel » (6).

Nous connaissons aussi la Parole du Mauvais riche (Luc XVI). Cet homme qui n'avait jamais fait l'aumône, vint à trépasser et tomba en enfer. Lazare le pauvre qui mourut de faim dans la paix du Seigneur, alla lui au Paradis. Or le riche levant les yeux aperçut Lazare (qui si souvent lui avait vainement tendu la main) heureux dans le sein d'Abraham et il le supplia d'humecter sa langue avec le bout de son doigt trempé dans l'eau.

— « Cela est impossible, répondit Abraham, il y a un abîme entre le ciel et l'enfer, et nul ne peut passer d'un lieu à l'autre ».

Alors le riche qui souffrait dans le feu, voulut du moins sauver ses frères encore vivants, et demanda à Abraham de pouvoir les prévenir.

— « Ils ont la loi et les prophètes, répondit ce dernier, et s'ils n'y ont pas cru, ils ne croiront pas davantage un damné revenu de l'enfer ».

Chose remarquable, Jésus a parlé plus souvent de l'enfer que du ciel, sachant que la crainte a plus de prise sur nous, a dit St Jean Chrysostôme.

St Pierre écrit dans sa deuxième Epître : « Dieu n'a pas épargné les anges coupables, mais les a précipités en enfer et livrés aux abîmes des ténèbres (7).

St Paul, St Jude et St Jean nous donnent le même enseignement. L'enfer est pour eux un abîme de feu, un étang de souffre destiné aux criminels.

Inutile d'ajouter les affirmations des Saints Pères, témoins de l'universelle tradition.

(1) Ovide. Métam. — (2) Lucrèce : *De Natura Rerum*. — (3) Prop. de la Foi 1900. — (4) Is. XXXIII, 14. LVI, 24. — (5) Mat. IX, 47. — (6) Mat. XXV, 41. — (7) 2 Pet. II, 4, 10.

1°) Dieu, dit-on est trop bon, Il ne peut pas damner.

Objections

Parler ainsi, c'est ne pas connaître Dieu, ni le péché. Dieu est bon, il est vrai, mais il est juste également. Or sa Justice exige une éternelle punition de ceux qui meurent dans le péché mortel. N'accusez pas Dieu d'être cruel, mais accusez votre orgueil et votre sensualité. Ce n'est pas Dieu qui nous damne, c'est nous-mêmes qui nous damnons, nous qui ne voulons pas de Dieu. Être trop bon, c'est de la faiblesse et un manque de sagesse, or Dieu est infiniment Bon, Sage et Parfait !

Mais Dieu a promis le pardon.

Oui certes Dieu a promis le pardon, mais à ceux qui se repentent, en cette vie, et non à ceux qui se moquent de lui. Tant que le pécheur est en vie, il a le loisir de se repentir et de faire pénitence. Mais ce temps d'épreuve achevé, il n'y a plus de pardon, car sa volonté étant ancrée dans le mal, il ne peut, ni ne veut se repentir. Or pas de repentir, pas de pardon. Il est impossible que Dieu pardonne à ces éternels révoltés.

Le péché est un état plus qu'un acte, a dit Bossuet ; le damné est un homme fait péché, identifié avec le péché.

2°) Mais il y a beaucoup de gens qui nient l'existence de l'enfer.

Sans doute, comme il y a beaucoup de gens qui nient l'existence de la maladie, de la mort, de la folie, etc., et pourtant cela ne les empêche pas d'exister. Il serait plus exact de dire : beaucoup voudraient qu'il n'y eut pas d'enfer, parce que cela les gêne et les empêche de pécher sans remords. Les Français-maçons plus que tous veulent détruire cette croyance qui est une des bases de la religion, afin de jeter le monde dans un abîme de crimes. Mais eux-mêmes à l'heure de leur mort, épouvantés, désirent se réconcilier avec Dieu. Voltaire à ses derniers instants n'a-t-il pas insisté pour qu'on lui amenât un prêtre ? Mais comme ses amis veillaient et s'y opposaient, il expira dans la rage et le désespoir. De même D'Alembert qui avait refusé d'appeler un prêtre au chevet de ses amis mourants, se vit refuser cette grâce à lui-même. (1)

3°) Nul n'est revenu de l'enfer dit-on communément.

C'est faux. On n'a qu'à lire le petit livre sur l'enfer de Mgr de Ségur pour se persuader du contraire. En voici un ou deux extraits.

En 1812, le Comte Orloff s'entretenant avec le Général V. (tous deux sceptiques) se moquait de la croyance à l'enfer. Aussi le Général osa proposer ce pacte : « Celui qui de nous deux mourra le premier, reviendra prévenir l'autre. Ce qui fut accepté. Or quelques semaines plus tard, un matin le Comte Orloff vit lui apparaître le Général V, pâle et défiguré qui lui dit : « Il y a un enfer et j'y suis ». On sut douze jours plus tard que ce matin même, le général avait été trouvé mort, renversé par un boulet, Orloff tout effaré, courut raconter la nouvelle au Comte Rostopchine, oncle de Mgr de Ségur, qui nous en a conservé le récit.

St Antonin de Florence (15^e s.) nous parle d'un jeune homme qui avait commis des sacrilèges et qui était mort sans repentir. En raison de ses pénitences on le croyait saint, et son corps fut exposé dans le chœur de l'église. Or peu de temps avant la cérémonie des funérailles, un Frère venu pour sonner les cloches aperçut près de l'autel le défunt entouré de chaînes et brûlant dans toute sa personne : « Ne priez pas pour moi, lui dit le réprouvé, je suis en enfer pour toute l'éternité. »

Nous donnons en appendice d'autres traits sur cette question des apparitions de damnés.

Nature des Peines de l'Enfer

L'enfer est un lieu où les âmes en état de péché mortel sont éternellement châtiées par la peine du sens et du dam.

La nature d'une peine, nous dit St Thomas, doit être en rapport avec la nature de la faute. Or, par le péché mortel, l'homme se détourne de Dieu et s'attache à la créature. Donc par le châtiment il devra être torturé par la matière et être séparé éternellement de Dieu.

(1) Berthier, *Le Livre de Tous*, p. 10, Bonne Presse.

I -- Peine du sens

Après la résurrection générale, à la fin du monde, les corps supporteront des peines conjointement avec les âmes. Chacun des organes des sens subira un supplice particulier.

1) *La Vue*. — Notre-Seigneur parlant des réprouvés dit : « qu'ils pleurent ». Ces larmes versées par l'excès de la douleur expient les larmes de leurs victimes et de leur parents. (1)

L'Évangile représente aussi l'enfer comme un lieu de ténèbres, car Dieu a la puissance de séparer les vertus du feu. Le psalmiste l'indique par ces mots : « Sa voix peut couper et diviser la flamme ». (2)

St Grégoire assure que la flamme limite ses clartés aux choses dont la vue peut faire souffrir, comme par exemple le hideux spectacle des démons (dont la vue seule est capable de jeter dans la folie), la vision des damnés et de leurs tortures, de leur désespoir et de leur terreur. Il est juste que ces impies qui ont abusé des ténèbres pour pécher, en souffrent comme d'un supplice.

2) *L'Ouïe*. — Le damné a le tympan sans cesse martelé par les cris, les hurlements des damnés, les plaintes et les blasphèmes des réprouvés, les reproches et les malédictions des victimes de leurs scandales, en même temps que des moqueries et des railleries des démons. Quel effrayant concert qui fait place aux blasphèmes de la terre !

3) *L'Odorat*. — Le péché a son odeur cadavérique souverainement répugnante et soulevant le cœur de dégoût. Des Saints sur terre reconnaissent par là les âmes souillées de fautes graves. En enfer, cette puanteur atteint au plus haut degré d'infection. Ste Françoise Romaine, roulée par les démons sur un cadavre en putréfaction, semblait manger du cadavre pendant plusieurs jours. Comment ne pas rappeler ici ce supplice d'un monarque barbare qui attachait ses ennemis vivants à des cadavres en putréfaction, jusqu'à ce que les vers qui dévoraient les morts eussent aussi dévoré les vivants.

4) *Le Goût*. — En enfer, on souffre de la faim et de la soif, dans la mesure surtout où on a laissé les pauvres mourir de faim sans leur faire la charité, et dans la mesure où l'on s'est repu ici-bas de bonne chère. « Malheur à vous, a dit Jésus, malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous serez affamés. » (3) Quel supplice que cette soif ardente procurée par un feu inextinguible : C'eût été pour le mauvais riche une volupté qu'une goutte d'eau, et cela lui fut toujours refusé ! ! !

Le goût subit aussi une amertume sans nom ; comme si les damnés se repaissaient « du fiel des dragons ou du venin des aspics ». (4)

5) *Le Toucher*. — Ce sens qui réside dans tout le corps, souffre du feu, Oui, l'être tout entier est dans les flammes, il y est enseveli, dit Notre-Seigneur. Le damné en est pénétré comme le charbon embrasé ou le fer incandescent. (5) Le feu de l'enfer ne ressemble pas à nos feux d'ici-bas. Voyez ce brasier du soleil, un million trois cent mille fois plus gros que la terre. On y trouve des milliards de cratères en ignition. C'est une tempête assourdissante d'incendie, une déflagration dans cet océan de feu : de milliards de tonnes d'explosifs. Ce brasier dévore à chaque minute un million et demi de terres comme la nôtre, rayonnant une chaleur intense comparable à celle obtenue par la combustion de sept cent millions de milliards de tonnes de charbon ; et cela depuis des millions d'années. Telle est la puissance incroyable de cet ardent foyer qui nous éclaire et nous chauffe. C'est l'Abbé Moreux qui nous donne cette description du feu solaire.

Nous nous garderons bien de décrire celui de l'enfer. Qu'il nous suffise de dire que notre soleil a été créé par la bonté de Dieu pour nous donner lumière et chaleur, pour faire mûrir moissons et fruits. Que sera-ce alors du feu créé par la colère du Dieu Tout-Puissant pour venger ses propres outrages !

(1) Mat. XXV. 30. — (2) Ps. XXVIII. 7. — (3) Luc. VI (25. — (4) Deut. XXXII. 33. — (5) Luc. 16-24-5.

Tous les médecins reconnaissent que le feu est le plus actif, le plus vif, le plus insinuant, le plus pénétrant, le plus incisif de tous les éléments. C'est le plus grand et l'abrégé de tous les supplices.

Et ce feu redoutable possède la vertu d'atteindre directement les âmes, même séparées de leur corps. C'est Dieu qui attache (alligatio) l'esprit au feu, qui l'y enchaîne au point de produire une vraie et permanente douleur dans l'âme. Même hors de l'enfer, les démons emportent ce supplice en eux et avec eux... C'est un feu intelligent qui brûle ses victimes, mais sans les détruire, qui sait mesurer ses ardeurs aux fautes qu'il punit et rivaliser avec elles.

Les scandales causés contribuent aussi à rendre l'enfer plus terrible à mesure que ces scandales, ces hérésies, ces mauvais livres ou mauvais journaux portent de nouveaux fruits, c'est-à-dire causent d'autres péchés et d'autres damnations. Imaginons ce que doit être, après des siècles, l'enfer des grands hérésiarques, des écrivains sectaires et malsains, des auteurs de scandale, etc...

Ce feu saisissant les puissances de l'âme, les emprisonne et les maintient dans un état contre nature qui détruit leur liberté !... Et ce feu est matériel, c'est théologiquement certain, affirme Suarez ; et Bellarmin ajoute qu'on ne saurait le nier sans témérité. (1)

Selon St Augustin, cette peine du feu serait plus redoutable que tout ce que l'homme peut souffrir en cette vie, même dans le martyre.

Imaginez donc tous les maux de notre humanité : la lèpre, le cancer, la sciatique, l'angine de poitrine, le rhumatisme articulaire, la gravelle, etc... Multipliez ces tortures par les opérations sans anesthésie ; des os sciés, tumeur enlevée, membre coupé, yeux arrachés, crâne perforé, etc...

Ajoutez les tourments des blessures de guerre : sac de grenades qui éclatent sur le dos, obus qui éventrent, gaz asphyxiants, bombe atomique, etc...

Contemplez les martyrs sur les chevalets : leurs membres tordus ou déboîtés, leurs chairs brûlées et tenaillées, le plomb fondu coulant dans la bouche ou le ventre ouvert ; la flagellation de Jésus qui a brisé tous les organes de son corps : foie, poumons, estomac, intestins, etc...

Et maintenant, écoutez : non pas un littérateur, mais le prince des théologiens, St Thomas, disant : « Que la moindre étincelle de ce feu est plus cruelle que tous les maux de cette vie. » (2)

« Entre ce feu et le nôtre, renchérit St Bernard, il y a autant de différence qu'entre le feu et son image ».

« Notre feu, mais c'est un délicieux jardin comparé à celui du Purgatoire », écrit Ste Madeleine de Pazzi !!... Que dire alors du feu de l'enfer !

Ce qui est sûr, c'est que les saints ne mentent pas, c'est qu'ils veulent nous prémunir contre ce feu.

Ste Thérèse nous donne une description de l'enfer où elle fut reléguée en pensée : « Ce lieu, écrit-elle, est comme un four bas, obscur et étroit. Le sol est couvert d'une eau fangeuse, sale, d'une odeur pestilentielle et rempli de bêtes venimeuses. A l'extrémité se trouve une cavité creusée dans une muraille, sorte de niche fermée où je me vis placée fort à l'étroit... Je sentis dans mon âme un feu dont je ne saurais expliquer la matière, et me trouvai en proie en même temps à des souffrances corporelles absolument intolérables. Toutes les douleurs ressenties durant ma vie n'étaient rien auprès des tortures que j'éprouvais là et qui devaient durer (je le comprenais) sans fin et sans relâche..

Que dirai-je de l'agonie de l'âme, sorte d'angoisse, d'oppression, de douleur si poignante, unies à une désolation si amère et si désespérée que je renonce à les dépeindre. Dire qu'on vous arrache l'âme à tout instant, c'est peu, parce qu'alors c'est un autre qui vous arrache la vie, tandis qu'ici c'est l'âme qui se déchire elle-même. Non, impossible de décrire ce feu intérieur, ce désespoir qui vient se joindre à de si cruels tourments... Je ne voyais pas qui me les infligeait et pourtant je me sentais brûler et déchiquetée en mille pièces.

Dans ce lieu d'horreur où le moindre espoir de soulagement est à jamais

(1) De Ecclesia Patenti. — (2) Ce feu n'est pas métaphorique. On ne peut absoudre ceux qui ne rejettent pas cette hérésie. Pénitencerie. 30 Avril 1890.

banni, nul moyen de s'asseoir ni de s'étendre. L'espace manque dans cette sorte de trou dont les parois horribles semblent vous presser de leur poids ; on est étouffé de toutes parts. Point de lumière, mais des ténèbres profondes où, cependant, on aperçoit tout ce qui peut affliger la vue : des monstres, des cadavres, des yeux exorbités, des démons... »

(Voir *Vie de Ste Thérèse par elle-même*, Chap. 32, œuvres 4).

II. -- Peine du Dam

Si le bonheur du ciel consiste dans la possession de Dieu, le malheur de l'enfer consiste, lui, dans la perte de Dieu. C'est là l'essentiel de la damnation. C'est la plus grave des peines de l'enfer. Elle est d'ordre spirituel. C'est la privation éternelle de Dieu. Il est juste que l'homme qui a renié Dieu, qui s'est moqué de lui, qui l'a insulté et maudit, en soit définitivement séparé et éloigné : « *Recedite* : allez-vous en loin de moi ». Plus un bien est précieux et plus grande est la douleur de le perdre. Or, Dieu est le seul bien véritable, en raison de son excellence, le seul infini, en raison de son éternité, le seul nécessaire, seul capable de nous assurer le bonheur. Donc, l'âme qui a perdu ce souverain Bien est en proie à tous les maux ; car elle a tout perdu. Oui, l'âme créée à l'image de Dieu, tend naturellement à ce Bien infini, elle le cherche déjà ici-bas, sans pouvoir l'atteindre (s'en faisant d'ailleurs sur terre une idée bien imparfaite) mais quand la mort l'aura précipitée dans le domaine de la réalité, l'âme obtiendra la vraie connaissance des choses, n'étant plus arrêtée par la guenille de son corps, ni par les biens de ce monde pour l'en distraire.

L'âme qui entre dans son éternité, dit St Thomas, acquiert de grandes connaissances, de grandes lumières, elle sait mieux que jamais combien Dieu est infiniment beau, infiniment bon, infiniment désirable. Elle reconnaît en lui sa fin, pour laquelle elle a été créée et dont la possession lui procurerait le bonheur éternel. Or, de même que la flamme tend à s'élever, le fleuve à se jeter dans l'océan, l'aiguille aimantée à se diriger vers le Nord, ainsi l'âme s'élançait vers Dieu, par son inclination naturelle, avec une inexprimable énergie... « Allons à Dieu, dit-elle »... Non, c'est impossible : un immense abîme l'en sépare pour toujours ; le péché la retient loin de Dieu. Ce Bien infini est perdu à jamais. Perte irréparable, séparation éternelle... C'est la destinée manquée...

Alors l'âme est envahie de haine pour sa propre existence, elle voudrait détruire la cause de son tourment, c'est-à-dire : Dieu, l'enfer et elle-même. L'inutilité de ses efforts redouble ses fureurs, elle voudrait se briser, se tuer, s'assassiner, s'anéantir pour échapper à sa damnation ! ! ! Et dans ces tentatives, elle devient son propre bourreau.

A cette peine capitale s'ajoutent d'autres souffrances pour torturer l'âme. La pensée du présent d'abord.

« Les démons, dit St Jacques, croient et tremblent ». (1) Le damné croit aussi, mais sa foi n'a rien de consolant, elle n'aboutit qu'aux pires angoisses. Il sait que Dieu existe, qu'Il est bon, qu'Il a fait l'impossible pour lui faciliter son salut, qu'Il est son seul bonheur, et pourtant Il le fuit et Le déteste. Il sait de par ailleurs que le péché est un mal. Il sait qu'il a eu tort en péchant, en refusant de solliciter son pardon, et de faire pénitence, et pourtant il reste attaché au péché, il persiste à ne pas le regretter. Contradiction inévitable, car la mort a fixé le pécheur dans l'état où il se trouvait quand elle l'a frappé.

On ne se convertit pas en enfer. Et si on y souffre, la pénitence qu'on y subit, non librement acceptée, n'a aucune valeur méritoire ! ! ! Elle est forcée et sera éternelle. (1)

Le passé, en en faisant la revue, cause une cruelle amertume. En effet l'âme compte, ses fautes, et en pèse leur malice, elle revoit les grâces dont elle

(1) 2. Jac. II. 19.

fut comblée et la facilité qu'elle avait d'opérer son salut. Elle se rappelle tous les sacrifices exigés par ses vices : travaux, calculs, bassesses, habiletés, qui mis au service du bien lui eussent assuré le Paradis. Elle sait qu'il y a au ciel des âmes bien moins douées qu'elle, et cette connaissance d'un passé désormais irréparable lui est souverainement douloureux. « Ah, pense-t-elle ; je n'ai rien compris de ce qui était vrai et juste... Dire que j'ai tant travaillé pour aboutir à me perdre ! (1)

Ajoutez à cela le remord, le dépit, la jalousie, la rage, les reproches de la conscience qui *la rongent comme un ver qui ne meurt pas*.

Sœur Josefa (voir p. 27) est descendue en enfer à plusieurs reprises : les damnés lui avouaient leurs crimes : ces mains ont volé, cette langue s'est parjurée, ces yeux paient leurs mauvais regards, j'ai fait partie des sociétés secrètes, j'ai commis des sacrilèges. Les chrétiens et les prêtres y portent un signe spécial qui fait qu'on les insulte plus que les autres... En enfer, ajoute la sœur, on sent sa langue arrachée, tous ses membres déboîtés, le corps aplati et plié en deux ne peut remuer, il reste immobile, sans soulagement toute l'éternité ; le feu pénètre et le brûle sans le consumer. Mais le plus grand tourment confessait un damné : « C'est de ne pouvoir aimer Celui que nous devons haïr. La faim d'aimer nous consume, mais il est trop tard... Notre seul désir est la perte des âmes et la malédiction. » Déjà Ste Thérèse avait nommé Lucifer : Celui qui n'aime pas !

L'avenir paraît-il plus clément ? Nullement.

Eternité

Vous qui entrez là, laissez toute espérance, a dit Dante.

L'Eglise ajoute que les damnés n'ont à attendre aucune rédemption. Dieu ne mettra jamais fin à leurs maux, en leur ôtant l'existence. En effet la durée de l'expiation doit être proportionnée à la gravité de la faute. Or, le péché mortel est d'une gravité infinie, parce qu'il s'attaque à la Majesté infinie de Dieu. Donc la durée éternelle compensera ce qui manque à l'infini de la douleur dans un être fini comme l'homme.

N'a-t-il pas fallu les souffrances inouïes de la Passion de Jésus pour expier et racheter le péché ? Ce n'est pas en enfer, mais au Calvaire qu'on peut comprendre la gravité du péché et la colère de Dieu.

Et puis à quoi bon répéter que la volonté du damné étant ancrée dans le mal, semble vouloir éterniser son crime. Opposée à tout repentir, elle renonce par là à tout jamais au pardon. Au péché éternel, il faut un châtement éternel.

Oh éternité, Sans vous pas de joie, pas de vrai bonheur au ciel !!! Et non plus : pas de douleur ni de désespoir complet en enfer ! Sans vous le pécheur pourrait sans se repentir échapper à la vengeance de Dieu, se moquer de sa justice et offusquer éternellement sa sainteté !

Non l'enfer ne finira pas, ni ses peines. L'Eglise a condamné l'apocastatase d'Origène, c'est-à-dire un enfer temporaire. (2)

Qu'ont fait les damnés depuis des milliers d'années ? Ils ont souffert. Que font-ils maintenant ? Ils souffrent et sont dans les tourments. — Que feront-ils dans l'avenir ? Ils souffriront.

Combien de temps dureront ces tourments pour les damnés ? Combien de siècles passeront-ils dans les larmes et le désespoir ? Combien de siècles brûleront-ils dans la société des démons ?... Durant toute l'éternité.

L'éternité. Ce mot en enfer retentit sans cesse et répond à toutes les questions. Eternelle est pour les damnés la vengeance qui les poursuit, le feu qui les dévore, le ver qui les ronge, la prison qui les renferme, le remords, la rage, le désespoir. Et ils souffrent ces damnés sans distraction, sans sommeil, sans repos, L'Eternité les accable ; ils tremblent et frémissent en sentant sur eux tout le poids de l'éternité.

(1) Imaginer que le mal puisse rejoindre le bien, c'est dire que les parallèles se rencontrent et que la nuit vaut le jour. — (2) Anathème à celui qui prétend que les peines de l'enfer doivent finir. (Sin. Biz. 543. Denz, N° 211 et Conc. de Lat. et Vat.).

Ils ne peuvent, dit le Coran des Arabes, ni vivre, ni mourir.

Qu'est-ce que l'éternité ?

Ce n'est pas une ligne sans fin, ce n'est pas un chiffre ou un nombre qui se compte sans résultat ; on n'avance pas dans l'éternité.

L'Éternité, c'est un point, c'est le présent qui ne saurait bouger. Après la mort, le temps n'existe plus. Le damné sera toujours dans le présent, sans variation, ni changement, ni succession. En enfer, il souffrira dans le présent (attention à ceci) les tortures de tous les siècles ensemble ! ! !

L'éternité, c'est la vengeance de Dieu, l'enfer des enfers.

Oh quelle est longue, profonde, immense, l'éternité.

Nous avons déjà répondu à l'objection que Dieu ne saurait punir par une éternité de malheur quelques minutes de péché. Ce n'est pas en effet la longueur du temps qui est en question, mais la souveraineté de Dieu à qui nous devons une obéissance absolue... Vous rejetez Dieu volontairement. Si vous ne vous repentez en cette vie, ce sera la damnation éternelle. Vous en avez été prévenu.

Écoutez le Père Faber : « Finira-t-elle l'éternité, demande-t-il ? »

Silence, parlons bas ; qu'on n'entende pas même un semblant de blasphème : « Pouvons-nous atteindre Dieu, le toucher sur son trône ?... Silence, parlons plus bas... pardon ô Dieu béni dans tous les siècles. Pourrions-nous anéantir l'Infini, le Tout Puissant, Dieu en un mot ?... Alors oui, alors seulement finira l'Éternité. Mais tant que Dieu sera Dieu, *il y aura un enfer et un enfer éternel.*

Évitons l'Enfer Ce qu'il importe avant tout de savoir, non seulement pour les catholiques, mais pour tous les hommes, ce n'est pas le degré de chaleur de l'enfer, la qualité et la force de son feu, ce qui importe avant tout, c'est de l'éviter. Pour cela il faut d'abord y penser.

Jésus-Christ nous a répété onze fois dans les saints Évangiles qu'il y a un enfer et que son feu est éternel, comme s'il eut voulu nous marteler cette idée dans la tête et nous l'y faire graver.

Les Apôtres à leur tour ont parlé trente-cinq fois de l'enfer dans leurs écrits. Et maintenant c'est à nous de le répéter sans cesse.

Malheureusement si l'on dit : « Gare au feu, on ne dit pas, par contre : gare aux mauvais livres, aux mauvaises conversations, aux mauvaises compagnies... toutes occasions qui pourtant mènent en enfer ».

St Philippe de Néri voulait que le pénitent se mette en contact avec la crainte de l'au-delà, et c'est pour cela qu'il donna un jour pour pénitence à un incrédule : de placer quatre cierges allumés aux quatre coins de son lit, la nuit en se répétant : « Il y a un enfer et je m'en moque ». Moyen qui amena la conversion de l'impie.

Ah si l'on commençait à se brûler au feu de la terre, peut-être craindrait-on celui de l'enfer. On raconte que le futur réformateur de la Trappe, le jeune De Rancé, alors Page d'un Prince, étant sollicité au mal, commença par proposer un petit jeu. Il s'agissait de savoir lequel parmi eux pourrait tenir le plus longtemps la main au-dessus d'une chandelle allumée. Et après cette expérience, l'enfant s'écria : « Eh quoi ! je ne suis pas capable de supporter quelques secondes le feu de la terre et vous voudriez que je reste en enfer pour toute une éternité ? » Comme nous devrions imiter cet enfant, et tout faire pour éviter l'enfer. Les péchés qui y mènent sont surtout ceux du désespoir (exemple de Caïn et Judas), le manque de charité envers les pauvres, les mauvaises habitudes ou fréquentations, le mépris de la grâce et le retard à se convertir, le manque d'efforts pour se corriger, les persécutions contre l'Église, le scandale et le blasphème, etc...

S'il y a beaucoup de manières pour aller en enfer, par contre il n'y a que deux moyens pour aller au ciel : l'innocence ou la pénitence : St Pierre, St Paul, St Augustin, Ste Madeleine, St Zachée peuvent nous servir d'exemple de conversion ; imitons-les.

Traits

Narrons quelques faits sur l'existence et les apparitions des damnés. En voici un arrivé en Italie, vers 1800. Dans la Maison des (1) Pères de la Mission de Florence, on avait reçu un gentilhomme désirant faire une retraite. Or pendant qu'il priait un soir, près d'un tableau représentant Jésus crucifié, il vit lui apparaître la Dame complice de ses désordres et déjà morte qui lui dit : « Je suis damnée ». Et comme preuve de son affirmation, elle appliqua ses deux mains sur le tableau de papier peint, et le papier brûla en suivant les traves des mains et des doigts. Ce tableau décida de la conversion de Liguori, qui devint le fondateur des Rédemptoristes. Chaque année aussi, il attirait les enfants du Roi de Naples, pour y apprendre à craindre les jugements de Dieu. Ce tableau se conserve *actuellement à la sacristie des Pères de la Mission, à Naples.*

En 1082, un célèbre docteur de l'Université de Paris, Raymond Diocrès, vint à mourir et son cadavre fut déposé dans la grande salle de la chancellerie. Pendant trois jours, tandis qu'on récitait l'Office des Morts au moment où le lecteur disait : « Responde mihi — Réponds-moi », on vit le cadavre se soulever les trois jours pour s'écrier : « Par un juste jugement de Dieu, j'ai été jugé... accusé... condamné... » Celui qui sera le grand St Bruno, le fondateur de la Chartreuse quitta alors le monde pour se consacrer à Dieu, avec plusieurs jeunes gens, témoins comme lui de ce spectacle.

Le Père Ramière fut témoin d'un fait semblable : Tandis qu'il confessait une malade, il vit une main noire qui étreignait sa gorge pour l'empêcher de parler... Après sa mort, elle avoua être en enfer.

Dans la vie de St François Xavier, on raconte que lorsqu'il évangélisait le Japon, la fille d'un prince païen, à Cangoxima venant à mourir il la ressuscita. Celle-ci déclara alors : « Une fois morte, deux démons s'emparèrent de mon âme et voulurent la jeter dans un abîme, mais deux hommes de prière m'arrachèrent à mes bourreaux et me rendirent à la vie ». En voyant François et son compagnon, elle les reconnut comme étant les deux hommes de Dieu et se convertit avec son père et sa famille.

Dans la Mission d'Itatina au Pérou en 1590, une jeune fille dissolue fit plusieurs confessions sacrilèges, à la suite desquelles, elle disait à ses compagnes qu'elle voyait pendant ses confessions un nègre à sa gauche qui lui conseillait de se taire, tandis que Ste Madeleine à sa droite l'engageait à tout révéler. Etant morte en état de sacrilège, son cadavre répandit une infection épouvantable ; et en ce même moment un orage sévit, les chiens se mirent à hurler, le cheval à ruer et à se cabrer, une croix dessinée sur un papier fut arrachée et déchirée, enfin un enfant de quatre ans se sentit étranglé, et on ne put le délivrer qu'en suspendant à son cou une relique. La morte apparaissant à une de ses compagnes lui conseilla de mieux se confesser, avoua qu'elle-même était damnée pour ses sacrilèges et que Dieu la forçait à parler ainsi.

Ce fait est relaté par le Père Benci S. J. dans les lettres annuelles des Jésuites, 1590.

Le Bienheureux Richard de Ste-Anne, de Ham-sur-Heure, martyrisé au Japon, racontait qu'il connut un jeune homme converti en 1604. Ce jeune homme étant allé dans une maison de débauche avec un ami, s'en retourna seul ! ! ! et avant de s'endormir, il invoqua Marie selon son habitude. Dans la nuit, son ami frappa à la porte, et comme on n'ouvrait pas, il passa à travers et dit : « Satan a réclamé notre condamnation, mais la Vierge s'est interposée en ta faveur ! ! Satan m'a étouffé et entraîné en enfer. » Le jeune homme sauvé par l'intercession de Marie entra alors chez les Récollets. (1)

Mgr de Ségur dans son livre « l'Enfer », décrit une scène qui s'est passée à Londres en 1847. Vers une heure du matin, une Dame vit pénétrer dans sa

(1) L'auteur a vu ce tableau, 51 Via dei Vergini, Naples.

chambre le complice de ses débauches et la saisir au poignet en disant : « The re is a hell, I am in the hell — il y a un enfer et j'y suis ». Elle eut au bras une plaie horrible qui la fit beaucoup souffrir, et qu'elle cacha sous un bracelet d'or. Le tapis de la chambre portait de la porte au lit les traces d'un pas d'homme qui en avait brûlé la trame.

Au village d'Allen, sur le bord de la rivière Mpiri, en Equateur, à deux heures de pirogue de la Mission, vivait un chef païen du nom d'Olane. Ce chef suivait les instructions, mais n'osait pas se faire baptiser dans la crainte d'être supplanté dans ses fonctions par son frère, sorcier et féticheur. Or, un soir, il arriva à la Mission après une tornade des plus violentes disant : « Etane mon frère est mort, il est revenu nous dire : Voilà où je suis maintenant, et il brûlait de partout ; il était rouge comme un charbon sorti du feu et il ne se consumait pas. Il a piqué un doigt sur ma poitrine et m'a brûlé. Il a mis aussi ses mains sur la porte et la porte est brûlée.. Père, nous ne voulons pas aller avec lui, baptise-nous vite. » Et il montrait sur sa poitrine, une marque ronde, trace d'une profonde brûlure, jamais effacée depuis. Baptisé, on le nommait Olane le frère du maudit. (Messager du St Esprit, Janv. 1910).

Un Père Rédemptoriste transmet ce récit : « Une Dame s'étant damnée pour avoir épousé un libertin, alors qu'elle avait eu le vague espoir de le convertir, apparut après sa mort à une de ses amies qui priait : « Ne prie pas pour moi, dit-elle, je suis damnée. C'est l'impureté qui m'a fait mourir et qui m'a damnée »... L'impureté ajoute St Alphonse de Liguori, envoie en enfer 99 damnés, et le centième n'y est pas sans elle.. (2) Mais celui qui est dévôt à Marie ne se damne jamais.

Conclusion Ainsi donc, amis lecteurs, vous savez à présent, sans nul doute possible que le Diable existe. Vous connaissez son œuvre sournoise dans le monde, pour tromper et égarer les âmes. Vous connaissez ses complices : les francs-maçons et tous les ennemis de la religion. Enfin, vous n'ignorez pas que le feu de l'enfer est le châtimement éternel des démons et des esclaves du péché..

Alors, si vous êtes éclairés, avertis, prévenus, à vous d'éviter le mal, de résister à Satan, de le combattre, pour échapper à l'enfer. Il faut tout faire pour cela.

O âmes créées à l'image de Dieu, âmes chéries du Père le meilleur des pères, âmes aimées de Jésus jusqu'à la folie de la Croix et de l'Eucharistie, âmes, souci constant de l'œuvre du Saint-Esprit, sauvez-vous pour plaire à Dieu, pour être unies à la Très Sainte Trinité, pour louer Marie et les saints, pour échapper au malheur éternel.

Savoir ne suffit pas, il faut aussi pouvoir. Avec la grâce de Dieu, vous pouvez tout. Mais cette grâce, il faut la demander, la solliciter, l'implorer ardemment, humblement (la requête est d'importance) ! ! Il faut l'acheter, non avec un argent périssable, mais avec le sacrifice, la peine, la douleur, la souffrance : celles imposées par Dieu ou l'Eglise (maladies, jeûnes, etc..) ou celles que votre générosité appuyée sur la prudence d'un confesseur vous autorisera à employer.. Priez aussi pour vos frères, en danger de se perdre, aidez-les, défendez-les contre les séductions des mauvais livres et mauvais journaux, sachant que tout ce que vous aurez fait pour le prochain, c'est à Jésus même que vous le faites, Jésus le Chef du Corps mystique.

Redites sans cesse : « Je veux sauver mon âme. Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.. O Vierge Marie, priez pour nous, maintenant et surtout à l'heure de notre mort. »

(Fête du S. Cœur, le 28-6-46).

(1). Vie du Bx Richard. Lejeune. Soc. St. Aug. 1.800. — (2) Prop DES TROIS AVE. Fév. 1909. et Appar. de damnés. — Chatel, Arras.

TABLE DES MATIERES

Préface	1
1. L'existence des Anges — La Chute.....	2
2. Le Diable dans la Sainte Ecriture.....	7
3. Le Diable dans le monde païen.....	15
4. Le Diable et les Saints.....	19
5. Tentation — Obsession — Possession.....	29
6. Fakirs et Voyants — Hypnotisme et Spiritisme — Sorcellerie et Magie.....	42
7. Franc-Maçonnerie et Satanisme.....	49
8. L'Enfer.....	54

DU MÊME AUTEUR :

LA FIN DU MONDE OU LE MONDE CHAMBOULÉ (*novel for boys*).

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Ce PDF peut être distribué librement. Cependant, la licence ne permet pas qu'il soit modifié et ensuite redistribué. Aucune dérivation ne peut en être faite, par exemple pour en enlever certaines pages comme celle-ci.

Au Canada, cet ouvrage est dans le domaine public. Le fac-similé est toutefois sous droit d'auteur. Si vous désirez en faire usage pour reproduire ce livre, veuillez en faire la demande.

Licence *Creative Commons* CC BY-ND 2.5 CA



© 2020 *canadienfrancais.org*